

**UNIVERSITE SAAD DAHLAB DE BLIDA**

**Faculté des lettres et sciences sociales**

**Département de français**

**MEMOIRE DE MAGISTER**

**Option : Didactique**

**EXPRESSION DE L'HYPOTHESE EN CLASSE DE FRANÇAIS, LANGUE  
ETRANGERE**

**Par**

**Laadjel KHERZAT**

**Devant le jury composé de :**

<b>D. MAATOUK</b>	<b>Maître de conférence, U. Blida</b>	<b>Président</b>
<b>A. BEKKAT</b>	<b>Maître de conférence, U. Blida</b>	<b>Examineur</b>
<b>S. AOUADI</b>	<b>Professeur, U. de Annaba</b>	<b>Examineur</b>
<b>EL- Hocine GRISS</b>	<b>Chargé de cours</b>	<b>Examineur</b>

**Blida, juin 05**

## Résumé

Le travail entrepris dans le cadre de ce mémoire porte sur l'expression de l'hypothèse en classe de français, langue vivante. C'est aussi une recherche du comment les enfants algériens l'utilisent dans leur langue et comment, ils la comprennent dans leur vécu de tous les jours. Une analyse assez poussée dans l'expression de l'hypothèse, en tant que mode pensée, et surtout comment elle est perçue par les jeunes algériens, en rapport avec leur langue algérienne a été entreprise. Des exercices puisés dans les documents des élèves ont servi d'exploitation à un nombre relativement important d'élèves pour tenter de découvrir comment, ils arrivent à utiliser l'expression de l'hypothèse dans leur vécu de tous les jours. Nous avons aussi tenté de comprendre le système utilisé par les trois autres langues : la langue nationale, l'arabe algérien et le tamazight. Nous avons aussi comparé les trois systèmes de l'expression de l'hypothèse dans les langues utilisées en Algérie, pour savoir si l'erreur découverte chez les étudiants algériens, à savoir l'utilisation du futur après la subjonction « si », ne provenait pas de la contiguïté de ces langues. Nous avons aussi pensé à l'enseignement de l'expression de l'hypothèse, qui, à notre sens, relève d'un enseignement effrité, ayant besoin d'un regroupement pour être efficace.

Nous avons cru que l'erreur provenait de l'enseignement effrité de cette expression de l'hypothèse et nous avons essayé de proposer une piste de travail pour rendre cette expression plus accessible et mieux assurée par les étudiants algériens qui fuient l'utilisation du conditionnel et le futur, temps piliers de cette forme de pensée.

Cet humble travail pourrait, peut-être, servir de début d'analyse des programmes de l'école algérienne, qui seront probablement complétés par d'autres recherches plus fines, plus élaborées, et mieux organisées pour pouvoir rendre un service à tous nos étudiants et les pousser à une utilisation rationnelle de l'expression de l'hypothèse.

## ملخص

إن العمل المبادر به في إطار هذه المذكرة يتمحور حول إعراب الفرضية في أقسام اللغة الفرنسية ( لغة حية)، كما هو بحث في كيفية فهمها واستعمالها من طرف التلاميذ الجزائريين في لغتهم المحلية و الاستعمال المتداول يوميا.

تحليلا جد معمق تم في إطار إعراب الفرضية كأسلوب تفكير وخاصة كيفية تقبلها من طرف الشباب الجزائري بالمطابقة مع لغتهم.

ولقد ارتأينا استعمال تمارين مشتقات من مراجع دراسية للتلاميذ وذلك سعيا منا لاكتشاف الخلل في التداولات اليومية، وتطرقنا أيضا لفهم أسلوب الطرح عبر اللغات الثلاث ( العربية الدارجة، العربية الفصحى، واللغة الأمازيغية )، مع المقارنة بين الأساليب الثلاث المستعملة لمعرفة إن كان الخطأ المكتشف عند الطلبة الجزائريين والمتمثل استعمال وقت المستقبل بعد صيغة النصب " لو " يعود لتجاوز اللغات الثلاث.

لقد بدا لنا من الوهلة الأولى أن التعليم المفكك للفرضية سببا في هذا الخطأ حيث لابد من الجمع في التعليم للحصول على الفعالية المطلوبة، فبادرنا باقتراح طريقة عمل لتقريب وتبسيط استعمال الفرضية من طرف الطلبة الجزائريين، المتفادين استعمال الشروط والمستقبل الأوقات المعتمدة ركائز لهذا النوع من التفكير.

هذا العمل المتواضع قد يكون بداية لتشريح مجموع برامج المدرسة الجزائرية، كما نأمل أن يثرى ببرامج مماثلة و أخرى أكثر دقة من طرف الباحثين لخدمة طلابنا وتحفيزهم على الاستعمال الأصح والعقلاني لإعراب الفرضية.

## Summary

The work undertaken within the framework of this memory concerns the expression of the assumption in French class, living language. It is also a research of how the Algerian children use it in their language and how, they understand it in their lived of every day.

An analysis pushed enough in the expression of the assumption, as a thought mode, and especially how it is perceived by young Algerian, in connection with their Algerian language was undertaken. Exercises drawn from the documents of the pupils were used as exploitation with a relatively significant number pupils to try to discover how, they manage to use the expression of the assumption in their lived of everyday. We also tried to understand the system used by the three other languages: the national language, Algerian Arabic and the tamazight. We also compared the three systems of the expression of the assumption in the languages used in Algeria, to know if the error discovered in the Algerian students, namely the use of the future after the subjonction " if ", did not come from the adjacency of these languages. We also thought of the teaching of the expression of the assumption, which, in our view, concerns an exhausted teaching, needing a regrouping to be effective. We believed that the error came from the exhausted teaching of this expression of the assumption and we tried to propose a track of work to return this expression more accessible and ensured better by the Algerian students who flee the use of conditional and the future, time pillars of this form of thought. This humble work could, perhaps, be used as beginning of analysis of the programs of the Algerian school, which will be probably supplemented by other research finer, more elaborate, and organized better to be able to render a service all to our students and to lead them to a rational use of the expression of the assumption.

## Dédicace

Je dédie cet humble travail à mes parents qui ont toujours vu dans l'école la possibilité de l'épanouissement de tout être et ont toujours pensé qu'ils en pouvaient bénéficier, ne serait-ce par des compliments qui peuvent leur être adressés par leur entourage. Comme je le dédie aussi à mon épouse qui, elle, a toujours cru que les études sont faites pour les « bons à rien » et je lui dis que j'en suis un.

Comme je tiens tout particulièrement à le dédier à mon fils aîné ingénieur en électromécanique pour qui, il n'y a pas de salut que dans la religion.

Enfin, je le dédie à mon autre fils, déjà docteur en automatisme – enseignant – chercheur dans une université Parisienne -, lequel m'a promis une visite à son université en cas de réussite. Comme, je tiens à le dédier à mes professeurs qui m'ont marqué par leur humilité et leur sagesse.

## Remerciements

Mes remerciements sont adressés à tous mes professeurs et ceux qui ont accepté de lire de cet humble travail.

Ils vont, en particulier, à Mme Bekkat Amina, la femme courageuse qui a su me convaincre d'effectuer le transfert de mon dossier de l'Université d'Alger à l'Université de Blida, à mon ami et frère, M. Ghreiss Hocine, chef du département du Français, et à son adjoint et collègue, M. Mohamed Lalleug et Surtout à notre éminent professeur M. Saddek Aouadi qui a bien voulu me lire et m'apporter les différentes corrections à ce travail pour voir le jour.

Comme, je remercie aussi Mme S. Amokrane pour ses précieuses aides et tous ceux qui ont pu m'encourager pour aller de l'avant.

Laadjel

## SOMMAIRE

RESUME.....	
REMERCIEMENTS.....	
TABLE DES MATIERES.....	
LISTE DES ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES .....	
INTRODUCTION.....	14
<b>CH. 1.</b> La présentation critique de l'expression de l'hypothèse.....	21
1.1 Dans le bon usage de Maurice Grevisse.....	21
1.1.1 Les définitions opératoires.....	21
1.1.2 Analyse du titre des propositions conditionnelles ou hypothétiques....	22
1.1.3 Analyse de la partie renfermant les propositions hypothétiques.....	23
1.2 Présentation du point de vue de R.L.Wagner et J. Pinchon.....	31
1.2.1 La phrase simple.....	31
1.2.2 Syntaxe des phrases complexes.....	31
1.2.3 Une description plus étendue.....	32
1.2.4 Définition de la phrase complexe.....	33
1.2.5 L'éventualité pure.....	34
1.2.6 La supposition pure.....	35
1. 2.7 La condition.....	35
1. 2.8 Les phrases hypothétiques normales.....	36
1. 2.9 Les autres phrases hypothétiques.....	37
1.2.10 Systèmes hypothétiques introduit par « si ».....	37
1.2.11 L'hypothèse précède logiquement sa conséquence.....	39
1.2.12 Proposition du type Si + présent de l'indicatif.....	40
1.2.13 Proposition dépendante du type Si + imparfait.....	40
1.2.14 Proposition dépendante (l'hypothèse a toujours une valeur irréaliste)..	41
1.2.15 Proposition dépendante du type SI + P.Q.P de l'indicatif.....	41
1.2.16 Système hypothétique introduit par « quand ».....	42

1.2.17	Système hypothétique introduit par « quand ».....	42
1.2.18	Les autres hypothétiques.....	43
1.2.19	Locutions de couleur hypothétiques formées au moyen de « Si »....	43
1.3	Présentation du point de vue de la grammaire Larousse du français contemporain.....	45
1.3.1	L'hypothèse considérée comme un problème de subordination.....	46
1.3.2	Analyse du paragraphe 210.....	46
1.3.2.1	Une phrase hypothétique.....	46
1.3.2.2	La fréquence des structures.....	47
1.3.2.3	Les définitions.....	47
1.3.3.4	Tableau de phrases types et leurs variantes.....	48
1.3.3.5	Variante principale de phrase type.....	49
1.3.3.6	Les variantes principales de phrases types.....	50
1.3.3.7	Systèmes introduits par « si » de sens non hypothétique.....	54
1.4	Analyse du point de vue d'O. Ducrot.....	56
1.4.1	La supposition.....	56
1.4.2	Les emplois marginaux.....	57
1.4.3	Les variantes de la structure (Si p, q).....	58
1.4.4	Les structures hypothétiques de type (Si p, q).....	59
1.4.5	Les structures hypothétiques synonymes.....	61
1.4.6	L'indépendante à un temps autre que la forme en (rais) . (conditionnel).....	63
1.4.7	Les structures homonymes des structures hypothétiques.....	64
1.5	(Résumé des deux articles de C. Wimmer et H. Vairel).....	65
1.5.1	Point de vue de C ; Wimmer .....	65
1.5.2	Point de vue de H. Vairel .....	66
1.5.2.1	La valeur hypothétique de « si » dans « si A ».....	66
1.5.2.2	Facteurs externes.....	67
1.5.2.3	Facteurs internes.....	67
1.5.2.4	Point de vue de R. L. Wagner.....	68



1. 6	(Fonctionnement de l'hypothèse en arabe, langue nationale, en arabe algérien et en Tamazight).....	69
1.6.1	La langue nationale.....	69
1.6.1.1	Enoncer un éventuel.....	69
1. 6.1.2	Enoncer un « hypothétique réel ».....	69
1. 6.1.3	L'adverbe « Ida ».....	71
1.6.1.4	Idan ----(sinon, sans quoi).....	71
1.6.2	Arabe algérien.....	71
1.6.2.1	Conditionnel possible.....	72
1.6.2.2	Conditionnel impossible.....	72
1.6.2.3	Les hypothèses coordonnées.....	72
1.6.3	Tamazight.....	73
1.6.3.1	Subjonctions utilisées en Tamazight.....	73
1.6.3.2	Le conditionnel.....	73
1.6.3.3	Les subjonctions /ma/- /m/ - /kan/ -/lokan/ - /akan/.....	74
1.6.3.4	Les subjonctions /limar/- /tili/ et /mer/.....	74
1.7	Etude des circulaires et des manuels du 2 <sup>ième</sup> palier de L'école fondamentale.....	75
1.7.1	La circulaire N°10/DE/20.....	75
1.7.2	Analyse des documents du 2 <sup>ième</sup> palier.....	76
1.7.3	L'expression de l'hypothèse dans les programmes de la 4 <sup>ième</sup> année primaire.....	78
1.7.4	Analyse des documents de la 5 <sup>ième</sup> année primaire.....	79
1.7.5	Analyse des documents de la 6 <sup>ième</sup> année primaire.....	82
1.8	Les documents du troisième palier.....	86
1.8.1	La circulaire du 17 octobre 1976.....	86

1.8.2	Analyse des documents de la 7 <sup>e</sup> année fondamentale.....	87
1.8.3	Analyse des documents de la 8 <sup>e</sup> année fondamentale.....	88
1.8.4	Analyse des documents de la 9 <sup>e</sup> année fondamentale.....	92
1.8.5	Analyse des documents de frs. De l'élève de la 9 <sup>e</sup> AF.....	94
<b>CH. 2.</b>	<b>L'ENQUETE.....</b>	<b>97</b>
2.1	Situation socio-économique.....	97
2.2	Situation sociolinguistique.....	97
2.3	A propos de l'enquête.....	98
2.4	Expérimentation au niveau d'un cours.....	98
2.5	Au niveau national.....	99
2.6	Le choix de la région.....	99
2.7	Les exercices utilisés.....	102
2.8	L'analyse des exercices du 2 <sup>ième</sup> palier et de leurs résultats.....	104
2.8.1	Les exercices de la 5 <sup>ième</sup> année primaire.....	104
2.8.1.1	Exercice n°1.....	104
2.8.1.2	Exercice n°2.....	108
2.8.1.3	Exercice n°3.....	115
2.8.2	Analyse des résultats des exercices de 6 <sup>ième</sup> A.E.....	118
2.8.2.1	Exercice n°1.....	118
2.8.2.2	Exercice n°2.....	122
2.8.2.3	Exercice n°3.....	122
2.9	Analyse des exercices du troisième palier et de leurs résultats.....	124
2.9.1	La 7 <sup>e</sup> AF.....	124
2.9.1.1	Exercice n°1.....	124
2.9.1.2	Exercice n°2.....	130
2.9.1.3	Exercice n°3.....	134
2.10	Huitième année fondamentale.....	140
2.10.1	Exercice n°1.....	140

2.10.2	Exercice n°2.....	144
2.10.3	Exercice n°3.....	146
2.11	Neuvième année fondamentale.....	149
2.11.1	Exercice n°1.....	149
2.11.2	Exercice n°2.....	154
2.11.3	Exercice n°3.....	161
2.12	Les propositions de solutions.....	166
2.12.1	Deuxième palier.....	166
2.12.2	Propositions d'une progression.....	172
2.12.3	Le troisième palier.....	174
2.12.3.1	Septième année fondamentale.....	174
2.12.3.2	Huitième année fondamentale.....	175
2.12.3.3	Neuvième année fondamentale.....	175
	CONCLUSION.....	177
	REFERENCES.....	183
	BIBLIOGRAPHIE.....	186

## LISTE DES ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES

### Exercices du 2<sup>ième</sup> palier

<u>Figure n°1</u> : Exercice n°1- Item n°1.....	105
<u>Figure n°2</u> : Exercice n°1- Item n°2 verbe 2.....	106
<u>Figure n°3</u> : Exercice n°1- Item n°3 « un seul verbe 1 <sup>er</sup> membre de la phrase »...	107
<u>Figure n°4</u> : Exercice n°1- Item n°4, verbe à retrouver (2 <sup>e</sup> verbe).....	108
<u>Figure n°5</u> : Exercice n°2- Item n°1.....	109
<u>Figure n°6</u> : Exercice n°2- Item n°1.....	110
<u>Figure n°7</u> : Exercice n°2 -Item n°2.....	111
<u>Figure n°8</u> : Exercice n°2- Item n°3.....	112
<u>Figure n°9</u> : Exercice n°2 -Item n°4, 1 <sup>er</sup> membre.....	113
<u>Figure n°10</u> : Exercice n°2- Item n°4,2 <sup>ième</sup> membre.....	113
<u>Figure n°11</u> : Exercice n°2- Item n°5,1 <sup>er</sup> membre.....	114
<u>Figure n°12</u> : Exercice n°2- Item n°5,2 <sup>ième</sup> membre.....	115

### Exercices du 3<sup>ième</sup> palier

<u>Figure n°13</u> : Futur de l'indicatif.....	125
<u>Figure n° 14</u> Exercice n°1-Item n°2.....	126
<u>Figure n°15</u> : Exercice n°1-Item n°3.....	126
<u>Figure n°16</u> : Exercice n°1- Item n°4.....	127
<u>Figure n°17</u> : Exercice n°1- Item n°5.....	128
<u>Figure n°18</u> : Exercice n°1-Item n°6.....	129
<u>Figure n°19</u> : Exercice n°2- Item n°1.....	130
<u>Figure n°20</u> : Exercice n°2-Item n°2.....	131
<u>Figure n°21</u> : Exercice n°2-Item n°3.....	132
<u>Figure n°22</u> : Exercice n°2-Item n°4.....	132

<u>Figure n°23</u> : Exercice n°2-item n°5.....	133
<u>Figure n°24</u> : Exercice n°3-Item n°1.....	134
<u>Figure n°25</u> : Exercice n°3 -Item n°1 -Premier verbe.....	135
<u>Figure n°26</u> : Exercice n°3 -Item n°1- 2 <sup>ième</sup> Verbe.....	136
<u>Figure n°27</u> : Exercice n°2 -Item n°2.....	136
<u>Figure n°28</u> : Exercice n°3 -Item n°3.....	137
<u>Figure n°29</u> : Exercice n°3 -Item 3 -2 <sup>ième</sup> membre.....	138

### **La huitième année fondamentale**

<u>Figure n°30</u> : Exercice n°1-Item n°1/ 1 <sup>er</sup> membre.....	141
<u>Figure n°31</u> : Exercice n°1-Item n°1/ 2 <sup>ième</sup> membre.....	141
<u>Figure n°32</u> : Exercice n°1- Item n°1 / 1 <sup>er</sup> membre.....	143
<u>Figure n°33</u> : Exercice n°1- Item n°1/ 2 <sup>ième</sup> membre.....	143
<u>Figure n°34</u> : Exercice n°2 -Item n°1.....	145
<u>Figure n°35</u> : Exercice n°2 -Item n°2.....	146
<u>Figure n°36</u> : Exercice n°3 -Item n°1.....	147
<u>Figure n°37</u> : Exercice n°3 - Item n°2,1 <sup>er</sup> verbe.....	148

### **Exercice de la 9<sup>ième</sup> année fondamentale**

<u>Figure n°38</u> : Exercice n°1 - Item n°1.....	150
<u>Figure n°39</u> : Exercice n°1 - Item n°2.....	151
<u>Figure n°40</u> : Exercice n°1 - Item n°3.....	152
<u>Figure n°41</u> : Exercice n°2 - Item n°2.....	156
<u>Figure n°42</u> : Exercice n°2 - Item n°3.....	157
<u>Figure n°43</u> : Exercice n°2 - Item n°4.....	159
<u>Figure n°44</u> : Exercice n°2 - Item n°5.....	160

## INTRODUCTION

Nous avons l'intention d'aborder dans le cadre de cette modeste recherche la question de l'hypothèse et son expression en classe de français, langue étrangère. Cette dernière, avant d'être une question de maîtrise de la langue et de son système, est de notre point de vue liée à l'ordre conceptuel, c'est-à-dire liée à la logique et au raisonnement. En somme, elle fait partie de l'articulation entre le linguistique et le cognitif, de là, elle sera donc, la clef de voûte de notre étude. C'est pour quoi, il est tentant de présenter le raisonnement comme un partenaire de la logique. En effet, les réponses correctes dans les tâches de raisonnement sont fondées sur des normes logiques et les erreurs sont des indicateurs d'un raisonnement incohérents puisque la logique constitue, en général, l'arrière-plan pour l'évaluation de ses raisonnements.

Afin d'offrir un aperçu cohérent, sur le raisonnement propositionnel, nous ferons appel aux distinctions utilisées dans les analyses linguistiques. La raison est que les catégories linguistiques telles que la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et les structures de surface sont très efficaces dans la description des théories et des phénomènes du raisonnement propositionnel.

La syntaxe, par exemple, s'occupe des règles déterminant les combinaisons de mots qui font qu'une phrase est grammaticale.

Dans le domaine du raisonnement, certains chercheurs mettent l'accent sur le fait que les inférences propositionnelles sont mieux perçues comme un ensemble de règles fondamentales faisant partie de notre équipement cognitif naturel.

L'utilisation des outils linguistiques concerne aussi la sémantique, dont le domaine est celui de la signification des termes dans les propositions, ainsi que la manière dont ces données sont utilisées pour décrire la réalité : il y a en effet une approche spécifique dans le domaine du raisonnement, connu comme « Modèles Mentaux », qui s'intéresse aux possibilités qui sont offertes par l'affirmation du type que la phrase « si p, alors q », confirmant ensuite que « p » est vrai.

Ces catégories empruntées à la linguistique peuvent être élargies aussi à d'autres notions, telles que la pragmatique et la structure de surface, qui jouent un rôle très important dans le raisonnement propositionnel. Si nous ajoutons à ces

notions celle du développement, un autre aspect qui a beaucoup d'intérêt pour la linguistique, nous aurons une approche assez complète du raisonnement.

Cette approche utilisera quelque concept logique : le connecteur « Si ». Il est vrai que certains chercheurs utilisent le concept « opérateur logique » au lieu de connecteur. Où se situe donc la différence ? Elle n'est pas toujours de rigueur dans la littérature logique et pragmatique : l'opposition se trouve définie en terme de « portée ».

Par définition, « un opérateur est un foncteur qui a pour argument une proposition atomique, alors qu'un connecteur est un foncteur qui a pour argument une paire ordonnée de propositions ».

Il y a deux constantes fonctionnelles propres aux langages logiques : l'opérateur de négation d'un côté et les connecteurs de conjonction, de disjonction, d'implication et d'équivalence, de l'autre. La tradition logique n'a pas utilisé cette distinction parce que les propriétés logiques sont formulées indépendamment du nombre d'arguments de la fonction. La tradition anglo-saxonne, parlera de connecteur propositionnel tandis que la tradition continentale, d'opérateur propositionnel, de foncteur ou de relateur. (cf. Grize, 1972)

Toutefois, nous trouverons dans le manuel de Grize une différence entre opérateur ou foncteur, d'une part et relateur, d'autre part : les foncteurs sont des opérations sur des variables ou méta-variables logiques : (négation, disjonction, conjonction, conditionnelle, biconditionnelle), alors que les relateurs (implication, équivalence) sont définis par des opérations booléennes (réflexivité, symétrie, transitivité).

Certains emplois pragmatiques de « si », dits austiniens, n'introduisent pas une condition suffisante pour le conséquent (définis logiquement comme condition nécessaire pour l'antécédent)

Ex : « Si tu as soif, il y a de la limonade dans le frigo »

Le connecteur « si », dit « d'inférence invitée », est sur le même plan que le « si » « austinien » et n'introduit pas une condition suffisante pour le conséquent : par exemple, si un père dit à son fils : « Si tu rentres après dix heures, tu seras puni », la lecture appropriée est celle qui interprète « si » comme une biconditionnelle, c'est-à-dire qui restreint la vérité de la relation à la vérité ou à la fausseté commune de l'antécédent.

Pour mieux appréhender la notion de connecteur, il serait bon de voir la définition d'autres auteurs.

Patrick Charaudeau, de son côté, rappelle que ces « mots grammaticaux, encore appelés conjonction (dans la tradition grammaticale) ou subjonction, connecteurs, ouvreurs, relateurs (dans la tradition linguistique), ne sont pas monosémiques » (Charaudeau, 1992). D'un autre côté, P. Le Goffic écrit à propos des adverbes en « que » et « si » que leur rôle de connecteur (c'est-à-dire de conjonction) est clair et reconnu par la tradition ».

Le dernier élargissement de la notion de connecteur est celui qui la fait désigner également les propositions, sous prétexte que les prépositions sont comme les conjonctions de subordination [(cf. Pottier, 1962)]. C'est ce que Bernard Pottier appelait des « éléments de relation », c'est-à-dire des morphèmes qui instaurent une relation entre deux constituants, donnant la structure : « Syntagme A + Élément de relation + Syntagme B ».

De son côté, Maxi Krause écrit : « le terme de connecteur est à prendre dans un sens très large. Les signifiants étudiés sont des éléments de mise en relation que ce soit de phrase à phrase ou l'intérieur d'une même phrase. A l'intérieur de la phrase, leur fonction syntaxique est de relier un groupe nominal ou adverbial à un autre groupe syntaxique, sur le plan sémantique, ils portent (seuls ou en combinaison avec d'autres éléments) des relations » [(Krause 2000)]

Le terme connecteur devient alors une sorte d'archi-lexème qui coiffe un certain nombre de termes hyponymes comme conjonction, préposition, adverbe, etc.

Par contre, Claude Guimier signale dans son « introduction » du premier numéro de Syntaxe et Sémantique : « Le terme même de « connecteur » n'est pas reconnu par la tradition grammaticale, qui nous a habitué au maniement de catégories telles que celles des prépositions, des conjonctions, des pronoms relatifs, des adverbes, etc. » [art. Ira Noveck, 1972]

D'une manière générale, toutes ces idées se retrouvent résumées par Jean Rémi Lapaire et Wilfrid Rotgé, dans Séminaire Pratique de Linguistique anglaise où nous lisons : « On regroupe sous le nom très général de « connecteur » des marqueurs appartenant à des catégories grammaticales diverses, conjonctions de subordination ou de coordination, des adverbes en particulier conjonctifs ou même dans certains cas, des prépositions (bien que cet usage soit moins généralisé » [ S.P.L.A -3<sup>e</sup> numéro, 1992].



Vu l'énorme association de toutes les catégories grammaticales au concept de « connecteur », nous avons pensé que seule la théorie du raisonnement propositionnel pouvait nous permettre d'obtenir des résultats convenables.

Nous avons donc éliminé les concepts d'opérateurs, connecteurs, connecteurs conditionnels, ou biconditionnels, etc.

En effet, le raisonnement propositionnel nous permet d'évoluer tout au long de notre recherche, d'élaborer une grille englobant le connecteur « si », appelé le plus souvent « subjonction ».

Nous avons donc choisi d'étudier le connecteur « si », lié à l'expression de l'hypothèse. Cette étude s'effectuera selon l'analyse propositionnelle ou tout simplement selon le raisonnement propositionnel.

Pour cela, nous avons délibérément choisi trois grammaires normatives qui font autorité dans le milieu enseignant.

De nombreux linguistes se sont penchés sur les problèmes que soulèvent la notion d'hypothèse et les diverses manières dont use le français pour l'exprimer. Certains linguistes ont même étudié le connecteur « si » en liaison avec les autres connecteurs.

Pour nous, l'hypothèse ne sera perçue que comme une proposition et « si » ne sera vu que comme un relateur, un connecteur. On appellera la première partie qui suit immédiatement le « si », «l'antécédent» et la seconde partie qui le suit le «conséquent».

Il y a donc deux formes d'inférence valides liées au conditionnel. La première est appelée le Modus Ponens (MP) et la seconde le Modus Tollens (MT).

Le Modus Ponens est simple. Si quelqu'un exprime la phrase suivante : «S'il pleut alors le trottoir est mouillé » et affirme qu'il pleut, la conclusion que le trottoir est mouillé est justifiée. En règle générale, nous aurons : « Si p alors q », confirmant ensuite que « p » est vrai ce qui justifiera la conclusion «q ».

Cependant, le Modus Tollens demande quant à lui plus d'effort pour être effectué. Dans ce dernier, lorsque la prémisse majeure est « si p alors q » et la mineure est « non q », cela justifie la conclusion « non q ». Ainsi, lorsqu'on est informé que s'il pleut, le trottoir est mouillé, et que le trottoir n'est pas mouillé, on peut logiquement conclure qu'il ne pleut pas.

Le Modus Tollens est considéré comme un processus qui s'exécute en quatre opérations :

- 1.- On suppose l'antécédent de la prémisses majeure (il pleut).
- 2.- La supposition qui va avec le conditionnel amène à une sorte de conclusion provisoire «le trottoir est mouillé».
- 3.- La conclusion provisoire (de l'étape 2) et l'information donnée (que le trottoir n'est pas mouillé) amène à une contradiction.
- 4.- Cette contradiction autorise l'élimination de la supposition (ce n'est pas le cas, donc il ne pleut pas).

Il y a aussi deux autres formes d'inférence concernant le conditionnel qu'on appelle «sophisme». Bien qu'ils ne soient pas valides, ils sont assez répandus dans le raisonnement des personnes, pour mériter d'être cités ici. La première forme est la négation de l'antécédent. Cette forme d'inférence conditionnelle se base sur la représentation du conditionnel (Si  $p$  alors  $q$ ) suivie de la négation de l'antécédent (Il n'y a pas de  $p$ ). Cela amène un très grand nombre de personnes à conclure qu'alors il n'y a pas alors de  $q$ .

Considérons le conditionnel présenté ci-dessus : «s'il pleut, alors le trottoir est mouillé», accompagné du fait qu'il ne pleut pas : cette combinaison de prémisses pousse beaucoup de monde à accepter la conclusion que le trottoir n'est pas mouillé. Or, cette conclusion n'est pas justifiée par la logique déductive formelle. Pourquoi ? Est-ce que cela signifie que par une journée ensoleillée, le trottoir ne peut pas être mouillé ? Evidemment non ? De la même manière, il y a l'autre forme d'inférence non valide, à savoir, l'affirmation du conséquent.

Supposons toujours la proposition 4 - «S'il pleut alors le trottoir est mouillé », et le fait que (le trottoir est mouillé). Ceci amène de nombreuses personnes à accepter «  $p$  » (il pleut).

Ici aussi, le trottoir peut être mouillé pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'antécédent. Les éléments fournis dans les prémisses mineures dans la négation de l'antécédent et dans l'affirmation du conséquent, ne sont pas suffisants pour valider les conclusions respectives. Pour notre étude, nous prendrons le cas général du type «Si  $p$ ,  $q$  ».

Notre travail comporte deux parties :

Une première, théorique, qui compactera (ramassera) toutes les données fournies par les trois grammaires normatives disponibles dans presque toutes les bibliothèques de nos écoles, nos collèges d'enseignement moyen et de nos lycées. Cela ne veut pas dire que nous allons nous contenter de ces seules grammaires.

Nous ajouterons à ces dernières des articles relativement récents qui viendront compléter nos informations grammaticales. En général, ces articles prennent en charge les notions anciennes sous un jour nouveau, selon une méthode beaucoup plus linguistique que grammaticale.

Ce type de regard neuf jeté sur les anciennes notions grammaticales issues de la tradition latine a permis à la linguistique d'avoir une nouvelle perception de ces notions. Il faudrait rappeler, ici, que la linguistique n'est pas encore parvenue à régler le gros problème des temps, ce qui nous a poussé à nous intéresser à cet aspect quelque peu traditionnel, bien que cela soit une autre paire manches qui ne relève directement pas de nos propos.

Cette première partie est composée de six chapitres et comprendra la présentation critique de l'expression de l'hypothèse dans Le Bon usage de Maurice Grevisse, celle du point de vue de R.L. Wagner et J. Pinchon, celle du point de vue de La Grammaire Larousse du français Contemporain.

Une analyse du point de vue D'O. Ducrot, à ce sujet, viendra compléter les points de vue énoncés ci-dessus.

Le tout sera complété par l'analyse de deux articles de C. Wimmer et H. Vairel, ainsi qu'une étude sur le fonctionnement de l'hypothèse en arabe, langue nationale, en arabe algérien et en Tamazight.

Quant à la seconde partie, elle comprendra d'abord l'étude des circulaires et des manuels du deuxième palier de l'école fondamentale. Seront ensuite étudiés : Les documents du troisième palier, à savoir la circulaire du 17 octobre 1976, ainsi que les autres documents de la classe qu'ils soient utilisés par les élèves ou par les professeurs.

Quant au chapitre IV, il s'intéressera tout d'abord la situation socio-économique des enquêtés et ensuite, il développera, une enquête effectuée en 1994 avec les élèves pour mieux appréhender ce qu'ils ont retenu de cette activité qu'est l'expression de l'hypothèse.

Au chapitre V, nous analyserons les réponses des exercices donnés au second palier de l'école fondamentale et leurs résultats. En général, nous n'aurons à voir que la cinquième année primaire et la sixième année primaire. Il faut rappeler que les premiers documents de quatrième année primaire renfermaient l'expression de l'hypothèse. Ils furent utilisés jusqu'en 1988, après le premier aménagement scolaire.

Au Chapitre VI, l'analyse portera sur les exercices donnés au 3<sup>e</sup> palier pour mieux apprécier ce qui a été retenu des enseignements de l'hypothèse et le chapitre VII sera consacré à faire quelques propositions de solutions qui permettront à coup sûr de revoir son l'enseignement de l'hypothèse. Enfin, le travail se terminera par les possibilités d'ouverture sur d'autres recherches sur l'expression de l'hypothèse.

## Chapitre 1

### La présentation critique de l'expression de l'hypothèse

#### 1.1 Dans le bon usage de Maurice Grevisse

L'expression de l'hypothèse apparaît dans la quatrième partie de sa grammaire qui traite des propositions subordonnées. Cette partie de la grammaire comprend trois paragraphes : Le premier traite des propositions substantives, le second, des propositions adjectives ou relatives et le dernier des propositions adverbiales ou circonstancielles.

C'est dans ce dernier chapitre que l'auteur traite des « conditionnelles » ou Hypothétiques.

L'auteur pense que les hypothétiques posent un problème que l'on peut d'abord, envisager comme un problème de subordination.

Alors que nous savons que l'expression de l'hypothèse est d'abord un problème de pensée que nous verrons plus loin lorsque nous définirons les concepts de condition et d'hypothèse

Cette subordination est commune à toutes les propositions telles que les comparatives, les finales, ...etc, elle n'est pas propre à l'expression de l'hypothèse. Elle mérite une description plus étendue que les autres types de propositions. Comprenant qu'il y a là quelque chose de différent par rapport au reste des autres propositions, l'auteur envisage une description plus complète, plus étendue pour mieux faire comprendre les hypothétiques.

##### 1.1.1 Les définitions opératoires :

Avant de détailler le contenu des treize pages, il serait peut-être, bon de donner ce que veulent dire, pour l'auteur, les concepts de subordonnée et de proposition.

Qu'est- ce- qu'une proposition pour l'auteur ?

Elle est : " *tout mot ou tout système de mots au moyen desquels nous manifestons un acte de notre vie psychique ; C'est une unité constitutive d'un*

*énoncé, composé en général d'un groupe nominal et d'un groupe verbal et formant une partie d'une phrase, sinon la phrase tout entière."*<sup>1</sup>

Donc, nous pouvons comprendre que l'hypothèse, et la condition sont un acte de la vie psychique de l'être humain, comme «une *impression sentiment, jugement, volonté* »

Pour la subordination, l'auteur ajoute plus loin :

*"La proposition subordonnée est celle qui est dans la dépendance d'une autre proposition qu'elle complète."*

Nous devons retenir que la proposition subordonnée conditionnelle dépendra et complétera la proposition principale.

### 1.1.2 Analyse du titre de propositions conditionnelles ou hypothétiques

Arrêtons-nous au titre du sous- chapitre qui mérite que nous fassions des critiques : « *propositions conditionnelles ou hypothétiques* »

Le «ou » serait-il explicatif comme celui du chapitre 2 : « *les propositions adjectives ou relatives* » ?

« Condition et hypothèse » seraient deux actes de notre vie psychique, équivalents.

Le « ou » a-t-il une valeur alternative ? Ceci ne saurait être admis et l'auteur devrait traiter des unes et des autres.

Pour mieux saisir la nuance, nous consulterons le dictionnaire Larousse<sup>2</sup> aux articles :

« *Condition* » : « *circonstances extérieures dont dépendent les personnes ou les choses* ».

« *Hypothèse* » : « *supposition que l'on fait d'une chose possible ou non, et dont on tire une conséquence* ».

Si nous nous rangeons au point de vue notionnel de l'auteur, nous ne saurons comprendre qu'une catégorie grammaticale puisse regrouper deux notions différentes.

Cette explication est bien donnée dans la syntaxe du français moderne<sup>3</sup> :

*"On ne confondra pas supposition (fondement nécessaire à l'hypothèse) qui consiste à admettre comme réalisé quelque chose dont on fait le point de départ d'un raisonnement, d'où l'on tire une conséquence, (ou une conclusion logique) avec la*

*condition, qui n'est qu'une circonstance sans laquelle la conséquence ne se produirait pas ; (ou sans qui la conclusion logique ne serait pas valable).*

*A condition que, pourvu que, moyennant que, sont (.....) des ligatures proprement conditionnelles. Les seules conjonctions si et quand, (l'une et l'autre sous certaines réserves et seulement dans certains emplois) sont vraiment suppositives, (c'est-à-dire hypothétiques)".*

### 1.1.3 L'analyse de la partie comprenant les propositions hypothétiques

Cette partie comprend :

#### 1.1.3.1 Les mots subordonnants

Tous les subordonnants ne sont traités que dans un seul paragraphe complété d'une page et demi de remarques. L'auteur propose une liste de « conjonctions ou de locutions conjonctives : 27 au total et parmi ce nombre la conjonction « si ». Toutefois, les remarques qu'il donne dans ce paragraphe admettent d'emblée une autre conjonction « que », non citée dans la liste précédente, dans trois cas :

- Pour éviter la répétition de la plupart des conjonctions ou locutions conjonctives, l'auteur donne l'exemple ci-dessous :

*« A condition qu'il fera réparer et qu'il paiera.... »*

- Proposition conditionnelle introduite par une proposition autre que si : Nous laisserons ces cas parce qu'ils n'intéressent pas notre recherche.

- Les propositions conditionnelles marquant une alternative, si elles ont un même sujet, peuvent être introduites par « que », repris ou non avec le second verbe :

Ex : *« Qu'elle le glorifie ou le salisse, les faits qu'elle cite m'apparaissent insignifiants ».* (F. Mauriac, *le nœud de vipère*, P.291).

#### 1.1.3.2 Emploi du mode

- Propositions introduites par si

Trois paragraphes composent cette partie à laquelle, il est ajouté un complément explicatif de certaines exceptions - (le futur ou le conditionnel après la subjonction «si ») - qu'il illustre avec des exemples empruntés à Diderot<sup>4</sup> .

Il fait remarquer que ces phrases introduites par «si» n'ont pas un sens conditionnel bien marqué. Il rappelle que l'ensemble de ces phrases exprime une pensée avec «une force particulière »

Au paragraphe (2688), page n°1372, on retrouve : d'une manière générale «si conditionnel régit l'indicatif".

Ensuite, l'auteur précise qu'il y a lieu de tenir compte de trois cas. Cela revient à appliquer au français les notions calquées du latin et qui sont :

- L'hypothèse pure et simple

Maurice Grévisse fait remarquer : *"la proposition conditionnelle exprime un fait présent passé ou futur sur la réalité duquel on ne se prononce pas ou indique simplement que de la réalisation de la condition résulte, a résulté ou résultera le fait marqué par la principale"*.

Il ajoute plus loin : *"Dans ce cas, la principale comme la subordonnée ont leur verbe à l'indicatif "*

Mais ceci ne suffit pas, il est nécessaire d'atténuer cette affirmation par une nouvelle remarque :

*« Lorsque la principale exprime un ordre, une prière, il se met à l'impératif ou au subjonctif"*

*Ex : « Si tu viens en ami, entre. Ou encore, « s'il vient en ami, qu'il entre. »*

On sait qu'il est de même pour la proposition subordonnée quand celle-ci n'est pas une proposition conditionnelle.

Lorsque la condition est relative à l'avenir, elle est exprimée par le présent de l'indicatif et parfois, on se sert de périphrase pour indiquer explicitement que la condition est relative à l'avenir. Ceci est un reste de l'utilisation de la condition dans l'ancienne langue. La condition est exprimée parfois par une périphrase à l'aide des verbes : (vouloir, pouvoir, devoir, aller, venir...etc.). Elle s'exprimait aussi, mais rarement, par le futur (comme en latin). Cet usage se rencontre encore au XVI e siècle.



- Potentiel se dit d'un mode qui peut indiquer la possibilité d'une action, une action en puissance, virtuellement, en imaginaire.

*"La proposition conditionnelle exprime un fait futur que l'on considère comme éventuel ou comme imaginaire".*

Nous retrouvons la règle:

*"La principale se met au conditionnel présent, la subordonnée à l'imparfait de l'indicatif".*

*Ex : « Si tu faisais cela, je te haïrais » ( Brieux, la foi)*

Ensuite, l'auteur rassemble de rares exceptions des grands auteurs tels que Racine, Gide et Valéry.

- Parfois, le fait principal est considéré comme présent et est exprimé par le présent de l'indicatif.

*"S'il m'échappait un mot, c'est fait de votre vie" (Racine, Bajaz, II)*

- Le futur dans la principale et l'imparfait dans la subordonnée, fait exceptionnel :

*"Si tu supprimais à présent les prophètes, les choses mêmes prendraient une voix; et si tu te refusais à l'entendre, toi-même prophétiseras" (A. Gide, Saül, III).*

*"Ce sont eux qui seront l'avenir, si jamais la fédération l'emportait" (FR. Mauriac, dans le figaro littéraire du 4 mars 1968, Page n°4).*

- Dans la tournure suivante, la subordonnée a son verbe à l'imparfait du subjonctif. Il s'agit d'un archaïsme :

*"Ne savons-nous pas qu'un homme est un homme et que si tout fût exactement mis à nu, personne n'oserait regarder personne? (P. Valery, remerciements à l'Académie Française, pléiade T1 Page n°744)*

Cet archaïsme est expliqué plus loin (n° 2697 Page n°1376 - M. Grevisse, le Bon Usage).

Conclusion :

Ce sont des actions virtuelles dont la réalisation est souvent impossible; elles relèvent de l'imaginaire et, l'imaginaire n'est pas totalement réalisable. Quand elles viennent à se réaliser c'est vraiment l'exception !

- Irréel

Définition : L'irréel est une action qui ne se réalisera pas.

« *Le conditionnel exprime donc un fait éventuel ou irréel dont la réalisation est regardée comme la conséquence d'un fait supposé, d'une condition* » ex : « **[Ces maisons]** nous diraient des choses à pleurer et à rire , si les pierres parlaient » A. France , Pierre Nozière ,P.239

Nous savons qu'une pareille action ne risque pas de se réaliser puisque les pierres ne parlent pas.

*"La proposition conditionnelle exprime un fait présent ou passé que l'on regarde comme contraire à la réalité"*

- Quand la condition se rapporte au présent, on a la structure suivante :

« Si + imparfait de l'indicatif.....conditionnel présent. »

- Quand la condition se rapporte au passé, on a la structure ci-dessous :

« Si + plus - que- parfait de l'indicatif ....conditionnel passé ».

M.Grevisse fait remarquer en observations qu'après si marquant un fait irréel dans le passé, la langue littéraire peut mettre, dans la subordonnée et dans la principale ou dans l'une des propositions seulement, le plus-que-parfait du subjonctif équivalent, dans la subordonnée, au plus-que-parfait de l'indicatif, et dans la principale, au conditionnel passé.

*"Si j'avais cherché, j'aurais trouvé"*

*"Si j'eusse cherché, j'eusse trouvé"*

*"Si J'avais cherché, j'eusse trouvé"*

*"Si j'eusse cherché, j'aurais trouvé"*

*"Parfois le sens de la phrase est tel que l'on a dans l'une des deux propositions l'irréel du présent, et dans l'autre l'irréel du passé Avec la condition irréaliste on a parfois, dans la principale, l'imparfait de l'indicatif se substituant au conditionnel"*

*passé pour indiquer la certitude d'un fait qui devait être la conséquence infaillible d'un autre fait".*

*"Si vous n'étiez pas venu, je vous faisais appeler" (A.France L'orme dumail, page n°62)*

Lorsque, dans une donnée d'hypothèse marquant le potentiel ou l'irréel, un des éléments de la proposition est mis en relief au moyen de : *"c'était.....qui (ou.....que), ç'avait été.....qui (ou.....que), ç' eût été.....qui (ou.....que), la langue parlée met le verbe à l'indicatif ou au subjonctif (imparfait ou plus que parfait selon les phrases)*

Dans la langue parlée, comme dans la langue littéraire, nous mettons le verbe au conditionnel pour marquer l'éventualité. Par contre,

*"La langue populaire (Paris, Poitou, Anjou, Belgique, Suisse Romande) emploie le conditionnel après si ou si que marquent le potentiel ou l'irréel.*

*Si tu pourrais m'voir à présent, tu m'donn'rais pus d'quatre vingts ans".*

*(J. Rictus Cantilènes du malheur, jasant de la vieille, cité par Renchon ).*

*"Si tant est que (.....) se fait suivre du subjonctif : cette locution sert à exprimer une supposition que l'on fait avec l'arrière-pensée qu'elle reste douteuse ou sujette à caution, elle se trouve aussi, et moins rarement qu'on ne croirait, avec l'indicatif".*

L'auteur a tenté de signaler dans ce paragraphe tous les phénomènes rencontrés. Nous ne pouvons que savoir gré à l'auteur d'avoir tenté de tout rassembler dans ce paragraphe. L'auteur ne pouvait qu'être contraint à ce classement par les priori de potentiel et d'irréel qui nous viennent directement du latin, de l'ancien français.

Lorsque nous avons une seconde donnée d'hypothèse coordonnée à une première donnée ou simplement juxtaposée commençant par si, comme si ; ces deux structures sont fréquemment remplacées par que, équivalent à, en supposant que, au cas que. Ce qui explique la présence du subjonctif.

Pour le sens, la seconde supposition est alors, comme dépendante de la première (tandis qu'avec si, ou si, mais si, la seconde supposition garde une sorte d'autonomie à l'égard de la première et ne s'y emboîte pas convenablement.) .

En outre, deux notes signalent qu'il y a là des constructions qui seraient l'inverse de celles signalées précédemment. S'agirait-il encore «de propositions introduites par si ».

« Comme si » est une locution et le problème posé est bien celui du mode. Pourquoi cet amalgame ?

Exemple

*"Si vous reculiez quatre pas et que vous creusiez, vous trouverez un trésor"*

(La fontaine, vie d'Esopé).

Remarques :

- On retrouve l'indicatif, aussi ;

Exemple

*"Si, demain, un pouvoir pour qui vous auriez estime et confiance se trouvait à votre tête et qu'il vous tendait la main"*

(Charles de Gaulle, Discours et message, T.II, Page n°387).

Fort rarement, on rencontre dans la seconde subordonnée conditionnelle, le subjonctif.

Exemple

*"Certaines de nos craintes ne sont que l'envers(.....)des sévices et mauvais traitements que nous ferions subir à quelqu'un si nous étions un autre et s'il fût nous"*  
(P. Valéry, mélange, pléiade, T1. Page n°324).

*"La proposition introduite par si peut n'avoir aucune valeur conditionnelle; son verbe se met alors à l'indicatif, quand on exprime un fait éventuel" :*

- Elle peut marquer un fait dont la raison est indiquée par la proposition qui suit :
- Elle peut avoir la valeur causale et exprimer le motif d'un fait indiqué avant ou après elle"

Elle peut avoir la valeur d'une proposition substantive.

Elle est proposition - objet dans l'interrogation indirecte

Après (c'est) à peine, c'est (tout) au plus, (c'est) tout juste, elle a la valeur d'une indépendante.

- Elle peut avoir la valeur temporelle et marquer la répétition

(Si = Toutes les fois que)

- Elle peut marquer l'opposition.

L'auteur mentionne en nota bene que l'on rencontre parfois, après si, un futur ou un conditionnel dans les cas signalés ci-dessus.

- "Ex : *si cela vous fera plaisir, remettons la paysanne en croupe derrière son conducteur* ". (Diderot, Jacques le fataliste, édition, pléiade, P.508).

- Ex : «*Qui donc attendons-nous, s'ils ne reviendront pas* » V.Hugo, *contemplations*.

Ici, le « si » a la valeur de la forme interrogative.

L'auteur a employé un classement très surprenant. Car il a mêlé les propositions conditionnelles aux propositions n'ayant « aucune valeur conditionnelle»

N'aurait-il pas fallu qu'il choisisse de traiter les subordonnées conditionnelles uniquement et de laisser le reste ou bien de traiter des propositions introduites par si et indiquer au fur et à mesure de leur apparition les effets de sens.

- Propositions conditionnelles introduites par une subjonction autre que SI :

Dans les propositions conditionnelles introduites par une conjonction autre que si, le verbe se met :

- D'une manière générale au subjonctif.

- Il se met ordinairement au conditionnel après: au cas où, dans les cas où, pour le cas où, dans (ou pour) l'hypothèse où, qui exprime assez souvent l'éventualité.

- A l'indicatif futur (futur simple ou futur du passé )ou au subjonctif après à (la) condition que, sous (la ) condition que, moyennant que (tout vieilli) l'indicatif est présent quand la condition est tranchante, le conditionnel si le fait est hypothétique.

- Tournures verbales de condition non introduites par une subjonction :

Le rapport de condition peut aussi être exprimé par :

- Un infinitif précédé de : à ou de, - ou d'une des locutions prépositives, à moins que, à condition de.

Ex : «*A les entendre, ils ne sont pas coupables* » (Académie)

Ex : « *A les détailler, les traits de madame Gance n'avaient rien d'extraordinaire* ». (A. France, le livre de mon ami, P.173).

- Un gérondif ayant le même sujet que le verbe principal.

Ex : « *J'attire en me vengeant sa haine et sa colère, J'attire ses mépris en ne me vengeant pas* » (Corneille, cid,I.7).

-Un simple adjectif, un simple participe adjectif ou un simple nom, marquant elliptiquement la condition.

Ex : « *Je t'aimais inconstant, qu'aurai-je fait fidèle* » (Racine, *Andromaque*).

- Un participe présent en construction absolue ;

Ex «*Etant admis que nous pourrions tout, qu'allons –nous faire de cette omnipotence* » (J. Rostand, inquiétudes d'un biologiste, P.12).

- Un participe présent ayant le même sujet que le verbe principal.

Ex «*J'observe, comme vous, cent choses tous les jours, qui pourraient mieux aller, prenant un autre cours* » (Molière, les Misérables).

- La locution néologique: " pour un peu".

Ex : « *Pour un peu, il aurait pris rang dans la foule des victimes* » (J. Romain, les hommes de bonne volonté, T. III, P.174)

L'auteur reste cohérent avec sa définition de la proposition. Toutefois, il y a lieu de se demander si " à, de, les locutions prépositives" sont différentes des conjonctions qui introduisent les propositions conditionnelles ? -(Si oui dans quelle mesure ?)

1.1.3.3 - La proposition conditionnelle affecte la forme de la proposition principale unie à celle-ci par simple juxtaposition ou coordination.

La donnée de l'hypothèse peut s'exprimer :

- Par, n'était (ent), n'eût été, n'eussent été, suivi d'un sujet:

Ex : « *N'étaient les hirondelles qui chantent, on entendrait rien..* » P. Loti vers Ispahan).

- Par une "proposition interrogative "(réelle ou fictive) :

Ex : « *S'élançait- il contre la porte tournante d'un café, il faisait le plus souvent, avec un élan sans réserve* » (G. Duhamel, deux hommes)

- Par une proposition à l'impératif ou au conditionnel toujours placée avant la principale. Ex : «*Fais un pas, je t'assomme* » (V. Hugo, légende)

- Par une proposition au subjonctif" (presque toujours au présent), sans que et surtout avec venir :

Ex : « *Vienne encore un procès et je suis achevé* » (Corneille)

Conclusion :

Que veut dire "affecter la forme d'une principale "? De deux choses l'une:

- Si l'on considère que la proposition hypothétique est principale, où est la subordonnée ?

- Si elle n'est pas considérée comme telle, serait-elle la subordonnée ?

Une telle description visant à l'abondance des termes tels que "exprimer, "considérer," "indiquer", organise le point de vue selon des critères sémantiques.

Il en résulte donc un morcellement de la description en paragraphe tantôt régis par le sens et tantôt régis par la forme. A quoi est dû ceci ? Il nous semble que cette perturbation dans l'analyse vient du fait que l'auteur conserve les trois principaux concepts venant du latin, à savoir : « réel, irréel et potentiel ».

Le fait que l'auteur ne renonce pas à l'utilisation des termes hérités du latin (potentiel, irréel), l'amène à se répéter dans plusieurs subdivisions souvent différentes.

Enfin, le choix de grandes parties semble poser le problème du rapport de la proposition conditionnelle à la principale. On remarque qu'il y a là une conception grammaticale propre à l'auteur. La conditionnelle qui est une forme de pensée a épousé le sens de complémentarité comme une simple proposition subordonnée qui vient ajouter un sens complémentaire à la principale. Or, la proposition conditionnelle pourrait être, en soi, le principal élément, c'est - à - dire, si nous venions à retirer ou à enlever cette proposition, il ne resterait pratiquement rien. Par contre dans les infinitives ou autres propositions, la principale garde toujours le sens premier que la phrase tente d'engager dans le discours. Il aurait fallu donc rechercher d'autres outils langagiers pour traiter le problème des hypothèses, au lieu de leur consacrer un certain nombre de pages supplémentaires.

## 1.2 Présentation du point de vue de R.L. Wagner et J. Pinchon <sup>5</sup> :

La question de l'hypothèse est présentée dans la dernière partie de l'ouvrage, sous le titre de : "La phrase "

Cette partie se subdivise en deux parties:

### 1. 2.1 "La phrase simple"

### 1.2.2 "Syntaxe des phrases complexes" :

Cette seconde partie intitulée "syntaxe des phrases complexes" se répartit en :

#### 1.2.2.1 Propositions conjonctives introduites par que

#### 1.2.2.2 Propositions relatives

#### 1.2.2.3 Propositions interrogatives indirectes

#### 1.2.2.4 Propositions dépendantes hypothétiques

C'est dans la dernière partie des phrases complexes que nous retrouvons les hypothétiques. Leur présentation est comparable à celle effectuée par M. Grévisse. Le titre ne mentionne pas celui de "conditionnelles", mais uniquement celui d'hypothétiques". Est-ce que le concept «conditionnel» ne figure pas dans la grammaire de ces deux auteurs ? En effet, «ce point de langue est l'un des plus difficiles, en raison des profondes modifications qui sont intervenues dans l'expression de ce rapport et qui ont laissé des traces jusqu'en français moderne.»<sup>6</sup>

1.2.2.4.1 La question est abordée sous l'aspect de la subordination au lieu de la condition en tant que membre à part entière ou l'hypothèse constituée de deux membres. L'absence de l'un de ces deux membres, détruit le système.

### 1.2.3 Une description plus étendue :

La description réservée à ce point de vue peut être plus étendue que celle prévue à d'autres catégories propositionnelles dont les difficultés ne sont pas aussi complexes que celles des hypothétiques.

Toutefois, le point de vue de R.L. Wagner et J. Pinchon est différent de celui de M. Grévisse par le fait que les propositions hypothétiques ne sont pas comparables à toutes les autres catégories de propositions subordonnées. En effet, à la place de proposition subordonnée, nous retrouvons le concept «membre». Est-ce que ce concept est assimilé à subordonnée ?

1.2.3.1 Pour être en conformité avec le travail précédemment réalisé, nous verrons les définitions de propositions, de phrases complexes.....que donnent les auteurs de ce point de vue.

1.2.3.2 Le paragraphe 650, de la grammaire française classique et moderne de R.L. Wagner et J. Pinchon affirme à ce sujet que les propositions hypothétiques, consécutives et comparatives se différencient des autres propositions dépendantes qui se rattachent à l'ensemble de la principale.

Elles ne sont qu' " occasionnellement liées" à la principale qui pourrait" se suffire à elle-même ou être complétée par des subordonnées de nature diverse"<sup>7</sup>. Par contre, les « propositions hypothétiques, consécutives et comparatives" sont unies à la



principale de telle façon que l'une appelle nécessairement l'autre..... «ces phrases constituent un systeme».

Nous allons voir comment est défini le concept de propositions chez nos deux auteurs comme nous l'avons fait, auparavant chez M.Grevisse, et ce pour mieux mettre en évidence la différence d'analyse et l'utilisation de cette syntaxe.

1.2.3.3 Dans le paragraphe 588, les auteurs continuent à utiliser le terme de membre qui renvoie aux phrases verbales qui comportent suivant le cas : un membre qui a pour noyau un verbe à l'infinitif ou à un mode personnel ; deux ou plusieurs membres centrés autour d'un verbe à un mode personnel.

Ceci nous pousse à poser la question : qu'est-ce qu'un membre ?

Définition du dictionnaire Larousse :<sup>8</sup>

« *Chaque division de la phrase, de la période* », les auteurs se situent dans une zone grammaticale peu claire, puisqu'elle appartient à la fois, à la syntaxe et à la phonologie. En outre, le terme membre ne se définit pas complètement d'une façon pure, car, en mathématique, il signifie : «expression » : «*chacune des expressions d'une égalité ou inégalité* », or expression n'a pas le sens de phrase.

Donc, les propositions de la phrase hypothétique sont des membres d'une même expression, la proposition subordonnée n'est pas inféodée à la principale. les deux propositions, sont appelées « membres ». Il y a un véritable système qui risque de ne plus exister, aussitôt que l'un de ses membres est absent. Cette vision perçoit l'hypothèse en tant que notion et non comme une subordination.

1.2.4 Définition de la phrase complexe :

Dans le paragraphe 592<sup>9</sup>, les auteurs définissent ce qu'ils entendent par phrase complexe."

A partir d'une phrase comportant un sujet nominal, un complément d'objet nominal et un complément circonstanciel nominal, on peut construire un autre modèle de «phrase complexe en substituant à chacun de ces noms un prédicat verbal. (...) la nomenclature traditionnelle assigne le nom de proposition subordonnée à ces prédicats verbaux et les noms de proposition principale, membre principal, ou prédicat verbal, ou au terme ( ou syntagme) qui leur servent de support."

1.2.4.1 Le sous-chapitre propre à l'hypothèse est précédé de deux autres paragraphes (700) et (701)

Le premier prend en charge les définitions et le second, le classement.

Le paragraphe (700), en plus d'une partie historique, comprend trois alinéas.

1.2.4.2 Le premier alinéa mentionne le caractère commun que possèdent toutes ces phrases :

*"La réalisation du fait exprimé dans la proposition principale y dépend d'un autre fait conçu comme éventuel et posé comme tel, soit comme objet d'hypothèse"* Ensuite, les auteurs utilisent le même concept que celui utilisé par M. Grévisse: *" la proposition dépendante traduit un acte de l'esprit par lequel ou bien on recrée le passé, ou bien on construit l'avenir en imagination".*

1.2.4.3 Le second alinéa relève : *" le fait exprimé dans la proposition principale représente toujours une conséquence de celui qu'exprime la proposition dépendante: cette conséquence se tire de l'éventualité envisagée, de l'hypothèse formulée, ou découle d'une condition supposée"*

La formule a l'avantage d'expliquer, par une relation de conséquence commune, le classement d'hypothétiques, d'éventuelles et de conditionnelles sous une même rubrique. Elle ne lève pas la contradiction entre la notion et son expression syntaxique, relevée déjà chez Grevisse.

En effet, les auteurs ne distinguent pas entre la notion *«qui est une connaissance »* et l'expression syntaxique *«qui traite de la fonction et de l'ordre des mots dans la phrase»*<sup>10</sup>

Cet aspect contradictoire a été aussi relevé chez M. Grévisse :

1.2.4.4 Le troisième alinéa soulève le problème du rapport existant entre les différentes notions, conjonctions et locutions conjonctives.

*"Si" est classée à part parce que cette conjonction "symbolise l'hypothèse d'une manière indifférenciée."*<sup>11</sup>

Nous arrivons à un classement effectué selon les concepts pris en charge :

1.2.5 " L'éventualité pure ": que, quand, quand- même."

### 1.2.6 "Supposition pure" :

au cas où, pour le cas où, à supposer que, supposé que, en admettant que"

#### 1.2.6.1 « Supposition + restriction : " à moins que"

1.2.6.2 "Supposition +Alternative : soit que...,soit que, que...ou que, suivant que ...ou que, selon que...que"

### 1.2.7 "Condition" :

1.2.7.1 "Condition pure": "à (la) condition que, sous (la) condition que"

1.2.7.2 "Condition + souhait": "pourvu que"

1.2.7.3 "Condition + Proposition: "Pour peu que"

1.2.7.4 "Condition jugée peu recevable : si tant est que"

Ce classement définit chaque subordonnée par la notion véhiculée et qui est explicitée par le terme introducteur. Par contre, le classement arrêté au paragraphe (701), ne reprend pas le classement par notion, mais annonce une composition en trois parties :

D'une manière générale, l'hypothèse est actualisée au moyen de si : le verbe de la proposition dépendante est donc au mode indicatif. L'emploi du subjonctif plus-que-parfait après si dans les phrases hypothétiques relatives au passé est un archaïsme qui survit dans la langue écrite.

### 1.2.8 Phrases hypothétiques normales :

«toutes celles dont la proposition dépendante s'ouvre par une conjonction autre que « si » et « quand »ou par une locution conjonctive. Ces phrases hypothétiques seront étudiées sous l'angle du mode qui « est la seule question qu'elles posent »

1.2.8.1 "Les phrases hypothétiques introduites par "si" et par "quand" : elles sont étudiées à part « en raison de leur caractère systématique et des restrictions auxquelles y sont soumis l'emploi des modes et des temps »

En latin classique, il existait un rapport étroit entre le mode de la subordonnée et celui de la principale. On avait, soit l'indicatif dans tout le système, soit le subjonctif. L'indicatif énonçait l'hypothèse sans émettre d'appréciation sur sa vraisemblance. L'hypothèse peut porter sur un type purement logique : ex : « si dei sunt mali, non sunt dei » « *Si les dieux sont méchants, ce ne sont pas des Dieux* », elle peut aussi porter sur le futur, or habituellement dans ce cas, on retrouve d'ordinaire le futur antérieur dans la subordonnée - en général, il y a une perte dans ce système - le futur antérieur a été abandonné au profit du simple futur. Nous retrouvons dès les plus anciens textes, la forme Si + présent/futur <sup>12</sup>

Le subjonctif imparfait présentait l'hypothèse comme explicitement contraire à la réalité, et le subjonctif plus-que-parfait énonçait une hypothèse contraire à la réalité, mais dans le passé. Il est entendu qu'une hypothèse irréaliste déroulée dans le passé, exprimée par le plus-que-parfait, pouvait répondre à une conséquence irréaliste présente. Ce système précis et logique a sombré à cause des transformations morphologiques des verbes. Les formes du futur antérieur et de l'imparfait du subjonctif avaient disparu pour être remplacées par d'autres formes, rendant ainsi le système de l'ancien français plus largement différent de celui du latin classique.

#### 1.2.8.2 "Des phrases hypothétiques dont les éléments sont liés par une subordination implicite "

Les auteurs annoncent que "*la proposition dépendante se décèle par la mélodie et par la place qu'elle occupe*". On voit aisément que les auteurs sont embarrassés par le fait décelé chez M. GREVISSE. Peut-on trouver des phrases introduites par si et par quand pouvant être déclarées hors norme ? Est-ce que les phrases introduites par "si" et par "quand" constituent, à elles seules, un caractère systématique ?".

" *La subordination implicite ?*" serait décelable par sa place et par sa prosodie, critère dont on connaît le peu de fiabilité linguistique. Est-ce que la simple prosodie, critère de linguistique, peu fiable peut nous faire découvrir cette subordination. Est-ce que la prosodie seule peut nous indiquer la nature hypothétique de la phrase. Ces domaines d'utilisation de certaines formes d'hypothèse données par le sens et non par une subjonction telle que stipulée par ailleurs risquent de créer une confusion énorme dans le classement de toutes ces propositions. Il nous semble

qu'il serait très prudent de ne pas considérer, à l'origine, que la subjonction soit un indicateur des hypothèses. Mais, il faudrait considérer à la place de la subjonction, le temps comme un indicateur de l'hypothèse. Ce qui serait plus juste. Or, le paragraphe (592), vu plus haut, apportait la précision que la substitution d'un prédicat verbal à un syntagme nominal se faisait "*au moyen de morphème complexe.....ou au moyen de morphème simple*". Ceci rend la subordination très explicite.

#### 1.2.9 « *Les phrases hypothétiques* »<sup>13</sup> :

Cette partie ne comprend qu'un seul paragraphe (702) qui traite des modes dans les propositions dépendantes.

Il est dit que "*l'emploi du mode indicatif ou du mode subjonctif dépend de la conjonction ou de la locution conjonctive utilisée*".

Les auteurs citent que le mode subjonctif "*est de règle après, pourvu que, pour peu que, si tant est que à supposer que, en admettant que, à moins que, soit que .... soit que, que .....que* ». Il faut surtout reconnaître qu'une bonne partie de ce temps a disparu pendant l'évolution synchronique de l'expression de l'hypothèse.

Le système de l'hypothèse «logique» ne s'est pas modifié, mais en revanche celui du futur a subi la perte du futur antérieur.

Il en est resté seulement celui du subjonctif imparfait (forme issue d'un ancien plus-que-parfait : «*chantasse venant de cantavisse*m), exprimant à lui seul le potentiel, l'irréel présent ou passé.

#### 1.2.10 "Systèmes hypothétiques introduits par si " :

Ce paragraphe introduit trois ordres :

1.2.10.1 "L'hypothèse actualisée au moyen de si " Cette partie comprend huit paragraphes que nous allons étudier l'un après l'autre :

Le paragraphe (703) : ce paragraphe introduit trois ordres :

1.2.10.2 « L'hypothèse actualisée au moyen de « si » :

Le verbe de la proposition dépendante se met à l'indicatif. Par contre, les emplois du subjonctif plus-que-parfait sont « un archaïsme qui survit seulement dans la langue écrite »

1.2.10.3 "Quand l'hypothèse engage le passé, le verbe de la proposition dépendante est à la forme composée. Mais il est à la forme simple lorsque l'hypothèse est au présent, ou engage l'avenir ».

1.2.10.4 La valeur "temporelle " est donnée par le temps du verbe de la proposition dépendante, par un adverbe, par le temps du verbe de la principale, mais souvent seul le contexte suffit. Par contre, il n'y a pas de "moyen grammatical qui permette de distinguer .... si l'hypothèse est probable ou improbable, si on la juge réalisable ou si elle est irréalisable de nature ".

Les nuances devront faire appel aux critères de temps. Mais souvent, en français, il n'existe pas de moyen grammatical qui permette de distinguer dans ces mêmes systèmes si l'hypothèse est probable ou improbable ; seuls certains moyens lexicaux peuvent nous offrir la possibilité de traduire ces nuances. Ex : - *si vous réussissiez, j'en serais satisfait* (hypothèse probable et réalisable)

- *Si mon mulet transalpin volait, mon mulet aurait des ailes (Rabelais)* – (hypothèse burlesque irréalisable de nature<sup>14</sup>)

1.2.11 L'hypothèse précède logiquement sa conséquence:

Le rapport est marqué par les temps auxquels, nous mettons les verbes de la subordonnée et de la principale. Le fait de ne pas observer ce rapport produit "un déséquilibre dont on tire des effets de style "

Ex : « Si tu fais un pas de plus, tu tombes ».

« S'il était tombé, il se noyait »

« Si ce n'était pas vous, c'était moi qui y passait » (Anouilh)

L'imparfait de l'indicatif, de par sa valeur, peut prendre un sens hypothétique, même en proposition indépendante. On s'explique ainsi qu'il ait pu facilement remplacer le conditionnel. La majeure partie des auteurs se dérobe à l'utilisation des temps obligatoires de l'expression de l'hypothèse pour créer un effet de style, tel que le montrent les exemples ci-dessus.

Les paragraphes (704) et (705) sont tous deux des paragraphes qui traitent des systèmes hypothétiques relatifs au présent et/ou à l'avenir.

Le premier est relatif au verbe de la proposition dépendante, le second concerne le verbe de la principale. Dans le premier alinéa du paragraphe (704), il est question de l'hypothèse rendant une actualité présente (irréel du présent), le verbe doit se mettre à l'imparfait de l'indicatif. Le présent de l'indicatif confère à l'hypothèse le "maximum de certitude " ou une valeur de vérité générale. Le français distingue entre l'hypothèse supposée pour un moment réalisée («si tu viens») et une hypothèse imaginaire («si tu venais»). L'imparfait : au contraire, il affirme que l'hypothèse ne peut s'intégrer à l'actualité présente du locuteur et lui confère, par rapport au présent, une forme de neutralité.

Remarques: elles sont au nombre de trois :

1.2.11.1 Si peut-être suivi d'un futur ou d'un conditionnel, s'il a le sens de : "S'il est vrai que ".Ex : « *s'il viendrait, je le verrais* » Corneille

1.2.11.2 Par effet de style dans les subordinations inverses, la conséquence est introduite par « si », « la cause étant exprimée dans la principale introduite par c'est que.

Ex : « Si je ne le fais pas, c'est que je n'en ai pas envie »

1.2.11.3 Si peut avoir le sens de " toutes les fois que", "chaque fois que".

Dans ce cas, les deux verbes des deux propositions sont à un même temps.

« S'ils triomphaient, notre gloire n'était –elle pas perdue ? »

Ex: « Si Napoléon l'emportait, que devenait notre liberté ? (Chateaubriand, mémoires O. T. III, P.20). Un autre exemple emprunté à l'œuvre de Monté-Cristo, d'A. Dumas père pourrait aussi montrer ce cas :

Ex: « Si pendant le trajet les fossoyeurs reconnaissaient qu'ils portaient un vivant au lieu de porter un mort, Dantès ne leur donnait pas le temps de se reconnaître : d'un vigoureux coup de couteau il ouvrait le sac...., profitait de leur terreur et s'échappait ; s'ils voulaient l'arrêter, jouait du couteau. (...).

En général, l'emploi de l'imparfait dans la conséquence se rencontre également dans le système où la donnée est incomplète ou irrégulière :

Ex « *Que le gouvernement triomphât, et dans la joie de la victoire, son étourderie n'était qu'une peccadille. Dans la défaite, elle devenait une trahison...* » Bourget *Geôle II*, 33

Le futur et le conditionnel sont exclus de la proposition dépendante. Une distinction est à faire selon que :

1.2.12 La proposition dépendante est du type : Si + présent de l'indicatif :

Le verbe de la principale peut être :

1.2.12.1 A l'impératif :

Ex : « *Parlez aux hommes de leurs affaires, et de l'affaire du moment et soyez entendu de tous, si vous voulez avoir un nom* » (P.L. Courier)

1.2.12.2 A l'indicatif futur : « Qui explicite la valeur temporelle du système : le locuteur intègre la conséquence à son actualité ».

Ex : « *Monsieur, si je prends un arbitre de mes procédés envers elle, ce sera vous que tout autre* » (Beaumarchais)

1.2.12.3 A l'indicatif présent : qui marque « le caractère instantané de la conséquence ».

Ex : « Tu bouges, tu es mort » ou indique que la « conséquence est logiquement impliquée par l'hypothèse ».

Ex : « *Or si l'on fait attention à l'état où était pour lors le royaume ..., on voit bien qu'entreprendre de changer partout les lois et les usages reçus, c'était une chose qui ne pouvait retenir l'esprit de ceux qui gouvernaient.* » (Montesquieu)

1.2.12.4 Au conditionnel qui « permet au locuteur de rejeter la conséquence hors de son actualité présente et de situer par fiction dans un domaine imaginaire »

Ex : « Si j'écris un autre roman, je voudrais éclaircir cela mieux ».  
-« *Car enfin, si les pièces qui sont selon les règles ne plaisent pas, et que celles qui plaisent ne soient pas selon les règles, il faudrait de nécessité que les règles eussent été mal faites.* » (Molière)

1.2.13 La proposition dépendante est du type SI+ imparfait de l'indicatif :

Le verbe de la principale peut être :



1.2.13.1 Au conditionnel, si l'hypothèse parle d'une actualité présente.

Ex : « *Situ m'aimais, tu m'aurais dit la vérité.* » (J. Anouilh)

1.2.13.2 Au présent et au futur : « si l'hypothèse porte sur l'avenir ».

Ces deux formes qui créent une rupture dans le système permettent au locuteur de réintégrer dans son actualité la conséquence de l'hypothèse »

Ex : « *Si tu le voyais .... Tu lui dis que....* »

« *Si vous deviez venir... nous nous arrangerons toujours* ».

1.2.13.4 A l'impératif : ex : « Si tu le rencontrais, dis lui que ... »

Le paragraphe intitulé «les systèmes hypothétiques relatifs au passé » traite des verbes de la proposition principale.

1.2.14 Proposition dépendante : « l'hypothèse a toujours une valeur d'irréel »

1.2.14.1 « Dans la langue écrite courante comme dans la langue parlée, le verbe de la proposition dépendante est toujours au plus-que-parfait de l'indicatif »

Ex : « *S'ils [les Romains] avaient gardé les villes à Philippe, ils auraient fait ouvrir les yeux aux Grecs* » (Montesquieu)

« *Si j'avais eu, à ce moment, une femme qui m'eût aimé, jusqu'où ne serais-je pas monté !* »

1.2.14.2 Le plus-que-parfait du subjonctif est un « archaïsme », dans la langue écrite.

Une distinction est à opérer selon que :

1.2.15 La proposition dépendante est du type Si + plus-que-parfait de l'indicatif :

Le verbe de la proposition principale peut être :

1.2.15.1 Au conditionnel passé : « Si la conséquence est située dans le passé du locuteur ».

Ex : « *Vous auriez bien ri, si vous aviez su le détail de cette aventure* » (Madame de Sévigné)

Le plus-que-parfait du subjonctif est considéré comme un archaïsme.

Ex : «*Si l'homme n'avait d'abord commencé par en avoir une opinion exagérée [de sa force], elles n'eussent jamais pu acquérir tout le développement dont elles sont susceptibles.* » (A.Comte)

1.2.15.2 Au conditionnel présent : « Si la conséquence est contemporaine au locuteur ».

Type : «*Si je m'y étais pris autrement, je n'en serais pas là.* »

1.2.15.3 A l'imparfait de l'indicatif : pour marquer « le caractère immédiat instantané de la conséquence ».

Ex : «*Si le bailli n'avait pas sur-le-champ averti le commandant, si on n'avait pas couru après la troupe joyeuse, c'en était fait.* (Voltaire)

1.2.16 La proposition dépendante est du type : Si + plus-que-parfait du subjonctif :

Le verbe peut être :

1.2.16.1 Au subjonctif plus-que-parfait

Ex : «*Et une main si habile eût sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé.* » (Bossuet).

1.2.16.2 A l'indicatif forme en-raï (conditionnel) composée ou simple. Toutes ces constructions ne sont pas présentées comme des archaïsmes. Les constructions ne se répondant pas exactement d'une sphère temporelle à l'autre font de ces paragraphes une simple forme de présentation. De plus, présenter d'abord les verbes de la proposition dépendante et ensuite ceux de la proposition principale effacent en grande partie l'impression de système que les auteurs s'efforcent de présenter.

Ex : «*Si l'âme de César n'eût pas été possible, celle de Caton ne l'aurait pas été davantage.* » (Diderot)

1.2.17 Système hypothétique introduit par « quand » :

Cette partie très courte n'est constituée que d'un paragraphe. Le « caractère systématique » de ces phrases est dû à la correspondance entre les temps des deux propositions : conditionnel présent ou passé

Ex : « Quand vous seriez reine, vous seriez sincère » (Voltaire)

Mais une remarque vient aussitôt mettre en cause cette symétrie (et donc le caractère systématique de la phrase ?)

« Rien n'empêche toutefois d'employer le présent ou le futur dans la proposition principale quand le locuteur intègre le contenu de celle-ci à son actualité présente »

Ex : Quand bien même je pourrai la réussir, ce n'est point là ma tâche » (Gide).

Remarque : on peut utiliser les locutions figées : « n'était, n'était que », verbe être ou devoir à l'imparfait du subjonctif.

#### 1.2.18 D'autres phrases hypothétiques :

Un seul paragraphe pour cette partie, intitulée « subordination implicite ».

Trois cas se présentent :

1.2.18.1 Le premier type de construction conserve à chacune des hypothèses, son indépendance. Il y a juxtaposition des hypothétiques.

Ex : « *Les provinciales seraient sérieuses, plus personne ne les lirait* » (Gide).

1.2.18.2 « La proposition dépendante est caractérisée par l'inversion du sujet pronominal et une mélodie suspensive ».

Ex : « *A-t-on eu du discernement dans le choix des amis, les accidents, les circonstances vous en séparent, on se trouve seule dans l'univers.* » (Madame de Defrand)

Ex : « ressentais-je quelque chagrin, je m'étudiais à prendre l'air de la sécurité, même celui de la joie. » (Laclos)

Remarque :

On peut employer des « locutions figées » : n'était, n'était que, verbe être ou devoir à l'imparfait du subjonctif

#### 1.2.19 Locutions de couleur hypothétiques formées au moyen de si :

« L'hypothèse peut s'allier à une comparaison (comme si) à une opposition (même si) à une exception (sauf si, excepté si), à un souhait ou un regret (si seulement). Le temps est le même qu'avec « si ». Toutefois, « comme si est suivi le plus souvent de l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif »

Deux paragraphes (§ 604 et §605) sont destinés à faire entrer dans le système de « si » des constructions assez peu fréquentes ou dont le caractère hypothétique n'est pas seul en cause : ils n'ont, en effet, pas de construction fondamentalement différentes des cas généraux vus dans les paragraphes précédents.

Remarque : A l'époque classique, l'utilisation du mode indicatif était autorisée dans la seconde proposition hypothétique de reprise introduite par "que". Nous constatons encore de nos jours cet usage (cf. M. Grévisse, le bon usage (§ 1038)

Seconde remarque : F. Brunot : fait remarquer que «*ce n'est pas le temps de la principale qui amène le temps de la subordonnée*». Mais C'est le sens, donc pour lui, le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en pas. L'hypothèse représente le thème et la principale le prédicat. Thème et prédicat peuvent être joints par le conjonctif « que »

Ex : «*Vous me le diriez que je ne le croirais pas* »

Chez les auteurs, Wagner et Pinchon, la présentation de la question de l'hypothèse est à la fois différente et très proche de celle de M. Grévisse : Elle est proche par les a priori notionnels.

L'hypothèse est «acte de l'esprit », par la présentation des mots *introduceurs des subordonnées* :

Elle s'en sépare par l'abandon des notions héritées du latin : (éventuel, potentiel), mais irréel subsiste encore sans être opposé aux deux autres.

Elle s'en distingue par la conscience très claire du rapport de conséquence reliant les deux propositions de la phrase hypothétique et surtout par la mise en relief de la notion *de système*.

Il faut reconnaître aussi que les auteurs n'échappent pas au genre d'hypothèses juxtaposées qu'ils dénomment "*subordonnée implicite*" qui est en contradiction avec les définitions de base qu'ils se sont données, au début.

Les auteurs ont essayé d'imposer la notion de système au détriment des notions héritées du latin. Mais la réussite n'est pas totalement apparente. D'ailleurs ce n'est que comme cela que le système de l'expression de l'hypothèse pourrait évoluer. En effet, à chaque fois qu'une recherche est entamée, elle consacre à son objet une piste qui lui permettra une évolution sûre.

Nous allons voir un autre point de vue plus récent qui pourrait certainement nous permettre d'évoluer dans notre recherche :

### 1.3 Présentation du point de vue de la grammaire Larousse du français contemporain<sup>15</sup> :

Les auteurs présentent la question de l'hypothèse dans la première partie de l'ouvrage intitulée : « Les éléments constitutants du discours ».

Le livre comprend trois parties :

- A - «Les éléments constitutants du discours»
- B - «Les parties du discours »
- C - «La versification»

Un premier aperçu nous montre que les auteurs de cette grammaire se sont penchés sur le discours en premier lieu et non sur le texte ou la phrase comme, ont fait les auteurs des grammaires précédentes. Car ils partent du discours comme point de départ pour l'étude et non de la structure. .

Nous retrouvons l'hypothèse dans la première partie qui comprend six sous-parties : la sous- partie qui intègre l'hypothèse est appelée : « phrase complexe » et s'étale sur cinquante - trois pages. L'hypothèse est traitée en neuf pages ; soit 9/53 sont réservés à l'hypothèse<sup>16</sup>. C'est vraiment important Les auteurs sont conscients de l'enjeu de l'hypothèse et lui accordent une grande importance. Les autres propositions, au nombre de sept (propositions circonstancielles de temps propositions circonstancielles d'opposition, propositions circonstancielles de cause, propositions circonstancielles de conséquence, propositions circonstancielles de but, propositions circonstancielles comparatives, et les propositions subordonnées relatives), sont traitées en quarante - deux pages, soit en moyenne, six pages à chaque catégorie. Ce qui signifie que cette catégorie (l'hypothèse) a bénéficié d'une grande importance <sup>17</sup> Il est nécessaire de faire remarquer que cet ensemble de propositions s'oppose à trois autres genres de propositions ; les propositions - sujet, attribut et objet, complément de nom et d'adverbe, et les relatives.

Le sous-chapitre de l'hypothèse est présenté sensiblement à la manière de M Grévisse, et comprend les trois points essentiels qui sont :

1.3.1 L'hypothèse est considérée comme un problème de subordination :

1.3.1.1 Elle mérite une description plus étendue que les autres propositions.

1.3.1.2 Les auteurs ne semblent pas vouloir effectuer le rapprochement entre les hypothétiques, les comparatives et consécutives, effectués par Wagner et Pinchon, en vue de mettre en évidence la notion de système.

1.3.2 Analyse du paragraphe 210 :

Le paragraphe (210) page 137 : ouvre le sous - chapitre qui est destiné à l'étude des propositions hypothétiques.

On remarque à sa lecture que les auteurs sont conscients des problèmes de « classement », et tentent d'effectuer leur étude selon ces critères : « compte tenu de la multiplicité de(s) forme(s) et de(s) valeur(s) ».

Par ce point, ils se distinguent des grammairiens déjà vus.

Ce paragraphe présente le problème des hypothétiques sous l'angle notionnel et pose le problème du "classement " selon les critères de "forme et de valeur "

Nous obtenons :

1.3.2.1 La phrase hypothétique :

Une phrase est dite hypothétique «lorsque l'un de ses éléments exprime une supposition qui est généralement aussi la condition d'un fait qui suit cet élément ». La donnée d'hypothèse et son corollaire peuvent être énoncés sous diverses formes, allant du système complexe (principale subordonnée ou indépendante coordonnée, au simple mot).

1.3.2.1.1 *"Il peut y avoir entre les deux éléments un rapport d'effet à cause, la subordonnée énonçant la condition nécessaire pour que se réalise la principale qui exprime ainsi une sorte de conséquence ".<sup>18</sup>*

1.3.2.1.2 *"La proposition subordonnée peut n'exprimer qu'une éventualité offrant plus ou moins de chance de réalisation, et la principale, dans ce cas, exprime simplement un fait parallèle ou opposé à celui de la subordonnée".<sup>19</sup>*

1.3.2.1.3 *De plus, selon les modes et les temps employés dans chaque élément, selon le contexte aussi, le sens peut varier de l'hypothèse réalisable à l'hypothèse irréalisable, en passant, par tous les degrés, du plus vraisemblable au moins vraisemblable, et par toutes les nuances de l'expression affective ».<sup>20</sup>*

Le classement proposé sera effectué à partir d'une répartition de structures basées sur un répertoire de phrases types de la langue courante et de leurs variations.

A travers tous ces éléments, nous voyons que les auteurs prennent en charge les mêmes notions que celles mises en avant par les autres auteurs.

Les auteurs introduisent dans ce même chapitre deux grandes divisions logiques, en distinguant «les systèmes à valeur réellement hypothétique, des systèmes à forme hypothétique et à valeur non hypothétique », à côté d'un classement basé sur la structure.

Les auteurs réservent les deux paragraphes (216 et 217) aux remarques portant sur :

1.3.2.2 La fréquence des structures, leurs valeurs communes et leurs effets de sens.

Nous remarquons qu'il est difficile d'évacuer les valeurs notionnelles du classement, fût-il des plus justifiés comme celui présenté par la grammaire Larousse.

Les auteurs reconnaissent que l'on trouve (certes) «des emplois assez nombreux avec le plus-que-parfait du subjonctif ....(ils) font partie d'une syntaxe soucieuse d'élégance ».

Selon le principe étudié précédemment avec les deux autres auteurs, nous rappellerons les définitions qui sous-tendent les concepts utilisés en syntaxe.

1.3.2.3 Les définitions :

1.3.2.3.1 La proposition :

"Elle a, habituellement, au moins un verbe précédé d'un sujet ....., plus rarement, d'autres mots peuvent, à eux seuls, fixer l'événement et devenir le centre de la proposition." <sup>21</sup>

#### 1.3.2.3.2 La subordination :

"Une proposition subordonnée est placée sous la dépendance grammaticale d'un mot généralement un verbe ou un substantif, qui appartient à une proposition dite «principale » ou sous la «dépendance de cette principale tout entière ". <sup>22</sup>

Cependant le paragraphe 157, apporte certaines atténuations à l'alinéa deux :

" Certaines propositions, de forme subordonnée, entrent cependant dans une relation nettement coordinatrice. C'est surtout le cas des propositions introduites par «Si» (notion d'opposition) et «que» (hypothétique).

Ces définitions utilisent des critères formels et notionnels et permettent au lecteur de classer dans le chapitre " «subordonnée» " des phrases qui ne sont pas des subordonnées.

Si l'on excepte le paragraphe 210, portant sur les « problèmes de classement », le 216, renfermant les « remarques sur les structures types et leurs variantes principales », et le 217, comprenant les « remarques sur les hypothétiques relatives au présent, à l'avenir et au passé », paragraphe évoqué plus haut, l'étude des hypothétiques présente cinq paragraphes.

Les trois premiers étudient les types fréquents et leurs variantes.

Les deux derniers étudient des variantes qui se distinguent des trois premiers soit par la forme, (pas de véritable subordination) soit par le sens (non hypothétique).

#### 1.3.3.4 Tableau des phrases types et de leurs variantes. Sens hypothétique :

Les auteurs présentent dans ce paragraphe, les trois types de « structures les plus fréquentes ».

- Si + présent de l'indicatif .....futur de l'indicatif

Ex : « [...] je suis affublé de cette absurdité. Elle m'écrasera si je ne la soutiens » ( Stendhal)



<p>- Si + Imparfait de l'indicatif .....conditionnel présent  Ex : « <i>Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes de prises</i> » (proverbe cité par Eluard)</p>
<p>- Si + Plus-que-parfait de l'indicatif....conditionnel passé.  « <i>Et puis, même si je te l'avais dit, tu aurait pensé que j'étais un gosse</i> » (Anouilh)</p>

La première et la seconde phrase type expriment des hypothèses relatives au présent et au futur, la troisième indique une hypothèse relative au passé.

Remarque :

La notion de fréquence, retenue comme critère de classement, et celle de structure nous paraissent distinguer très nettement cette présentation des deux précédentes.

1.3.3.1 Elles apportent à la question une certaine cohérence tout en n'excluant pas les critères de sens hypothétique ou non hypothétique.

1.3.3.2 Les auteurs font remarquer qu' : «une seconde proposition subordonnée hypothétique est coordonnée à la première, elle peut être introduite par si, mais en général, la subjonction « si » est remplacée par la conjonction « que » et le verbe de cette proposition se met au subjonctif », et donne l'exemple suivant :

*Ex : « J'imagine que si Benedetto Orfei était devenu papa et que l'idée de son hérésie ne lui eût été inspirée qu'à ce moment, il se serait au contraire servi du dogme » (Appolinaire).*

1.3.3.5 Variantes principales des phrases types. «Les systèmes complets introduits par si» :

Les structures présentées sont des « variantes » (substitutions possibles)

Les auteurs mettent en garde les utilisateurs de la « seule règle » :

«*Si n'est jamais suivie elle-même du futur de l'indicatif ou du conditionnel* »

1.3.3.5.1 Variante de " la phrase de Type N°1"

Si .....+.....Présent de l'indicatif .....impératif :

*Ex : « Faites ce que vous avez à faire. Mais si vous êtes un être humain, faites-le vite » (Anouilh)*

« SI + présent de l'indicatif .....Présent de l'indicatif :

« *Si tu te tais maintenant, si tu renonces à cette folie, j'ai une chance de te sauver* » (Anouilh)

Les auteurs font remarquer cette variante tend de plus en plus à remplacer la phrase type avec l'indicatif futur, dans la langue courante, c'est – à – dire le type N° 2.

#### 1.3.3.5.2 La variante de «la phrase de type N°3 »

Si + plus - que - parfait de l'indicatif .....imparfait de l'indicatif

« Ex : *Si nous étions partis plus tard, nous le manquions.* »

SI + Imparfait de l'indicatif .....Imparfait de l'indicatif

« Ex : *C'était évidemment, si cela durait, la fin de votre carrière* » (Giraudoux)

Si + plus- que-parfait du subjonctif ..... Plus-que- parfait du subjonctif :

« Ex : *Peut-être si vous eussiez connu cette femme plus tôt, en eussiez-vous pu faire quelque chose* » ; ( Choderlos de Laclos)

#### 1.3.3.5.3 La phrase du type mixte :

Si + plus-que- parfait du subjonctif ..... Conditionnel passé

« Ex : *S'il eût vécu jusqu'à la révolution et s'il eût été plus jeune, il aurait joué un rôle important* » (Chateaubriand)

SI + Plus-que-parfait de l'indicatif .... Plus-que-parfait du subjonctif.

« Ex : « *Si Julien était demeuré beau, élégant, séduisant, peut-être eût-elle beaucoup souffert* » (Maupassant).

Les auteurs font remarquer que la subjonction « si » a été renforcée de divers éléments qui sont : « *s'il est vrai que, si tant est que, si ce n'est que, excepté si, sauf si* :

« *Je crois qu'il a fait beaucoup souffrir ma mère, si tant est qu'il ait jamais aimé vraiment* » (Gide).

#### 1.3.3.6 Variantes principales des phrases types :

"Systèmes complets sans si " :

Le paragraphe est partagé en deux grandes subdivisions :

A- "Avec une autre conjonction ou un conjonctif "

B - "Systèmes sans subordination formelle "

IL est à remarquer qu'un tel classement est permis par les définitions molles utilisées par les auteurs.

#### 1.3.3.6.1 "Avec une autre conjonction ou conjonctif " :

Les auteurs rappellent que l'on peut utiliser les conjonctifs : « quand », « quand même », et « même quand »

Cette construction montre que le classement notionnel est parfois difficile, du fait, qu'il est difficile de faire la distinction entre une proposition hypothétique et une proposition d'opposition.

Nous obtenons la structure

##### 1.3.3.6.1.1 « *Quand +.....Conditionnel .....Conditionnel* »

Ex : « *j'en aurais été touchée quand je ne l'aurais point connue* »

(Mme De La Fayette)

Les deux types de propositions sont homonymes et il n'est pas facile de les différencier.

On retrouve aussi la structure « même si » avec les modes et les temps tels qu'employés après « si »

##### 1.3.3.6.1.2 « *Qui + conditionnel .....conditionnel* »

Ex : « *Seul, celui qui serait passé par ces angoisses me comprendrait* »

ou

##### 1.3.3.6.1.3 *Qui + Subjonctif .....Subjonctif*

Ex : « *Qui, cette nuit, eût vu s'habiller ces barons,*

*Eût vu deux pages blonds, roses comme des filles* » (V.Hugo)

"Pourvu que, sauf que, à condition que, à moins que, en supposant que, en admettant que, pour peu que, en cas que..... .." + SUBJONCTIF

« *Pourvu que nous puissions grimper à bord... ça ira* » Malraux

##### 1.3.3.6.1.4 Selon que, suivant que..... INDICATIF

Ex : « *selon que vous serez puissant ou misérable,*

*Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* » (La Fontaine)

Nous remarquons dans cet exemple que l'indicatif est de rigueur (Les deux propositions utilisent le futur de l'indicatif)

#### 1.3.3.6.1.5 Au cas où, dans l'hypothèse où..... CONDITIONNEL

Ex : «*Au cas où il y aurait du verglas, je retarderais mon départ en voiture*».

Mais ces locutions conjonctives peuvent avoir des "valeurs diverses et remplacer si". Dans ce cas-là, la proposition principale peut- être à l'indicatif, au subjonctif, au conditionnel, à l'impératif.

La langue classique connaissait les tours :

**En cas que** (avec le subjonctif, que certains puristes emploient encore

**Au cas que** : ex : «*Prenez un parapluie, au cas qu'il pleuve*»

Le mode de la principale accompagnant toutes ces locutions conjonctives n'est pas contraint. En somme, nous avons une utilisation libre.

Les auteurs donnent comme remarque que les locutions conjonctives « à moins que » et « à condition que » sont généralement remplacées par deux autres locutions « à moins de » et « à condition de », plus l'infinif, quand le sujet est le même dans les deux propositions. Ils rappellent que la locution conjonctive « à condition que » peut être suivie du futur indicatif, avec une nuance de sens.

#### 1.3.3.6.2 "Systèmes sans subordination formelle "

##### 1.3.3.6.2.1 "Deux propositions indépendantes au conditionnel.

La première peut être interrogative ".

[...] *Deviendrais-je fou, avait-il pensé, elle seule [l'imagination] resterait de moi* » (Malraux).

Nous retrouvons, en général, cette tournure très fréquente utilisant « que » devant la seconde proposition. Il faut rappeler que ce « que » n'est pas subordonnant, mais il sert seulement à marquer le lien.

Ex : « *le saurait-elle que ce regard ne la distrairait pas de son écoute de la forêt* » Dumas .

Ex : «*j'ai à vous dire que si vous auriez de la répugnance à me voir votre belle-mère, je n'en aurais pas moins, sans doute, à vous voir mon beau-fils* » (Molière)

Les deux propositions sont souvent reliées par des conjonctions de coordination, mais ou et :

« *Que Perken parlât de lui-même, et il faisait surgir en Claude l'impériale blanche du grand-père.* (Malraux)

Les auteurs ont fait remarqué que « que » est facultatif et que la construction obtenue donne l'impression que la proposition introduite par « que » tient sous sa dépendance l'autre proposition. Certains Grammairiens comme Gougenheim parlent de « subordination inversée. Dans l'exemple ci-dessous, les auteurs montrent bien qu'elle est retournée.

« *Il était mort qu'à peine s'écriait-on qu'il se trouvait mal.* » (Saint - Simon)

1.3.3.6.2.3 "Deux propositions indépendantes à l'indicatif », avec inversion du sujet dans la première, et substitution possible, dans l'une ou l'autre, de l'impératif. »

Ex : *ai-je la puissance de me venger, j'en perds l'envie* » (Chateaubriand)

1.3.3.6.2.4 "Proposition au subjonctif, introduite par "que" + la proposition à l'indicatif ou au conditionnel (Les deux propositions peuvent être liées par Et)

« *Quelle possédât des pistolets à crosse, et les insurgés doublaient leurs chances* » (Malraux)

1.3.3.6.2.5 Dans un style pompeux, la conjonction « que » peut être omise :

Ex *Vienne ma doña sol [...]*

*[...] et le reste est passé* (V. Hugo)

Certaines constructions peuvent se rattacher à ces tours :

- "Les constructions du type : que ? ou que + Subjonctif  
soit que..... soit que .....+ Subjonctif "

« *Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, c'est mon habitude d'aller sur les cinq heures me promener au Palais –Royal* » (Diderot)

1.3.3.6.2.6 « Les constructions figées » : fût- il, dût- il, eût- il, ne fût- ce que.....et n'était....." marquant l'éventualité.

« Dans les expressions figées du type : du diable si...., Dieu me punisse si... ; le sens conditionnel s'efface et l'expression fait l'effet d'une forte négation ou d'une forte affirmation, selon le cas »<sup>23</sup>

D'autres constructions figées introduites par : fût-il, dût-il, eût-il, ne fût-ce que, marquant l'éventualité.

« *J'en viens à souhaiter pour la France un roi, fût-ce un despote* » (Gide)

« *Faire le poème de la conscience humaine, ne fût-ce qu'à propos d'un seul homme, ce serait fondre toute les épopées* » (Hugo)

La construction introduite par « n'était » :

« *Ex : n'était le bruit, on se croirait au paradis.* »

Les auteurs font remarquer que ces constructions étaient des constructions subordinatives puisque dans l'ancien français, elles comportaient la subjonction « si ». On retrouvait « se ne fust », transformée en « se n'eust été », puis remplacé par « ce n'était », « se n'est oient ». La subjonction pouvait être omise.

« *Ex : n'était un embonpoint précoce, il ne craindrait pas à la course les plus jeunes gens du village* » (Droz)

Faisant suite à ce paragraphe arrivent deux autres totalement indépendants des premiers (214-215).

#### 1.3.3.6.2.7 (§ 214) - "Systèmes réduits à une seule proposition "

Une des deux propositions peut être remplacée par un mot ou un groupe de mots ne constituant pas nécessairement une proposition :

Ex « *Heureuse, adorée, peut-être Mathilde vivante aurait-elle eu la figure que voilà* » (Mauriac)

En général, ces systèmes sont des "systèmes hypothétiques incomplets " Ils peuvent aussi être réduits à un seul élément.

Ex « *Tu ne le croirais pas : je suis tombée dans l'escalier !* » (Colette)

Le premier élément (de la supposition ou la condition) est absent ; il est sous-entendu. Nous pourrions dire ici : « *si je te disais quelque chose, tu ne le croirais pas : je suis tombée dans l'escalier* ». L'interlocuteur le comprend sans qu'il soit signalé par le locuteur par des expressions.

N peut aussi considérer comme système hypothétique incomplet les tournures isolées telles que : « *Si vous voulez..., si vous saviez..., s'il en fut..., si ce n'est..., si vous veniez..., Si vous étiez là !...etc.*

#### 1.3.3.7 (§ 215) - "Systèmes introduits par si de sens non hypothétique" :

Dans ces systèmes nous retrouvons la forme hypothétique, mais pas la valeur. "C'est le cas de beaucoup de tournures dont les deux éléments sont à l'indicatif présent ". En général, la valeur est plutôt coordinative. Dans la plupart des cas, la subjonction «si» introduit une proposition qui s'oppose à la principale :

« *Si l'effort est grand, au moins ne doit-il pas être long* » (Laclos)

Si la structure de cette phrase présente une forme subordonnée (présence de la subjonction « si »), Sa valeur est plutôt coordinative. Substituons à la subjonction «si» la conjonction de coordination «mais», nous obtenons la phrase coordinative suivante :

« *L'effort est grand, mais il ne doit pas être long* »

Il y a donc une opposition dans cette phrase.

Nous pouvons trouver dans chacune des propositions un temps passé de l'indicatif :

Ex : « *Si tu m'as rendu malheureux, tu ne l'as jamais fait exprès* » (Anouilh)

Nous pouvons aussi retrouver le conditionnel ou le futur après «si», place particulière de ces tours dans les hypothétiques :

« *Mais s'il serait fâché de sa défaite, en serait – il vraiment surpris ?* » (Bossuet).

#### 1.3.3.7.1 "Système causal "

Si introduit une proposition "exprimant " un fait expliqué par la principale". Sa valeur est celle d'un système causal :

Ex : « *Le désert. S'il n'est d'abord que vide et que silence, c'est qu'il n'offre point aux amants d'un jour* (Saint Exupéry)

#### 1.3.3.7.2"Si à valeur temporelle" Cette conjonction a pour valeur : "CHAQUE FOIS QUE "

Ex : « *Si je fais le bilan des heures qui ont compté, à coup sûr, je retrouve celles que nulle fortune ne m'eût procurées* (Saint Exupéry)

La présentation faite ici par les auteurs garde toute sa cohérence grâce à des définitions très larges.

Le sens n'est pris, ici, que comme conséquence de la structure, chaque fois que cela est possible. Il demeure que parfois, la structure peut avoir plusieurs effets de sens (cf paragraphe 215) : les auteurs ne le cachent pas (cf paragraphe 210).Donc, nous pouvons affirmer que la structure seule ne peut clarifier l'hypothèse comme le sens non plus, mais les deux à la fois peuvent du moins donner une certaine

réponse à notre attente. Le débat est donc lancé pour une meilleure compréhension de ce phénomène.

#### 1.4 Analyse du point de vue d'O. Ducrot :

##### 1.4.1 La supposition<sup>24</sup> :

Dans le composant linguistique, les énoncés français comprenant une proposition conditionnelle introduite par « si » se construisent selon la forme « Si p, q ». La plupart des descriptions affirment l'existence d'une certaine relation entre les propositions « p » et « q », relation très difficile à expliquer. Le dictionnaire Robert suggère une autre voie qui consiste à dire que « si » dans son usage hypothétique « introduit une donnée d'hypothèse ». Si doit indiquer l'acte accompli quand on l'emploie, et non pas une représentation intellectuelle (c'est-à-dire, une relation) dont si serait l'expression. Cet acte est appelé « supposition », consistant à demander à un auditeur d'accepter pour un temps une certaine proposition « p » qui devient, provisoirement, le cadre du discours et surtout de la proposition principale « q ».

Cette contrainte est implicite, elle tient seulement au fait qu'on ne peut, sans admettre les contenus présupposés, poursuivre le dialogue entamé par le locuteur.

Elle se fonde sur une convention générale du discours qui veut que l'on réponde aux paroles dont nous avons été le destinataire. (C'est donc, une règle de politesse qui veut que l'on rende les cadeaux ou les invitations).

Avec la subjonction « si », l'auditeur est clairement sollicité de faire une hypothèse, présentée comme hypothèse, et l'annulation éventuelle de cet acte est envisagée au moment même où le si est prononcé.

Le locuteur demande à l'auditeur de se mettre dans une certaine situation intellectuelle qui servira de toile de fond au dialogue.

Pour résumer, la thèse défendue est qu'une proposition de type « si p, q » n'a pas pour signification première « p est cause de q », ni « p est condition de q ». Sa valeur est de permettre la réalisation nécessaire de deux actes illocutoires :

- demander à l'auditeur d'imaginer « p »,



- une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer « q ».

Justifier cette description, c'est montrer les diverses utilisations de si dans le discours : ( si comme marque d'une relation et d'autre part un certain nombre d'emplois peu compatibles avec la description classique considérée comme prototypique, expliquant tous les emplois de si).

#### 1.4.2 Les emplois marginaux :

Une série d'emplois sont souvent tenus pour marginaux car ils se comprennent mal dans le cas où si exprimerait une relation entre propositions. Par contre, ils se comprennent mieux si cette subjonction marque l'accomplissement de deux actes. IL s'agit d'abord du « si » oppositif qui peut être paraphrasé par : « il est vrai que ».

##### 1.4.2.1 Si oppositif :

Ex : « s'il a de l'esprit, il n'a (en revanche) guère de cœur » L'opposition se situe au niveau des conséquences qu'on tire.

Ce si oppositif se distinguera du « si » contrastif que nous allons voir dans l'exemple ci-dessous :

Ex : « Si la cité est le cœur de Paris, le quartier latin en est l'âme ». Dans cet exemple, les deux propositions ne s'opposent ni par leur contenu ni par leur conséquence, mais elles s'opposent par leur forme. Il s'agit là d'un « si » appelé « présuppositionnel » (Il introduit une proposition qui serait la présupposée de la principale, si celle-ci était employée isolément).

Prenons un second exemple : « *Si Pierre est à Paris, il y restera certainement* ».

Ici, la subjonction « si » permet d'annuler les présupposés de la principale en les introduisant sous forme d'hypothèse, dans la subordonnée.

On peut remplacer cet exemple par celui de :

« Si tu veux venir, tu as le droit ». Cet énoncé ne peut être soumis à la loi de la contraposition (= « p » « q » non q non p »). Car on obtiendrait l'absurdité suivante « Si tu n'as le droit de venir, c'est que tu ne veux pas ».

Le « si » contrastif est destiné à justifier la question de vérité mise à part, l'acte d'affirmation accompli dans la principale.

Remarque :

L'hypothèse « p » décrit une situation éventuelle dans laquelle, il serait intéressant de savoir que « q » est vrai. Nous ne voyons pas pourquoi (« la fausseté de « q ») entraînerait la non- réalisation de la situation. Par contre, nous pouvons concevoir une utilisation de la contraposition conduisant à conclure : « S'il n'est pas intéressant d'être au courant de « q », c'est que la situation « p » ne se réalisera pas ».

Nous avons abordé uniquement ces deux cas pour montrer toute la complexité de l'utilisation de la subjonction « si », dans la langue française.

#### 1.4.3 Les variantes de la structure (Si p, q) :

Tous les locuteurs français savent que « si p, q » n'est pas la seule façon possible d'émettre l'hypothèse. Il faut reconnaître que cette structure minimale admet des variantes telles que :

« Si présent, présent »

« Si présent, futur »

« Si imparfait, forme en rais »

D'autres structures peuvent être privées de l'élément « si » et peuvent se substituer à celui-ci. Les phrases qui les utilisent (phrase à double forme en rais, à impératif, à interrogatif...etc.), sont qualifiées de phrases à sens hypothétiques. Le propos de l'auteur sera de démontrer comment les phrases à sens hypothétiques interviennent dans les stratégies discursives et qu'elles opèrent une pression plus ou moins grande sur l'interlocuteur et témoignent ainsi d'un engagement plus ou moins grand du locuteur. Les nuances des phrases hypothétiques résident dans les différents dosages de ce rapport.

Selon l'enseignement de R. Jakobson, la phrase doit être saisie comme unité discursive à part entière. Et ceci, est souligné par O. Ducrot : « ... La plupart des phrases prononcées se donnent comme partie intégrante d'un discours plus large, comme continuant l'échange de parole qui les a précédées (...) et d'autre part comme appelant au débat ultérieur, comme demandant à être complétées, confirmées, compensées, à servir de base à déductions, etc.<sup>25</sup> »

Si nous prenons comme base que l'hypothèse est traduite fondamentalement en français moderne par la structure « si p, q », nous pouvons considérer que toute phrase possédant une telle structure et qui obéit aux mêmes contraintes sera

appelée synonyme, mais si une autre phrase n'obéit pas aux mêmes contraintes, elle est perçue comme homonyme, mais non hypothétique.

#### 1.4.4 Les structures hypothétiques de type (Si p, q) :

Elles sont celles qui formulent l'hypothèse de la façon la plus explicite. Au fil des temps, et à tous les stades du développement de la langue, ces structures hypothétiques se sont équilibrées progressivement. Le plus souvent la première proposition débute par la subjonction « si ». Leurs variantes sont marquées par le jeu des temps. Le français de notre siècle (20<sup>e</sup> siècle) utilise les temps de l'indicatif et n'utilise que rarement les emplois du subjonctif, car il marque un niveau de langue très soutenu.

La lente disparition du subjonctif est due, en partie, au fait que « si » s'est chargé d'une grande partie de la modalité hypothétique. En effet, la langue arabe marque l'hypothèse beaucoup plus par la subjonction que par l'utilisation du temps.

Dans le système hypothétique, les temps de l'indicatif ne jouent que très peu leur rôle de temps, mais prennent surtout des valeurs modales qui rendent superflu l'emploi du subjonctif.

##### 1.4.4.1 Si + Présent, présent :

C'est le système le plus équilibré et il tend à s'imposer de plus en plus dans la langue parlée.

Le présent, non marqué morphologiquement, laisse percevoir la modalité hypothétique introduite par « si » dans sa nudité totale.

- Elle peut prendre la valeur générale :

(Celle des théorèmes ou des lois admises par tous)

Ex : « Si on chauffe de l'eau à 100°C, elle bout. »

La contrainte exercée sur l'interlocuteur n'exige en échange aucun engagement du locuteur. Donc, présenter une telle vérité sous forme hypothétique est le signe d'une stratégie discursive à plus long terme.

- Elle peut aussi prendre une valeur particulière :

Ex « Si tu ne viens pas, je pars ».

On ne peut substituer que difficilement à une telle phrase, une phrase non hypothétique, sauf à changer le temps du verbe.

Ex « Je partirai à ta venue ».

Mais

« A ta venue, je pars ».

Nous ne pouvons substituer à « si », « chaque fois que » sans changer de sens. Pourtant, prononcer une telle phrase veut dire un engagement total du locuteur.

« si tu viens, je pars peut-être »

« Si tu viens, je partirai peut-être »

La contrainte est totale. Toute stratégie du locuteur consiste à présenter son hypothèse particulière comme une hypothèse à valeur générale.

#### 1.4.4.2 Si + présent, Futur :

Une telle structure se distingue de la première par un déséquilibre dans le temps. La première proposition est analysable dans les mêmes conditions que celles de la première structure. Mais, l'emploi du futur dans la seconde proposition modifie considérablement la valeur des phrases. L'opposition présent/futur crée l'opposition chronologique entre la donnée hypothétique et sa conséquence. Cette valeur ne se fait pas dans la structure précédente. Les deux présents matérialisent une simultanéité dans la conséquence. Le futur marque la possibilité d'un peut-être.

Dans la proposition « p » l'hypothèse est présentée à l'interlocuteur de façon contraignante, comme quelque chose d'indiscutable à la réalisation de « q ». Le décalage entre les deux temps (présent/futur) permet au locuteur un engagement de peu d'intérêt, par contre confier une hypothèse à un futur, c'est se dégager de la responsabilité de sa réalisation marquée par le « peut- être ».

Ex « Si tu viens, je partirai peut-être »

Sachant depuis très longtemps que l'imparfait des systèmes hypothétiques n'a aucune valeur du passé mais qu'il est en mesure de traduire un présent ou un futur.

#### 1.4.4.3 Le choix de « si + imparfait, forme en (rais) » à la place de « si + présent, futur » correspond à une stratégie de discours plus prudente.

Ex « Si tu venais, je partirais » conserve le même rapport chrono-consécutif interne que « si tu viens, je partirai », mais son actualisation est présentée en différé et est soumise à une incertitude plus marquée.

Le dit est moins ferme, le non- dit (choix laissé à l'interlocuteur de considérer « si p » comme cadre valable pour « q », se renforce de plus en plus.

#### 1.4.4.4 Si + plus- que- parfait, forme en (rais) composée :

C'est la seule structure vivante qui situe l'hypothèse dans le passé. Nous pouvons formuler à son égard les remarques précédentes pour « si + imparfait, forme en (rais » auxquelles nous ajouterons l'aspect accompli.

Car, il est connu que les temps composés marquent l'aspect accompli par rapport aux temps simples qui leur correspondent.

Le problème, c'est qu'il n'y a pas, face à cette structure, une structure équivalente du temps : « Si + présent, futur + aspect accompli ». Elle serait du type : « \*si + passé composé, futur antérieur »

Ex « \*si tu es venu, je serai parti ». Nous ne pouvons parler de stratégie ici puisque le coup est forcé comme dirait le joueur du jeu d'échecs. Le locuteur est obligé d'accepter la donnée d'hypothèse puisque l'hypothèse est située dans le passé. Ex : \*si tu étais venu hier....

Le locuteur abandonne à l'interlocuteur l'entière responsabilité de son actualisation ou de sa non actualisation. D'où la valeur de reproche que nous pouvons lui faire : Ex « si tu venais demain, je partirais » VS « \*si tu étais venu demain, je serais parti ». C'est le seul cas où cette structure peut entrer dans une stratégie discursive.

#### 1.4.5 Les structures hypothétiques synonymes :

Les phrases hypothétiques de type « si p, q » sont celles qui produisent l'effet de sens le plus évident parce qu'il est explicité par la subjonction « si ». A ce titre, elles sont tout de suite reconnues comme hypothétique. Toutefois, elles ne sont pas seules à présenter le sens hypothétique, d'autres peuvent aussi le faire. Nous pouvons leur substituer une autre possédant un sens équivalent, mais dont la forme est différente. Elles sont appelées « synonymes ». Un locuteur qui marque son discours par des phrases de ce type (hypothèse synonyme) le fait par effet poétique, et de style. Dans ce cas, l'hypothèse est devinée. Plus le locuteur s'éloigne de la forme hypothétique de type (si p,q) plus le sens hypothétique s'abâtardit.

L'interlocuteur fera l'effort d'interpréter la chose comme telle, moins le locuteur donne des signes et moins il s'engage, tandis qu'il offre à l'interlocuteur la responsabilité du sens.

Ex « Qui te verrait, partirait »

Le parallélisme des formes en (rais) supplée à l'absence du « si » dans la production de l'effet hypothétique. Ainsi, la substitution de « qui » à « si » prive la phrase hypothétique du repère le plus évident, atténue toutefois ce sens au profit du sujet qui gagne en volume ce qu'il perd en précision. Une pression sur l'interlocuteur est exercée par la forme en (rais), mais la responsabilité du locuteur de dire clairement ce qu'il veut, est cachée par le recours au relatif « qui ».

#### 1.4.5.1 Quand + forme en (rais), forme en (rais) :

La substitution de « quand » à « si » prive le premier d'un repère hypothétique très important. Mais l'introduction du temps conditionnel rééquilibre la phrase, tant du point de vue formel que du point de vue sémantique vers la valeur hypothétique. La substitution à la première partie de la phrase d'une proposition du type : « même si + imparfait » lui donne une valeur concessive. En plus de la valeur stylistique d'une telle phrase ne s'employant que dans les registres soutenus, l'interlocuteur doit saisir la nuance parfois ironique.

Dans l'exemple ci-dessous, le locuteur a employé deux signes contradictoires en apparence.

« Quand vous partiriez, vous n'iriez pas bien loin »

- quand : cette conjonction est perçue habituellement comme conjonction de temps qui se situe dans le registre thétique au lieu du registre hypothétique.

- La forme en (rais) qui vient immédiatement après pour contredire la réalisation par sa valeur hypothétique, témoigne chez le locuteur d'une stratégie fine. Il ne prend pas la peine de dévoiler l'hypothèse (absence de si), mais il offre à l'interlocuteur un signe redoublé lui permettant ainsi de reconnaître l'hypothèse. La pression sur l'interlocuteur est donc égale à celle d'une structure de type (si p, q), mais l'engagement du locuteur est à peine indiqué par ce dernier.

Nous quittons donc le domaine de la syntaxe pour celui de la parataxe. Nous abandonnons la subordination dans la stratégie du locuteur, quand celle-ci est encore soutenue par la double forme en (rais) que renforce à la hausse la conjonction « que » dans la seconde proposition.

Ex : « Tu voudrais, que je partirais »

Cette phrase appartient au style relâché. L'intérêt d'une telle forme, c'est de présenter l'hypothèse comme entièrement indépendante de la conséquence. Le locuteur présente deux faits sans lien explicite. L'interlocuteur prend la peine de les interpréter comme systémiques. L'engagement du locuteur est limité aux différents indices (forme en (rais), mais sa pression n'est qu'implicite.

Mais utilisant la forme interrogative, le locuteur fera preuve d'un langage soutenu. Ex « Viendrais-tu ? Je partirais ». L'interrogation est le degré d'un engagement supplémentaire du locuteur. Présenter la conséquence de l'hypothèse comme liée à une réponse dont on ne donne que la question, c'est obliger l'interlocuteur à une large responsabilité.

1.4.6 Indépendante à un temps autre que la forme en (rais), indépendante exprimant l'ordre :

Ex « Vous voulez venir, prenez le train »

La variante interrogative : « Vous voulez venir ? Prenez le train »

La première de ces formes se rapproche de celle déjà étudiée auparavant. Le locuteur prive l'interlocuteur du repère hypothétique « si » et se prive de la force de la subordination. L'effet hypothétique n'est plus suggéré ; l'effet jussif prend plus d'importance.

La stratégie du locuteur présente le cadre de la réalisation de la 2<sup>e</sup> proposition comme déjà admis par l'interlocuteur. Une fois, le cadre admis, l'interlocuteur se trouve obligé d'accepter l'ordre. Donc, accepter la logique du locuteur place l'interlocuteur dans une position de faiblesse.

Nous pouvons substituer à une telle phrase une autre forme :

« Puisque vous voulez venir, prenez le train »

L'interlocuteur est placé devant une double interprétation possible qui dégage la responsabilité du locuteur. Le choix de la variante interrogative, fait que la pression exercée sur l'interlocuteur est moins vive, mais l'engagement du locuteur est donc moindre.

1.4.6.1 Expression de l'ordre + et/ou + indicatif présent ou futur :

Ex « pars, et je crie »

Ou

Ex « Pars, ou je crie »

Les deux formes correspondent, l'une à une hypothèse positive et l'autre à une hypothèse négative.

L'intérêt réside dans l'emploi de la coordination puisque celle-ci place les deux éléments sur le même plan d'égalité.

L'emploi de la formule jussive dans le premier membre de la phrase équivaut à une véritable provocation. L'interlocuteur est mis en demeure de ne pas accomplir ou d'accomplir la réalisation. Le locuteur a choisi une stratégie discursive très contraignante pour l'interlocuteur. Une telle formule apparaît comme un engagement extrême du locuteur.

#### 1.4.7 Les structures homonymes des structures hypothétiques :

Nous rencontrons des phrases homonymes à des phrases hypothétiques. Pour cela nous allons donner des exemples pour mieux les expliciter :

Ex « Si l'effort est grand, au moins ne doit-il pas être long » (Laclos)

Nous pouvons lui substituer une autre phrase :

Ex « L'effort est grand mais il ne doit pas être long »

Disparition des contraintes syntaxiques de « si » avec possibilité d'emploi du futur ou du conditionnel :

Ex « Si l'effort sera grand, au moins ne devra-t' il pas être long »

Ce qui est intéressant dans ce cadre, c'est que le locuteur utilise l'illusion d'avoir imaginé pour « q » un cadre de réalisation « si p ». Mais dans son esprit, la formule utilisée ne laisse subsister aucune place à une quelconque hypothèse. Il s'agit de la part du locuteur d'un refus d'asserter « p » et d'un refus d'engagement dans le domaine théorique.

Dans les deux cas, c'est à l'interlocuteur de prendre la responsabilité de l'interprétation, ce qui laisse au locuteur une marge de manœuvre ou repli.



## 1.5 Point de vue de C. Wimmer et H. Vairel :

(Nous ne connaissons pas de grandes thèses comparables à celle de Wagner et ceci ne doit pas laisser croire que les linguistes se désintéressent de la question des hypothétiques. Un colloque sur la question s'est tenu le 5 décembre 1981 à la Sorbonne. Les communications présentées ont montré qu'il reste beaucoup à dire sur ce sujet. Pour ce qui concerne l'hypothèse, en français, nous résumerons deux articles dont le premier est issu d'une communication faite par C.Wimmer et dont le second a fait l'objet d'une publication juste après, par H.Vairel.

### 1.5.1 Point de vue de C. Wimmer :

Elle tente de dégager le sens de la conjonction « Si ». Elle montre dans un premier temps que par « si p » (= si+ prop. Hypothétique), le locuteur construit un imaginaire et elle distingue ensuite trois points :

1.5.1.1 « Si p » annonce une énonciation « q » bornée dans sa portée par « p ». L'événement « q » dépend de la réalisation de « p » :

Ex « Nous irons dans les Vosges s'il fait beau ». (= c'est s'il fait beau que nous irons dans les vosges)

Sans être marquée linguistiquement, une différence sémantique peut apparaître (Nous irons dans les Vosges pas au cinéma). Le contenu de « q » est pris en charge.

- L'événement peut ne pas dépendre de la réalisation de « p », mais prendre sa valeur informative dans le cas de cette réalisation.

Ex « Si tu as soif, il y a de la bière au réfrigérateur ».

1.5.1.2 «Si » sélectionne une face de l'événement :

Certaines constructions hypothétiques sans « si » montrent un événement « q » qui se réalisera dans tous les cas.

Ex « Qu'on l'accepte ou non, il s'imposera ».

Au contraire, « si p sélectionne une face de l'événement et exclut la considération de la face opposée » et « S'il vient ou s'il téléphone, nous lui dirons que.... »

### 1.5.1.3 La dualité du contenu « si p » :

Si p a un double contenu.

#### 1.5.1.3.1 - la face de l'événement retenu

#### 1.5.1.3.2 - son caractère imaginaire

Ex « Si tu viens à la réunion, dis-le moi »

Le reste traite de problème des temps qui nous a paru moins important que ce que nous avons énoncé.

### 1.5.2 Point de vue de H.Vairel :

(Les phrases conditionnelles hypothétiques en français : la valeur de (Si A, B).

« Si » a deux valeurs :

- Une valeur hypothétique qui ne met en cause que la subordonnée « Si A ».
- Une valeur conditionnelle qui met en cause la phrase « Si A, B »

#### 1.5.2.1 La valeur hypothétique de « si » dans « Si A » :

« Dans un énoncé assertif, le locuteur donne comme réelle la situation dénotée »

Ex : « Il pleut »

« Dans la conditionnelle, il suppose la réalité de la situation A »

Dans l'exemple « Il pleut », la marque est l'intonation. Dans l'énoncé conditionnel, la marque est « si » « La subordonnée conditionnelle apporte une valeur plus générale de non position de la réalité A ». (Il en va de même pour les énoncés interrogatifs et jussifs, ce qui explique leur substitution possible à la subordonnée hypothétique).

L'emploi de l'indicatif (Mode de l'énoncé) « conçu comme réel » dans les conditionnelles, ne pose pas de problème : La réalité est posée dans l'assertion, et elle est supposée dans les conditionnelles. Le problème de si A « non hypothétique » est donné par l'auteur comme « un mirage ». Pour l'auteur, Si A exprime toujours la supposition de la réalité de la situation dénotée ». La valeur

particulière de telle ou telle phrase peut nous être fournie par des «facteurs contextuels externes ou internes à la phrase ».

#### 1.5.2.2 Facteurs externes :

Ex : « S'il n'aime que peu la compagnie des hommes, il aura du mal à vivre avec cette équipe»

Si le contexte n'indique rien sur le caractère du personnage, la phrase sera perçue comme hypothétique. Mais, si le contexte indique « qu'il n'aime que peu les hommes », la phrase sera perçue comme non hypothétique. Dans les deux cas, la situation dénotée est problématique au plan de l'expression.

#### 1.5.2.3 Facteurs internes :

En général, dans ce cas, le locuteur évite de poser une situation dénotée, soit qu'il ne l'admet pas, soit qu'il veut mettre l'accent sur la cause plutôt que sur la réalité dénotée.

Ex : s'il n'aime pas la compagnie des hommes c'est qu'il a souffert beaucoup des siens.

##### 1.5.2.2.1 La valeur conditionnelle de « si A, B » :

La valeur conditionnelle concerne l'ensemble « Si A, B ». Dans la plupart des cas « la réalisation de la situation A, que l'on suppose, est donnée comme condition de la réalisation de la situation B », mais il est des cas où cette définition ne convient pas.

Ex « S'il est venu hier, je n'étais pas à la maison ».

Avec Ducrot, l'auteur admet que la valeur fondamentale d'une proposition de type « Si p,q » est de permettre la réalisation successive de deux actes illocutoires.

##### 1.5.2.2.2 Demander à l'auditeur d'imaginer P

1.5.2.2.3 une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer « q ».

1.5.2.2.4 La supposition de la réalité de la situation A est condition de l'énonciation de B.

L'étude de ces deux articles montre bien que les auteurs n'essaient pas d'utiliser le vieil outillage latin. Les deux auteurs tentent d'aller de la langue vers la pensée. Ils n'hésitent pas à explorer l'aspect sémantique de la question que les anciens mettaient, en général, de côté. Ils apportent un plus à la compréhension de l'hypothèse et peuvent certainement permettre aux enseignants de clarifier le sens que revêtent certaines phrases hypothétiques.

#### Conclusion :

Les analyses présentées précédemment témoignent non seulement de la difficulté de classer les phrases hypothétiques, mais encore de les interpréter.

Les analyses traditionnelles de type sémantique n'avaient pu dégager les grammaires de certaines notions reprises à la grammaire latine, notamment, celles de « réel, irréel, éventuel, potentiel » qui servent à compléter la situation syntactico-sémantique qui est déjà très enchevêtrée.

La grammaire « le bon usage » montre le véritable fouillis grammatical auquel son auteur, pourtant jouissant d'une forte réputation, a abouti.

Les deux autres auteurs, avec plus ou moins de bonheur pédagogique, donnent d'excellentes descriptions syntaxiques des phrases hypothétiques. Mais ils ne répondent pas aux questions que nous nous posons, à savoir :

- Quel sens donnent-ils «à faire une hypothèse ? »
- Les différentes façons de construire l'hypothèse, ont-elles la même signification ?

La réponse à la première de ces questions est parfois effleurée, et les auteurs s'en tirent généralement par la mise en évidence d'un rapport de conséquence à l'intérieur de la phrase hypothétique. Quant à la deuxième question, les grammaires ne la posent même pas.

#### 1.5.2.4 Point de vue de R. L. Wagner :

Ce dernier a aidé à nous faire saisir la systématisation de plus en plus évidente de l'expression de l'hypothèse en français. Au cours de son évolution, la langue s'est forgée un outil de plus en plus équilibré pour exprimer l'hypothèse.

Nous espérons avoir montré dans nos analyses que le choix par le locuteur d'une structure ou d'une autre n'est jamais neutre, mais il correspond à une stratégie discursive.

Le démontage des mécanismes de l'hypothèse n'est certainement pas une preuve qu'elle soit totalement consciente.

L'hypothèse peut être dite entièrement ou seulement suggérée par un faisceau d'indices plus ou moins important, dont le principal est « si ». Ces marques linguistiques manifestent l'hypothèse d'une certaine manière, sans la faire reconnaître à coup sûr. La subordination, la présence de « si », les formes « en rais », ne produisent pas à elles seules le sens hypothétique, mais tout le système à qui nous pouvons substituer un autre système ( Si p, q) est apte à le faire. L'effet de sens réside dans le rapport contrainte/engagement dans la réalisation du système devant être décodé par l'interlocuteur qui replacerait les nuances de pensées du locuteur, tout en découvrant sa stratégie discursive.

## 1.6 Fonctionnement de l'hypothèse en arabe, langue nationale, en arabe algérien et en Tamazight :

### 1.6.1 L'arabe, langue nationale:

L'arabe ne parvient à exprimer l'hypothèse que par le recours à la phrase double. Par contre, le français fait appel à la phrase complexe, renfermant une subordonnée et une principale.

En arabe, les deux propositions formant la phrase double sont plutôt juxtaposées que liées et « c'est leur rapprochement même qui aboutit à l'expression exacte et particulière de la pensée » [26]

#### 1.6.1.1 énoncer un « éventuel » :

Plus ou moins accompagné de la nuance circonstancielle :

/ indama ja'ti a'lamuni /

« Dès qu'il viendra, dites- le moi »

Ou la nuance hypothétique :

[wAlAw ja'lnAhUmAlIkUn lA ja'lnAhU rAsUlAn]

« et si nous en avons fait un ange, nous l'aurions fait (en forme) d'homme »  
(cor.VI.9)

#### 1.6.1.2 Enoncer un « hypothétique réel » :

[lAwd°ahAbtUtAtbaU'ni]

« Si je pars, tu me suivras »

Douteux

[lAw d°AhabtU satAtbAUni]

« Si je partais, tu me suivrais »

«Irréalisé»

[lAw d°ahAbtU lA tAbi'tUni]

« Si j'étais parti, tu m'aurais suivi »

La phrase double est formée de la protase exprimant l'éventuel ou « l'hypothétique » et une autre appelée apodose, renfermant la réponse à la protase.

Ex : wAkUntUId°alqaJtUAlimAnAxad°tUminhU]

« Quand je rencontrais un savant, j'apprendrais de lui »

Nous retrouvons la particule « i'nn » « si » (négatif/i'lla/ ( si ne ...pas), servent à exprimer un hypothétique réalisable [27]

Ex : [intAma'aaléJAilmawAatbAkAUfd°ahU]

« Si tu joins contre moi la maladie au reproche, j'en serai accablé » (exemple emprunté à Reckendorf, synt ...)

Ex: [inlAmtAslUValéJAt°iJAbèkasAlAVAtaléJAdAnAnirAkA]

« si tes vêtements ne me conviennent pas, tes dinars me conviennent » (Ag.III,47)

Ex : [inaradtAanUHARikahUm lAm amAn d°ararahUm]

« Si je désire m'associer à eux, je ne serai pas à l'abri de leur malveillance. » (Jâh.73).

Il n'est pas impossible au surplus que cette évolution soit aussi l'indice d'une dégradation de la notion de temps [28]. Ce qui tendrait à le montrer c'est l'apparition de l'exposant temporel /kana/ /jakunu/ quand on veut marquer que l'éventuel ou l'hypothétique se situe dans le passé :

[inkUntahAwaltahawAAnAfAmAhUntU]

« Si tu as recherché l'avanie [pour moi], je ne suis pas humilié »

[inkUntajé'taHafi'AnfAbèJtiharAmUnaléJkA]

« Si tu es venu en intercesseur, ma demeure t'est interdite » (Zaff.219)

Dans toutes ces phrases doubles, la protase est introduite par la particule « ida » ou « idan » :

### 1.6.1.3 L'adverbe :

« ida » ou « idan » qui peut être rendu par les expressions françaises : (alors, donc, en conséquence) s'emploie fréquemment dans les phrases doubles avec « In » ou « law »

Ex : [intUsibhUm mUsibAtUnsAJatUnid°AnhUmJAqnAtUn]

« Si un malheur les frappe, alors ils se désespèrent » Cor.XXX, 36.

Ex [lAwkAnAma'ahUALihatUnid°AnlAabtAqUilAd°iArHi]

« si avec lui étaient [d'autres] divinités, elles désireraient [accéder] alors jusqu'au maître du trône. (Co.XVII,44)

### 1.6.1.4 - parfois « idan » :

Qu'on pourrait rendre en français par *sans quoi*, *sinon*, semble s'être substitué à la protase.

Ex : [mAtAxAd°AAAlahminwAlAdinid°AnlAd°AhAbAkUlUnilAJhibimAxAlAqA]

« Allah ne s'est donné aucun fils, sans quoi (c'est-à-dire : s'il l'avait fait ), chaque divinité eût emmené ce qu'elle avait créé » (Cor XXIII,91)

On aurait une protase avec « law »

Ex : [lAtaq'UdUma'ahUminahUmid°anmit°lAhUm]

« Ne prenez pas place avec eux ! Sinon (c-à-d : si vous faites) vous serez comme eux. » (Cor.IV, 140).

Dans ce cas nous aurions une protase avec « In ».

### 1.6.2 Arabe algérien (l'algérien) :

Nous distinguons deux formes de conditionnel.

### 1.6.2.1 conditionnels possible :

Nous appelons ainsi le temps du conditionnel quand l'action a la possibilité de se réaliser. Dans ce cas précis, L'action n'est pas contraire à la réalité, nous utilisons /ida/. Le temps employé est généralement l'accompli. Il est employé dans les deux propositions

/lġda sket kunruhtfiha/

« Si tu te taisais, tu serais condamné »

### 1.6.2.2 Le conditionnel impossible :

En général, l'action est contraire à la réalité.

Les propositions hypothétiques à cette forme sont introduites par la particule /Kun/. Cette forme de conditionnel ne fait pas la différence entre la forme du conditionnel passé et la forme du conditionnel à l'irréel du présent.

Ex/ kġn txalef smġna nsġ ihġk/

« si tu retardais d'une semaine, je te la préparerais »

### 1.6.2.3 Les hypothétiques coordonnées :

[id°AkUntxdAmtUhAtAJtra'sAkliilxmdAkUnrAkt'Almat]

« Si tu avais travaillé et que tu aies persévéré, tu aurais appris »

Dans l'exemple en arabe, nous utilisons /W/ qui est une conjonction de coordination et /kun/ qui est la subjonction équivalente à « si », laquelle n'a pas été répétée dans la seconde proposition puisque nous avons utilisé un auxiliaire /rak/.

Habituellement, /kun/ se répète dans la seconde proposition [29], chose que montre l'exemple ci-dessous :

/kunuzit ġlbarah kun lġitni lahna wa dġt ma thab/

« Si tu étais venu hier, tu m'aurais trouvé et tu aurais pris ce que tu voulais »

Les trois verbes sont à l'accompli. /kun/, dans ce cas exprime l'irréel du passé, car il s'agit d'une supposition qui ne s'est pas réalisée.

Lorsque le verbe de la protase est à l'inaccompli ainsi que celui de l'apodose, dans ce type de construction, /kun/ sert à marquer l'expression du potentiel.

-/lukan/

Ex: [lUkAnJAbA't°ntAAddintA'ak]



« S'il en envoyait, toi prends le tien »

-/lakan/

Ex : [lAkanmAjAbtHirUbètOxraJnnAxd°lviolé]

« Si elle n'apporte pas d'autres robes, je garderai la violette »

-/kan/

Ex : [kAnhiJAarid°AbezzAfzidnAqsAlhA]

« Si elle est trop large, retaille-là »

Tous ces exemples donnés servent à exprimer l'expression du potentiel.

### 1.6.3 Tamazight :

En berbère comme en arabe, la différence entre les hypothétiques est donnée par l'utilisation de subjonctions différentes.

#### 1.6.3.1 Certaines subjonctions utilisées en Tamazight :

Le dictionnaire de Tamazight, dans son article « si » donne plusieurs formes de particules susceptibles de traduire la subjonction « si », nous citerons certaines d'entre elles : (ma - im (imm))

Ex : [mAJasgAddmAJlax]

«S'il en envoyait, toi prends le tien »

#### 1.6.3.2 Le conditionnel :

##### 1.6.3.2.1 Le prétérit précédé de /mer/ «si » :

IL exprime l'imparfait quand le verbe dépendant de la proposition conditionnelle est au futur. Il correspond alors au conditionnel présent (ou futur) de la langue française.

Ex : lémUrUgAd°xArArabiAkéssaxnUnsAq am AkzUn]

« Si je ne craignais Dieu, je te réduirais en natte où se vautre le chien ! »

Remarque : Prenons l'exemple ci-dessous où nous retrouvons /ad/ expression qui par tradition marque le futur dans la langue tamazight. Mais les travaux les plus récents hésitent encore entre l'aspect et modalisation (Bentolila, 1981). Il est certain que ce morphème, en fonction des contextes et des conditions d'énonciation, recouvre des valeurs très diverses. Pour plus d'information, nous citerons deux exemples dans lesquels /ad/ indique, tantôt la valeur future, tantôt la valeur aspectuelle.

-Valeur temporelle « futur »

[Ad°JAwAd AzkA]

« Il arrivera demain »

-Valeur aspectuelle « virtuelle » ou générale

[éksAsanzAdAnsinakingéragwlimdizsit]

« On enlève les poils et on plonge la peau dans l'huile »

### 1.6.3.3 Phrases hypothétiques commençant par la subjonction /ma/ - /m/ - /kan/ - /lokan/ - /nkan/ :

En général, ces trois dernières subjonctions, ci-dessus mentionnées, sont empruntées à l'arabe et elles sont souvent utilisées par les Chleuhs du Maroc)

[mérat\_tésHédaticmGUred°]

« Si tu manges, tu grandiras »

Ou

[lUkAnatsawdAd°rimAtébnUd°\_AxxAm]

« Si tu as de l'argent, tu construiras »

### 1.6.3.4. Phrases hypothétiques commençant par la subjonction /limar/ - /tili/ et /mer/:

Ex : [lémmératsawédd°d°rim-id°rimén-JUlli ataNédAxxAm]

« Si tu avais de l'argent, tu achèterais une belle maison » [30]

[lémmér itébhéd°Jalli ak-téG]

« Si tu étais beau, elle t'épouserait »

[lémérttaNawsa UrnUNd°imarAJAlliak-héssi]

«Si c'était quelque chose d'injuste ..., je vous écouterais »

On constate d'emblée que la subjonction /ma/ entraîne le présent ou futur, l'utilisation de /limar/ -/tili/, amènerait le conditionnel présent et l'utilisation de /mer/ appellerait le conditionnel passé.

## 1.7 Etude des Circulaires et des manuels du deuxième palier de l'école fondamentale :

### 1.7.1 Les circulaires :

La circulaire N°10/D.E./20/84 du 28 Février 1984, de M. Le Ministre propose en objectif: la mise en application de l'école fondamentale Polytechnique pour la rentrée scolaire 1984-1985. Il est dit : *de nouvelles dispositions visant à poursuivre et à renforcer au cours de cette deuxième année du cycle les objectifs relatifs à l'exploration du milieu naturel, social et technologique sont arrêtées.*

« Il s'agit d'entraîner progressivement l'élève à utiliser l'écrit et ses propriétés, à des fins de communication. L'apprentissage du code écrit sera, à cet effet, organisé de manière systématique :

*Transfert à l'écrit des productions orales*

*Utilisation de l'écrit comme mode de communication premier, sans passer par la médiation de l'oral »*

Donc s'agit-il d'un oral écrit ou tout simplement d'un écrit dont les difficultés sont abordables. Dans le programme de conjugaison de 5<sup>e</sup> année primaire, il est dit :

- « systématiser les temps de la conjugaison étudiés en 4<sup>e</sup> année : Présent, futur, passé composé (choix de l'auxiliaire de conjugaison),
- poursuivre l'étude de l'imparfait et du subjonctif présent,
- et introduire les formes simples du conditionnel présent. »

L'exemple ci-dessous est donné pour la phrase circonstancielle de condition avec si: « *Tu auras un vélo, si tu travailles bien.* »

Et pour la phrase circonstancielle de supposition avec si :

« *Tu ne sortiras pas s'il pleut* »

Cette circulaire de l'année 1984-1985, a été reprise en 1994 avec une autre vision : il s'agit de mettre en place certaines compétences visées : en conjugaison-grammaire, il est spécifié ceci :

*Distinguer les différents types de phrases dans leur globalité*

- *transformer une phrase à la forme négative*
- *distinguer et identifier les éléments d'une phrase à deux ou trois constituants*
- *appliquer les règles d'accord dans le groupe nominal et la relation sujet-verbe*
- *en conjugaison : situer les différents moments d'un récit sur l'axe des temps ;*
- *manipuler les formes verbales liées au moment où l'on parle.*

Dans le programme même, il s'agit du conditionnel et non de l'hypothèse, mais au niveau de l'exemple donné, il y aurait l'étude de l'hypothèse en tant que condition et en tant que supposition. Or, l'hypothèse en tant que telle n'est pas prise en charge par les programmes donnés. Il y a là, donc, une divergence difficile à expliquer.

#### 1.7.2 Analyse des documents scolaires du 2<sup>e</sup> palier :

Les documents scolaires comprennent les livres des enseignants et les livres des élèves : Les livres des élèves sont au nombre d'un livre par discipline et par niveau. Les professeurs reçoivent en général, un livre renfermant les fiches pédagogiques préparées. En effet, ces documents ont été inventés par l'I.P.N à un moment où la formation des enseignants faisait cruellement défaut. Les enseignants étaient recrutés par les Directions départementales de l'éducation nationale. La formation dispensée, à l'époque, ne concernait que quelques enseignants dont le niveau était parfois très faible. Pour suppléer au manque flagrant d'enseignants et surtout, pour faire face à une population scolaire énorme, le Ministère a décidé de former les jeunes du niveau du baccalauréat en une année et de les envoyer en classe. Ce n'est que plus tard qu'il a commencé à rallonger le temps de formation. C'est pourquoi, actuellement, Le Ministère rejette la faiblesse de ces élèves sur les enseignants formés hâtivement.

### 1.7.2.1 Analyse des livres :

L'analyse des documents de la quatrième année primaire :

Il y a deux livres, le premier est fait pour l'élève et le second, pour l'enseignant. Tous les deux ont été confectionnés durant l'année 1983 – 1984, par une équipe pédagogique constituée d'un Inspecteur d'éducation et de formation, d'un inspecteur de l'enseignement élémentaire, de deux directeurs d'écoles primaires et de deux enseignants.

Le premier livre (livre de l'élève) comprend l'enseignement de la lecture, avec possibilité de s'exercer à l'écriture.

Le second livre (livre du maître) comprend une série de leçons effectuées par cette équipe. Ce livre prend en charge toutes les leçons de l'oral et de l'écrit. Ces livres furent créés, au moment où la langue française figurait au programme de la troisième année primaire.

En quatrième année primaire, l'élève était censé savoir lire et écrire, ce qui a<sup>26</sup> poussé l'équipe pédagogique à prévoir l'expression de l'hypothèse en fin d'année scolaire : elle se trouve au dossier 30, c'est-à-dire le dernier dossier de la quatrième année primaire. D'ailleurs, ces livres sont restés, jusqu'à l'heure actuelle en usage dans les écoles : aucun changement n'a été apporté à ces derniers pour montrer l'intérêt qu'on leur porte.

Il est prévu certains exercices à faire répéter par les élèves d'une manière quasi – automatique :

« *Si tu travailles bien, tu auras un vélo* »

Il est dit : « *dire en insistant* »

Ensuite, il est demandé à l'enseignant de reprendre cette même structure à la forme négative :

« *Si tu ne travailles pas bien, tu n'auras pas de vélo* ».

Autour de ce modèle, s'organise toute la conjugaison du futur, celle du présent de l'indicatif, et celle du conditionnel présent.

Sur le livre du maître, une saynète met en évidence tout le travail qu'il faudrait faire pour parvenir à l'étude de ce futur : (Les structures les plus courantes des temps ci-dessus donnés sont affichées dès les premières leçons)

Ex : *Papa tu m'achèteras un vélo ?*

*Oui, si tu travailles bien.*

*La réplique :*

*Et si je ne travaille pas bien.*

*Alors, tu n'auras rien*<sup>27</sup>

Il est demandé à l'enseignant d'entreprendre la conjugaison du présent de l'indicatif du verbe avoir, suivie de la conjugaison de ce même verbe au futur simple de l'indicatif. Ce travail est suivi d'une série d'exercices pour renforcer cet apprentissage de la conjugaison. Cet apprentissage dure une vingtaine de minutes à peu près. L'exemple ci-dessous le montre convenablement :

Le maître donne la forme affirmative, les élèves lui répondent par la forme négative

*Consigne : J'aurai .....je n'aurai pas*<sup>28</sup>

Le travail apparaît tout à fait normal, comme s'il s'agissait d'une langue maternelle de l'enfant. Or, nous savons que l'expression de l'hypothèse exige de l'enfant la possibilité de pouvoir raisonner, d'être capable d'analyse et d'être capable d'abstraction. Pourtant, dans la classe de 4<sup>e</sup> A, l'enfant est âgé sensiblement de 8 à 9 ans. Piaget et de Wallon n'attribuent à l'enfant ce pouvoir de raisonnement ou cette vertu qu'à l'âge de 11 ou 12 ans.

#### 1.7.2.2 Les exercices proposés aux élèves

Les exercices proposés aux élèves ne sont pas en adéquation avec la théorie pédagogique proposée. Leur choix n'est pas justifié et n'apporte aucune joie aux enfants. Les difficultés qu'ils drainent sont assez complexes pour ces jeunes élèves et ne sont pas planifiées en fonction de leur âge pour leur permettre de les effectuer d'une manière graduelle en vue d'obtenir de bons résultats.

Donc, l'apprentissage à base de répétition a bien montré ses limites : le renforcement par le système de répétition permet, certes, à l'enfant d'apprendre par cœur certaines formes verbales, mais il ne serait point capable d'analyser, de réfléchir et d'étendre son apprentissage à une utilisation rationnelle lui permettant d'entretenir un dialogue logique avec d'autres personnes.

#### 1.7.3 L'expression de l'hypothèse dans les programmes de quatrième année:

L'expression de l'hypothèse du type « Si + présent ....futur de l'indicatif est prise en charge par les apprentissages à l'oral, d'abord et ensuite à l'écrit par le biais d'exercices à effectuer en classe. C'est dans la leçon de langage que les automatismes de l'expression de l'hypothèse sont assez bien entretenus. Nous les

découvrons dans certaines lectures, mais ils ne sont pas expliqués correctement. L'expression de l'hypothèse apparaît sous deux formes : (si + présent, présent ou encore : si + présent, futur).

Ex « *si j'ai de l'argent, j'achète une automobile* »<sup>29</sup>

L'expression de l'hypothèse est injectée dans le langage courant du quotidien sans éveiller la curiosité de l'apprenant sur sa composition ou sur sa formation. Les temps (présent, futur) sont utilisés au cours de cette période d'apprentissage, d'une manière automatique. Il s'agit donc d'un dressage plutôt que d'un apprentissage. Le conditionnel est absent durant cette phase d'apprentissage. Parfois, il apparaît dans certains textes donnés en fin de livre pour servir de comptines que les élèves doivent apprendre par cœur les temps sont extraits d'une phrase ou d'un texte et sont appris mécaniquement par les élèves. Les valeurs ne font pas l'objet d'étude. Parfois, les enseignants les voient rapidement pour sensibiliser les élèves à leur connaissance. On a souvent affirmé qu'« *un apprentissage systématique fondé sur l'exploration intuitive des structures de textes correspondant à diverses fonctions de la langue écrite, peut, par une action continue, à long terme, contribuer à réduire de manière significative les inégalités d'ordre socioculturel devant l'écrit* »<sup>30</sup>

#### Conclusion :

L'apprentissage de l'expression de l'hypothèse dans pareils cas est inopérant.<sup>31</sup> Toutefois, le programme ne l'énonce pas comme un point de langue dont il faudrait faire l'apprentissage. En effet, la quatrième année primaire, pour le moment, est une classe où l'élève doit apprendre à lire, et à écrire, avant tout. L'apprentissage d'un point de langue tel que celui de l'expression de l'hypothèse ne peut être jugé important pour cette classe. Donc, ce que nous voyons dans cette classe ne peut provenir que de l'ancien programme où la langue française était enseignée à partir de la deuxième ou de la troisième année.

#### 1.7.4 Analyse des livres de la cinquième année primaire :

Les programmes de ce cours (5<sup>e</sup> année primaire) ont été confectionnés durant l'année scolaire 1984-1985, par L'I.P.N. Ils présentent l'expression de l'hypothèse comme modèle d'expression orale, en donnant la condition et l'éventualité comme suit :

-« *Tu réussiras si tu travailles bien* »

«*Si la pluie ne s'arrête pas, nous ne pourrons pas sortir* »

Il en résulte que les concepteurs de fiches prévoient la structure

« *Si ...+ ..... présent..... futur*, comme seule structure d' apprentissage pour ce niveau.

Cette structure apparaît au dossier N°24 dans la séquence N°1. Elle figure au niveau de la saynète ci-dessous :

Karim - *Avec mes patins, je vais plus vite que toi !*

Samia - *je vais plus vite que toi, avec ma bicyclette*

Karim et Samia - (en même temps) : *faisons la course !*

Karim - *Tu me prêteras ta bicyclette si je gagne ?*

Samia - *Et toi, tu me prêteras tes patins, si je gagne ?*

La reprise et la répétition de cette saynète permettront à l'enfant d'acquérir la structure (Si + présent, futur), d'une manière intuitive. Le travail sur cette saynète vise plus l'apprentissage des temps (présent, futur) que la structure de l'expression de l'hypothèse. A la suite de cette séquence, d'autres viendront pour mettre en valeur l'apprentissage du futur, en tant que temps. Cette modalité (futur) est alors retirée de son contexte et conjuguée d'une manière systématique. Ce temps est intériorisé intuitivement par les élèves. Les exercices donnés à la suite de cette modalité ne portent que sur cette dernière. Elle n'est pas perçue à l'intérieur d'un texte ni même à l'intérieur de l'expression de l'hypothèse, mais elle est donnée dans de courtes phrases où les verbes sont souvent mis à l'infinitif et l'on invite les apprenants à les mettre au futur simple. L'expression de l'hypothèse devient alors un prétexte à l'étude de la modalité du futur. Nous en concluons que l'expression de l'hypothèse n'est pas saisie comme un modèle d'expression orale, mais juste comme un moyen pour faire apprendre la modalité verbale.

Nous ne retrouvons pas d'explication montrant le fonctionnement de l'hypothèse dans tous les manuels de cette classe, mais, nous retrouvons un exercice qui porte sur le futur<sup>32</sup>.

Elle est utilisée à l'oral seulement : en lecture<sup>33</sup>, et dans certaines séances d'expression orale.

L'expression de l'hypothèse est donnée à l'oral et le travail d'assimilation s'effectue d'une manière normale. Le travail est donc de type Pavlovien.



L'apprenant subit donc un véritable bombardement d'expressions et de formules creuses et on lui demande d'intérioriser l'expression de l'hypothèse, en espérant que plus tard, il en prendra conscience.

Actuellement, le système pavlovien est partout décrié et remplacé par la découverte du savoir par soi-même.

Le livre de 5<sup>e</sup> année nous présente à travers ces différentes lectures plusieurs formes d'expression de l'hypothèse.

A la séquence N°3 du même dossier, nous retrouvons une autre saynète qui convoque la modalité du futur en utilisant cette fois-ci la subjonction « quand », donnée avec la valeur de « si ». Donc, il n'y a pas une suite logique dans l'apprentissage de l'hypothèse. L'intérêt de cette saynète, c'est de faire apprendre à l'élève la modalité du futur.

*Salim : - dit grand-père, qu'est-ce que tu cherches ?*

*Grand-père : - je guette la nouvelle lune.*

*Salim : - la nouvelle lune ?*

*Grand-père : - Oui ! Elle annonce le ramadan*

*Mansour : le croissant est tellement fin qu'il faut de bons yeux pour le voir*

*Salim : - quand il fera nuit, nous la verrons mieux !*

La dernière phrase de la saynète prend en charge la modalité du futur en utilisant la subjonction « quand ».

Si l'expression de l'hypothèse était présente dans la première saynète, dans la seconde, nous ne retrouvons que la modalité du futur qu'il faudrait inculquer aux élèves.

Nous sommes en droit d'affirmer que l'expression de l'hypothèse ne figure pas dans ces fiches en tant que telle, mais elle sert seulement de « véhicule » à la modalité du futur.

L'enseignant ne considère pas comme point de langue, l'expression de l'hypothèse, mais il ne la considère que comme prétexte pour faire apprendre la modalité du futur aux élèves. Les verbes « avoir », « aller », et « être » sont alors utilisés pour renforcer l'apprentissage de cette modalité. L'étude de l'hypothèse prévue par les programmes est conçue selon la double possibilité « condition » et « éventualité » ; au niveau de la réalisation de ce dernier, nous ne retrouvons que l'application de la modalité du futur. Doit-on comprendre que les concepteurs des fiches ont fini par réagir à la psychologie qui fait remarquer que l'enfant dont l'âge

est inférieur à 12/13 ans ne peut saisir le fonctionnement de l'hypothèse, parce qu'il ne peut conceptualiser et ne peut faire de l'abstraction. A 10 ans, l'enfant ne peut saisir ces mécanismes qui l'obligent à faire des abstractions. Il est donc conseillé de retarder cet enseignement jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge requis. L'âge conseillé serait celui de 12/13 ans. A cet âge, les enfants ont déjà dépassé le concret et peuvent facilement accéder à la conceptualisation. C'est déjà « l'âge des opérations propositionnelles. »<sup>34</sup> Ils parviennent à se dégager du concret et à situer le réel dans un ensemble de transformations possibles.

C'est le moment de la transformation de la pensée rendant possibles le maniement des hypothèses et le raisonnement sur des propositions détachées de la construction concrète et actuelle.

En général, le sujet est en mesure de juger des propositions auxquelles, il ne croit pas ou qu'il considère comme de simples hypothèses pures. C'est la période de la pensée formelle ou hypothético - déductive.

Ce n'est qu'à partir de ce moment que l'enfant est en mesure de comprendre l'expression de l'hypothèse. Donc, le moment de l'apprentissage de l'expression de l'hypothèse est bien venu.

#### 1.7.5 Analyse des documents de la sixième année primaire :

##### 1.7.5.1 Analyse du contenu du livre de l'élève :

Dans cette classe, le programme de français est donné en 19 dossiers. Nous remarquons que l'expression de l'hypothèse apparaît dès la première leçon, notamment, à l'expression écrite sous forme de début de phrases à compléter par l'élève :

« Si j'ai chaud, .....

Si j'ai froid,..... »

A la troisième séance du premier dossier de la 6ème année élémentaire, l'expression de l'hypothèse apparaît sous la forme de la structure suivante :

« Si +...présent de l'indicatif .....présent de l'indicatif »

Cette structure a fait son apparition à plusieurs niveaux, et notamment au niveau de l'exercice. Un membre de la phrase est donné et le second est à rechercher par le candidat pour la reconstitution des phrases du récit qu'il vient de lire en séance de lecture :

L'élève devra, en général se remémorer le texte lu en classe. Il devra retrouver le paragraphe ci-dessous : (S'agit-il donc d'une mémorisation ou d'un apprentissage conscient de l'expression de l'hypothèse ?)

« *Si j'ai trop chaud, je monte ;*

*Si j'ai froid, je descends ;*

*Une montagne, je la dépasse ; .....etc. »*

Cette partie du paragraphe a été tirée du texte de lecture intitulé : « le docteur Fergusson explique son projet ». Ce paragraphe a fait l'objet d'une reconstitution de texte avec les élèves. L'expression de l'hypothèse est intériorisée implicitement.

Cette forme d'apprentissage nous montre bien que les relations qui existent entre le présent et le futur ou encore entre l'imparfait et le conditionnel ne sont pas totalement explicitées par les fiches du maître et l'hypothèse en tant que fait de pensée est loin de faire l'objet d'une explication sûre et complète.

Il faut noter que les deux transformations (relation : présent, futur ) et la relation imparfait, conditionnel) mettent en évidence le fait que les deux types de relations n'évoluent point sur le même axe , mais sur deux axes totalement différents : si la relation (présent , futur ) évolue sur l'axe des temps , la relation imparfait , conditionnel ) évoluera sur l'axe appelé l'axe des modes <sup>35</sup> En effet, l'imparfait appartenant au mode indicatif se joint au mode conditionnel pour créer la structure de l'expression de l'hypothèse.

#### 1.7.5.2 Méthode de l'apprentissage de l'expression de l'hypothèse dans cette classe :

En objectif, nous remarquons bien qu'il s'agit de l'étude de la subjonction «si, sinon ».

Le modèle type donné est :

« *Si le vent se lève, le ballon repartira* » (hypothèse favorable)

« *J'irai me promener s'il fait beau* » (déplacement de la subordonnée de l'hypothèse)- les concepteurs de ces fiches ont bien signalé entre parenthèses l'acte à entreprendre.)

« *S'ils ne trouvent pas d'eau, ils mourront de soif* » (hypothèse favorable)

« *S'il fait beau, nous irons nous promener, sinon, nous resterons à la maison* »

(Hypothèse défavorable exprimée par sinon)

C'est à partir de ces modèles que les instructions pédagogiques recommandent à l'enseignant d'amener l'élève à une saisie complète de l'expression de l'hypothèse. (Dossier 20, séance N°5)

C'est à partir de ce moment que l'apprentissage de l'hypothèse apparaît plus clair et mieux structuré :

Nous découvrons la structure :

*« Si .....+ .....Présent .....futur »*

La seconde forme de l'expression de l'hypothèse, c'est – à – dire, la forme en «rais » n'apparaîtra qu'à la leçon de conjugaison, intitulée : « le conditionnel »

La consigne donnée avance l'idée de «la systématisation de la conjugaison des verbes au présent du conditionnel » d'où l'emploi du «si ».

Nous remarquons que l'intention avancée par les concepteurs des fiches vise la systématisation du présent du conditionnel. Ce qui les intéresse, au premier plan, c'est d'abord faire acquérir aux enfants le présent du conditionnel. La vision de ces concepteurs est portée d'abord sur le temps «le conditionnel » avant qu'elle ne vise l'hypothèse en tant que phénomène de pensée.

En général, l'enseignant est presque contraint à faire un détour par la cause pour atteindre l'hypothèse. Nous donnons l'exemple suivant pris dans le livre de lecture :

*« Je ne peux pas aller au stade parce que je n'ai pas d'argent »*

*« J'irais au stade si j'avais de l'argent »*

Désirant étudier le conditionnel, l'enseignant fait appel à des phrases où l'on rencontre l'hypothèse. Mais, ce n'est pas l'hypothèse qui est au centre de cet apprentissage, c'est plutôt le conditionnel en tant que temps. L'hypothèse n'est là que pour suggérer l'étude du conditionnel. D'ailleurs, ce n'est que comme introduction à cette étude du conditionnel qu'elle est conviée.

Il s'agit pour chaque élève d'intérioriser le temps qui est en relation avec l'expression de l'hypothèse en usant de la subjonction «si ».

Nous retrouvons les deux formes de cette expression où les temps du présent, de l'imparfait, du futur et du conditionnel sont étudiés.

*«Si .....+ .....Présent de l'indicatif .....futur de l'indicatif »*

*« Si .....+.....Imparfait de l'indicatif .....Présent du conditionnel »*

Ces deux structures font un excellent prétexte pour faire étudier le futur et le conditionnel.

Aucun exercice conçu spécialement pour l'acquisition de l'hypothèse n'est prévu. Mais, nous rencontrons des exercices de conjugaison prévoyant le futur et le conditionnel. (Cette absence d'exercices conçus spécialement pour ce travail montre bien que les concepteurs n'ont pas l'intention de faire étudier l'expression de l'hypothèse).

Nous remarquons qu'une fois que l'étude des temps est faite, Il est rare de voir l'enseignant revenir sur les structures de l'hypothèse, ce qui nous encourage à affirmer que seule l'étude des temps intéresse les concepteurs de ces fiches .

Nous sommes très loin du programme affiché par les brochures- programmes. L'expression de l'hypothèse fait partie du programme et son étude est réalisée uniquement parce qu'elle permet d'effectuer l'apprentissage des temps énoncés ci-dessus. D'ailleurs, l'hypothèse est abandonnée, aussitôt, les temps étudiés.

L'étude des temps, à part, montre bien que la relation qui existe entre le premier temps (présent ou imparfait ) et le futur ou le présent du conditionnel n'est point exploitée .Chaque temps est étudié pour lui-même comme s'il figurait à part et seul. Ce qui est certain, c'est qu'au niveau de la classe de 6eme année élémentaire, le principe de l'étude de l'hypothèse est bien marqué par la présence des deux formes de structures apparaissant aussi bien à l'oral que dans certains textes.

L'étude de ces structures est apparue une fois d'une manière explicite et a ensuite été évacuée, sans présentation d'exercices appropriés à cet effet.

Nous ne retrouvons que des exercices spécifiques aux formes temporelles déjà vues tout au long de l'année. Il est nécessaire de faire remarquer que le futur a été étudié et réétudié depuis la cinquième année élémentaire, mais le conditionnel n'apparaît qu'en 6eme année élémentaire, c'est-à-dire cette année seulement.

Par contre, à l'oral, dans les saynètes, nous retrouvons les deux formes de structures. Nous pensons que les concepteurs ont bien voulu faire en sorte que l'enfant les intègre à l'oral avant de les faire à l'écrit, en vertu, sans doute, de l'idée qu'il est nécessaire que l'enfant apprenne d'abord à parler pour ensuite apprendre à écrire. Cette idée est remise en cause par les cognitivistes qui prônent la parité de l'oral et de l'écrit.

Ceci, nous amène à poser la question : la préparation orale pour mieux les approcher dans leur forme écrite est –elle nécessaire?

### Conclusion :

Dans cette classe de 6<sup>e</sup> année , l'expression de l'hypothèse figure pourtant dans les programmes, mais elle n'est pas étudiée d'une manière rationnelle , c'est-à-dire , sa présence dans le manuel n'a pas nécessité l'étude de ses mécanismes , de sorte qu'on apprend à l'élève à connaître son utilisation , à travers les discours qu'il doit réaliser quotidiennement. Elle n'a fait que suggérer l'étude des temps qui servent sa réalisation ou non.

L'enfant n'a pas vu le fonctionnement de l'expression de l'hypothèse concrétisée, mais on lui a présenté le système de l'expression de l'hypothèse à travers certains textes qu'il a lus.

La véritable étude de ces structures sera-t-elle prévue au troisième palier, c'est-à-dire, à partir de la septième année fondamentale ?

### 1.8 Documents du 3<sup>e</sup> palier :

#### 1.8.1 la circulaire du 17 Octobre 1976 :

Elle prévoit la mise en application d'un programme issu d'un séminaire qui s'est déroulé du 30 juin au 2 juillet de l'année 1976, proposant la création d'une école fondamentale de 9ans. Il est rappelé dans cette circulaire trois points essentiels

1.8.1.1 « unifier les structures et les contenus de l'enseignement moyen dispensé dans les établissements actuellement fortement différenciés et cloisonnés entre eux,

1.8.1.2 Introduire chaque fois que possible tous les aspects nouveaux de l'enseignement qui découlent des objectifs assignés à la nouvelle école ;

1.8.1.3 Intégrer enfin les résultats de toutes ces actions pour réaliser complètement l'école fondamentale polytechnique » Ces trois axes guident l'expérience dans le but d'unifier, d'abord l'école et ensuite les programmes.

Cette circulaire parle des langues étrangères et leur attribue une portée universaliste sur le point de la civilisation. La langue française comme langue étrangère devrait d'abord apparaître à travers « des textes et autour de centres d'intérêt

principalement : scientifiques et techniques ». La circulaire n'omet point de signaler qu'il y a d'autres « domaines d'acquisitions » qu'il ne faudrait pas oublier. Les concepteurs des programmes visent d'abord une stratégie pédagogique qui viendrait à favoriser une certaine autonomie dans l'usage de la langue. Nous allons donc tenter de montrer que la méthode utilisée n'est pas non plus un appareil solide pour l'apprentissage des divers temps utilisés par l'expression de l'hypothèse. L'enfant n'a peut-être pu que survoler l'expression de l'hypothèse sans être soumis à une pratique.

Pour mieux mettre en évidence ces affirmations nous allons analyser le dossier XII de la septième année fondamentale.

### 1.8.2. Analyse des documents de la 7<sup>e</sup> année fondamentale :

#### 1.8.2.1 Analyse du dossier XII :

Dans le livre de la classe de 7<sup>e</sup> AF, ce dossier a pour titre : « *rapporter des faits* » Les concepteurs des fiches voudraient qu'on étudie les temps qui se rapportent à un fait mettant en évidence le conditionnel. Ce temps n'est pas perçu comme une composante de l'expression de l'hypothèse, mais comme simple temps qu'il faudrait faire acquérir aux apprenants de la classe de la septième année fondamentale.

Pour cela, nous allons parcourir certains exercices et nous allons tenter de montrer que ces derniers font plus à appel à l'utilisation du conditionnel qu'à celui de l'expression de l'hypothèse.

Les consignes de tous les exercices mettent l'accent sur la conjugaison du conditionnel (*écris au conditionnel....* ou) dans un autre exercice, les concepteurs donnent la première modalité verbale (imparfait) et demandent aux apprenants de rechercher la seconde ...etc.)

Il faudrait de plus avancer que la brochure<sup>36</sup> éditée par le Ministère de l'éducation nationale donne comme objectifs et recommandations : « *En septième année fondamentale, l'année est consacrée essentiellement à la pratique, la consolidation et au perfectionnement de la langue naturelle, de la langue de base* »

Cet objectif est essentiellement linguistique, objectif qui demeurera, pendant tout le troisième cycle ; il s'agit d'insister sur toutes les démarches qui conduisent à une

véritable autonomie d'utilisation de la langue (langue orale, mécanismes de lecture, transcription graphique). Les concepteurs ne visent ici que l'utilisation des stratégies pédagogiques qui viendraient à favoriser une certaine autonomie dans l'usage de la langue.

Nous remarquons qu'il y a, là, présence d'une hypothèse : information donnée par les deux verbes utilisés (si + imparfait, conditionnel), mais la conséquence à laquelle aboutit le travail sur ces verbes ne porte que sur la catégorisation des temps utilisés.

Les exercices donnés en guise d'application ne font point référence à l'hypothèse, mais ne font qu'énoncer la catégorie temps. Nous donnons ici certaines consignes que nous relevons dans les exercices.

Dans le premier exercice, il s'agit pour l'apprenant de « *relever les verbes conjugués au conditionnel* » d'un petit texte intitulé « *Rêves d'enfant* »<sup>37</sup> Dans le troisième exercice, il est clairement signalé : « *écris au conditionnel les verbes entre parenthèses* ». (D'ailleurs les concepteurs de ces fiches ne prennent même pas la peine de signaler le type de conditionnel.) Ils donnent des phrases où ils ont pris la peine de mettre le premier membre de l'hypothèse à l'imparfait de l'indicatif et demandent aux apprenants de faire correspondre la modalité du deuxième membre, ou vice-versa. Le second exercice prend en charge l'expression du type « Si + présent, Futur ».

A chaque fois, ils proposent soit le premier membre correctement écrit ou l'inverse. Donc, l'apprentissage des temps est clairement déterminé. Tous les exercices donnés ne font référence qu'au conditionnel.

### 1.8.3 Etude des documents de la huitième année fondamentale<sup>38</sup> :

#### 1.8.3.1 Analyse des documents du professeur :

C'est dans le premier dossier intitulé le conte « tête de veau » que nous retrouvons les expressions mentionnant l'hypothèse :

L'hypothèse apparaît sous ses deux formes les plus utilisées :

« *Si .....+.....présent .....présent* »

« *Si .....+.....présent .....futur* »



Ces deux structures se rencontrent dans le conte, les temps accompagnant les deux structures sont étudiés en conjugaison. L'analyse du conte ne prend pas en charge l'intention d'étudier l'expression de l'hypothèse pour apporter un plus au sens que ce conte véhicule.

Il semblerait que les concepteurs des fiches considèrent l'expression de l'hypothèse comme un simple point de langue qu'il faudrait utiliser à part. Ils évitent le recours à son explication et l'expression de l'hypothèse passe inaperçue dans le texte. Sa manipulation est donc faite d'une manière inconsciente par les apprenants.

Ils l'utilisent dans des textes lus, sans chercher à prendre conscience de sa valeur sémantique. Nous ne rencontrons aucune référence la signalant et pourtant elle est bien présente dans le texte :

*« Si les petites feuilles sont restées en ordre lorsqu'on fera le lit, c'est un homme. Si on les trouve sens dessus – dessous, c'est une femme »*

(Son étude aurait permis certainement de voir la différence de sens que cette dernière développe).

Essayons de vérifier le dossier N°3 qui nous fournira, d'amples informations au sujet de l'exploitation de l'hypothèse. Il donnera les moyens utilisés pour la faire émerger ou tout simplement la faire passer sous silence, parce qu'elle n'intéresse pas les apprenants.

#### 1.8.3.1.1 - Le dossier N°3 :

C'est en conjugaison que nous retrouvons un titre signalant la présence du « mode conditionnel ». Ce mode est bien présent dans la conjugaison. Il y a donc un émiettement du programme pour, sans doute, faciliter l'apprentissage des temps utilisés par l'hypothèse.

Les buts assignés à cette leçon apparaissent dès son commencement et sont énumérés comme suit :

*« Action soumise à condition » (Rappels)*

*« Formulation d'un vœu, d'une demande polie »* (Il faudrait signaler que cette partie de la leçon n'utilise pas l'hypothèse, mais fait appel au conditionnel, en tant que temps utilisé dans la demande polie ou le vœu)

*« Formation du conditionnel passé »<sup>39</sup>*

Sous le couvert de l'analyse du conditionnel, nous retrouvons l'hypothèse formulée à partir des modèles utilisant la subjonction « si ». Donc, l'hypothèse n'est présente que comme « incitateur » à l'étude du conditionnel. D'ailleurs, même le conditionnel passé n'est pas amené par la phrase hypothétique. En général, c'est souvent le même modèle qui est repris et transformé à ce temps, comme dans la demande polie ou le vœu.

*« J'aimerais voyager en bateau »*

*« J'aimerais que vous répondiez assez vite »*

Nous remarquons que c'est pour la première fois qu'apparaît le conditionnel en tant que mode -temps, sans passer par l'utilisation de l'hypothèse.

### 1.8.3.2 Le livre de l'élève :

Dans la partie exercices, nous retrouvons une série de sept exercices d'application qui porte sur le conditionnel.

Le premier exercice a pour consigne le classement des verbes employés au conditionnel.

Le second exercice porte sur le « fléchage » de la proposition principale à la dépendante utilisant le conditionnel.

Deux tableaux (le premier est appelé A, et le second B) renferment les propositions et il est demandé à l'apprenant de tracer une flèche reliant la principale à la proposition dépendante dont le verbe est au conditionnel. (Ex :

- *Si tu m'avais prévenu à temps,*  
- *Si le cycliste n'avait pas eu une crevaison,*

- *Si la sécheresse persistait encore une semaine,*

- *Si tu venais chez nous,*

- *Il aurait remporté la victoire.*

- *Je te ferais visiter de beaux sites historiques.*

- *je t'aurais accompagné volontiers*

- *toutes les récoltes seraient détruites.*

Le troisième exercice donne seulement la dépendante et demande à l'élève de retrouver la proposition principale : la consigne est la suivante : « termine les phrases suivantes : »

Ex : « *Si cette équipe avait été entraînée .....* ».

Le reste des exercices (4 autres) propose le remplacement du présent de l'indicatif par le conditionnel (exercice N°4). Dans cet exercice, il ne s'agit pas de l'hypothèse, mais du vœu ou du souhait entraîné par la forme syntaxique du type :

« *Je veux gagner le premier prix .....je voudrais gagner le premier prix.* »

Le 5<sup>e</sup> exercice porte effectivement sur la condition et demande à l'élève de remplacer l'imparfait par le plus – que – parfait. Nous donnons l'exemple qui le montre :

« *Si nous avions froid, nous allumerions le chauffage* »

La consigne donnée pour réaliser cet exercice est la suivante : « Ecris la condition en employant le plus – que – parfait ». Une telle consigne suppose que l'expression de l'hypothèse a été déjà réalisée dans sa forme complète.

Dans le 6<sup>e</sup> exercice, il est demandé à l'apprenant de conjuguer les verbes entre parenthèses, tout en lui donnant le premier membre ou le second. Ex : « *S'il réfléchissait un peu plus, il (voir) que ce problème est très facile* »

Cet exercice nous montre que les concepteurs de fiches ne se soucient pas de la valeur modale de l'hypothèse, mais ce qui les intéresse est bien la connaissance du conditionnel. En effet, le premier verbe est donné ici comme «un appât », l'élève ne réfléchit pas. Il n'a appris que des schémas organisés par l'enseignant et doit remplir les vides laissés par ce dernier, dans des phrases simples. Il ne peut réellement expliquer qu'il s'agit là d'une hypothèse. Il lui sera certainement très difficile de découvrir la condition de l'éventualité.

Nous remarquons que le travail sur les hypothétiques n'a été, en fait, qu'un travail de conjugaison des verbes aux deux temps : « conditionnel et futur ».

L'hypothèse est utilisée comme suggestion pour l'étude des temps énoncés ci-dessus. Elle apparaît comme implicite ; elle n'est là que comme accompagnatrice.

Elle ne trouve sa véritable place que dans les textes : c'est le texte qui la véhicule et c'est aussi, ce texte qui servira de point de départ à l'apprentissage. Il serait donc très difficile d'affirmer que l'hypothèse sera assimilée par les apprenants quand on fait un travail identique à celui-ci.

Toutes ces structures ne peuvent réellement être maîtrisées que si celles-ci font l'objet d'une étude structurée et consciente.

Il faudrait que les enfants prennent conscience clairement du fait hypothétique qu'ils désarticulent en deux phrases possédant des temps différents et le recomposent dans son intégralité, en fournissant des exemples de leur crû pour qu'ils le cernent convenablement.

Il faudrait que toutes ces expressions entraînant l'hypothèse soient vues en tant que forme hypothétique plutôt que simple élément générant le conditionnel.

### Conclusion :

Dans cette classe de 8<sup>e</sup> année fondamentale, l'expression de l'hypothèse n'est pas traitée, dans le programme, en tant que telle, mais elle est vue en tant que prétexte à l'étude du conditionnel. Ce phénomène nous pousse à dire que l'expression de l'hypothèse n'est pas non plus prévue dans cette classe. En effet, les modèles hypothétiques apparaissent tout au long de la conjugaison sans que celle-ci fasse l'objet d'une étude complète et consciente.

#### 1.8.4 Analyse des documents de la neuvième année fondamentale :

La neuvième année est la dernière année du fondamentale ou école de base. En somme, c'est l'année terminale des connaissances de base. Donc, si l'hypothèse appartient à ces connaissances, nous pouvons dire, sans nous tromper, que l'expression de l'hypothèse est acquise.

Un simple parcours du programme de la neuvième année nous montre que l'expression de l'hypothèse n'est pas prévue en tant que point de langue à étudier, mais les composants de cette dernière apparaissent dans la conjugaison, notamment au dossier N°6, traitant du plus-que-parfait de l'indicatif. C'est en définissant, les valeurs modales de ce temps que les concepteurs de fiches abordent les problèmes d'antériorité et au second plan, l'éventualité.

C'est dans cette partie qu'apparaissent quelques exemples du type : « *Si tu m'avais prévenu, je t'aurais accompagné* »

« *Si notre équipe nationale avait battu le Nigeria lors du match retour, elle aurait participé aux jeux olympiques de Séoul* »

« *Si le vent du sable avait cessé, les touristes auraient continué leur voyage* »<sup>40</sup>

#### 1.8.4.1 La subordonnée circonstancielle de condition :

Elle apparaît, à son tour, au dossier IX. Les buts assignés à cette leçon montrent bien que les concepteurs du programme affichent la ferme intention de traiter de l'hypothèse. Car nous remarquons qu'il est spécifié en tête de la leçon les buts suivants : « *Identification de la subordonnée circonstancielle de condition* » avec les emplois de :

« Si .....+. ....*présent* .....*futur simple de l'indicatif* »

« Si ...+. ....*imparfait de l'indicatif* .....*conditionnel présent* »

« Si ...+. ....*Plus – que – parfait* ...+. ....*conditionnel passé* »

*et emploi de : à condition que* .....+. ....*Subjonctif*.

La remarque que nous pouvons faire ici, c'est que, dans cette classe l'expression de l'hypothèse est presque entièrement faite. Toutefois, l'accent demeure toujours mis sur les temps des verbes et non sur une explication logique de l'expression de l'hypothèse.

Les propositions hypothétiques apparaissent accompagnées de deux structures de subjonction : « si » et la locution conjonctive « à condition que » qui entraîne l'utilisation du subjonctif.

#### 1.8.4.2 - conjugaison :

Dans cette partie du dossier, c'est encore les valeurs modales du conditionnel qui retiennent l'attention des concepteurs. Les buts assignés à cette séance prévoient la révision de la valeur modale du conditionnel vue en 8<sup>e</sup> année fondamentale et plus particulièrement les constructions utilisant la subjonction « si ». Pourquoi donc, doit-on revoir les construction utilisant la subjonction « si » ? Est-ce par souci d'efficacité ou tout simplement parce que l'on croit que le travail accompli n'a pas été comme le voulaient les concepteurs ?

Au dossier X, nous abordons les différentes catégories de l'hypothèse telles que :

« *Le potentiel* » (l'éventualité)

« *L'irréel du présent* »

«L'irréel du passé »

Ce qui est certain, c'est que nous traitons de l'hypothèse au dossier X, en conjugaison, à côté des valeurs et emploi du subjonctif présent développé par la subordonnée de condition utilisant la locution conjonctive « à condition que »

Dans ce cours, la présence de l'hypothèse est très largement répandue, mais il faut reconnaître que les objectifs assignés mettent en valeur les temps plutôt que la valeur de l'hypothèse et sa construction. Nous pouvons toutefois, signaler que condition et éventualité n'apparaissent pas dans le même volet, mais voient le jour selon un processus favorisant l'émergence du conditionnel et du subjonctif.

Conclusion :

Il est vrai que dans cette classe, le travail est bel et bien mis sur les éléments composant l'hypothèse, sans vouloir la traiter en tant que totalité où serait perçue l'hypothèse en tant que mode de pensée.

Même dans cette classe, l'apprentissage de l'expression de l'hypothèse souffre encore du manque d'une méthodologie efficace pour permettre aux jeunes apprenants de la comprendre et surtout d'en comprendre le mécanisme syntaxique qui produit à son tour une sémantique s'intégrant dans le discours.

#### 1.8.5 Etude des documents de français de l'élève de neuvième année fondamentale :

Au dossier 6, apparaît un exercice traitant de l'hypothèse sous la forme « si ...+ ...imparfait .....conditionnel », et La forme : « Si ...+ ....plus – que – parfait .....conditionnel passé »

L'exercice a pour consigne de faire retrouver les propositions principales qu'il faudrait ajouter aux dépendantes données pour obtenir des phrases hypothétiques complètes. Les concepteurs ont donné uniquement les propositions subordonnées telles que :

«Si le navire n'avait pas heurté le rocher ..... »

Ou encore

«Si le brouillard n'avait pas gêné l'automobiliste ..... » Etc.

En général, ces phrases peuvent facilement être découvertes puisqu'elles proviennent du texte de lecture effectué quelques heures auparavant. Ce sont donc

des phrases lues et relues, ne faudrait –il pas les faire produire par l'élève lui-même pour s'assurer qu'il a bien compris leur fonctionnement. Car, c'est en démontant et en reconstituant le système hypothétique que l'enfant comprend le véritable fonctionnement de l'hypothèse.

Au dossier 9, nous retrouvons d'autres exercices qui traitent du conditionnel comme une priorité. Ils sont au nombre de 8 qui traitent du conditionnel : les deux premiers exercices portent sur la conjugaison du verbe de la principale au conditionnel. Les deux suivants demandent à l'élève de compléter des phrases selon un modèle donné : « *si j'avais choisi ce métier, j'aurais gagné beaucoup d'argent* »

Pour le 5<sup>e</sup> exercice, les concepteurs donnent le premier membre de la phrase et demandent à l'élève de le compléter par le second membre. Donc, le travail demandé est mécanique.

Le 6<sup>e</sup> invite l'élève à montrer si le conditionnel exprime l'idée de l'éventualité, de l'irréel du présent et, l'irréel du passé. Cet exercice tente de montrer l'hypothèse en tant que telle, or, cette dernière n'a pas été étudiée.

Le 7<sup>e</sup> exercice revient à la conjugaison du second verbe de la phrase hypothétique.

Le 8<sup>e</sup> exercice demande à l'élève de produire « *deux phrases qui expriment poliment une interrogation et deux autres le refus poli* »

Cette production montre bien que les concepteurs projettent l'étude du conditionnel et non l'expression de l'hypothèse. En effet, c'est à la fin de l'étude qu'ils demandent à l'élève de faire une production personnelle pour s'assurer que ce dernier a compris le temps étudié. Ils n'ont jamais pensé exiger de l'élève une production personnelle portant sur l'expression de l'hypothèse pour contrôler leur apprentissage et leur rétention.

Si une apparence d'étude de l'expression de l'hypothèse se manifeste au niveau de cette classe, il n'en demeure pas moins que nous constatons que le travail est toujours orienté vers l'étude des temps : l'hypothèse deviendrait donc un prétexte à l'étude des temps véhiculés par ce point de langue.

L'hypothèse apparaît dans ces manuels comme une simple composante de la structure temporelle utilisant la subjonction « quand », « si » et « que ».

A aucun moment, l'hypothèse n'apparaît sous son vrai nom, mais nous la retrouvons souvent sous des concepts proches ou restrictifs : éventualité, irréel du présent, irréel du passé, la condition...etc.

Nous constatons que ces manuels ne renferment point l'idée englobante de l'expression de l'hypothèse. Mais seule l'idée parcellaire de la condition semble préoccuper les grammairiens de notre école fondamentale.

Ce qui nous amène à nous poser la question : pourquoi la grammaire scolaire ne s'offre-t-elle pas un point de vue totalisant ?

Dans le cadre d'une grammaire de texte ne pouvons-nous pas inclure la conception de l'hypothèse dans sa totalité plutôt que de la voir émietlée dans les grammaires scolaires ?

#### Conclusion :

En général, l'expression de l'hypothèse n'est pas approchée dans sa totalité dans l'école algérienne. Elle est souvent perçue comme morcelée à travers des exercices que l'apprenant effectue

#### Conclusion générale:

L'examen des manuels a montré d'abord l'absence de l'hypothèse en tant que point de langue dans les manuels scolaires.

- Si le mode conditionnel et ses temps figurent dans les programmes scolaires, ils ne sont pas étudiés en fonction du rôle joué dans l'expression de l'hypothèse.
- Les enfants n'ont donc pas été placés dans la situation d'identification et d'utilisation de l'hypothèse. Donc, ils ne peuvent parvenir à une utilisation correcte de ce point de langue.
- L'apprentissage du mode et des temps du conditionnel hors situation - (si nous considérons que l'hypothèse en est une situation réelle)- ne favorise pas leur utilisation dans la vie quotidienne de l'enfant.
- D'une manière générale, il y a un manque de cohérence dans l'apprentissage de l'expression de l'hypothèse.



## Chapitre 2 L'enquête :

### 2.1 Situation socio- économique des apprenants :

Nous avons pris des élèves âgés de 9ans à 17/18ans. Ces derniers venaient des deux cycles du fondamental : 4,5, et 6<sup>e</sup> année primaire pour le premier cycle et de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année du second cycle. Leurs parents exercent diverses fonctions dans l'agriculture : la plus grande partie est constituée d'arboriculteurs (région de Boufarik).

Les parents de ses élèves travaillent dans leur majorité dans des vergers. Le niveau culturel est bien celui d'un agriculteur algérien analphabète qui a appris son métier sur le tas, au contact d'autres gens sachant convenablement leur métier d'arboriculteur. Une infime partie est constituée de cadres moyens : enseignants, médecins, avocats.....etc.

Ces élèves apprennent en première année, deuxième et troisième année la langue nationale qui est l'arabe. C'est à partir de la quatrième année primaire qu'ils apprennent le français comme première langue étrangère. Leur apprentissage de la langue étrangère se fait en classe seulement. La seule aide qu'ils peuvent s'offrir est bien celle de la télévision quand ils la possèdent et la presse écrite algérienne et étrangère qui se vend librement dans les kiosques. Au cours de cette enquête, leurs enseignants ont affirmé que ces élèves ne lisent que rarement la presse arabophone. Parfois, ils les auraient vu feuilleter la presse francophone à la recherche de résultats sportifs. Donc, les seules discussions qu'ils ont en langue française, sont bien celles organisées par leur professeur en classe ou celles entendues à la télévision.

### 2.2 Situation socio- linguistique :

En général, les élèves des cadres des comités de gestion ou des coopératives agricoles se classent au premier rang et obtiennent d'excellentes notes. Si ces élèves font l'objet d'une attention bienveillante de la part de

l'enseignant, les autres sont abandonnés à leur propre sort. Les parents comptent beaucoup sur le travail en classe.

Ces élèves ont souvent entendu parler français chez eux : les parents entre eux ou la télévision. En général, les parents sont en mesure de se payer une parabole.

Quant à la seconde catégorie dont les parents ne sont, en réalité, que de simples ouvriers, elle est loin de connaître la langue française et encore moins de l'utiliser. Ce phénomène donne à la classe un aspect très hétérogène et ne facilite point l'apprentissage.

L'enseignant est adulé par ces parents. Souvent, nous avons remarqué que ces mêmes parents amenaient leurs enfants en classe et disaient : « *Il n'est plus mon enfant quand il est chez vous, débrouillez –vous avec !* »

Comptant énormément sur l'école, les parents ne peuvent rien pour leurs enfants. Donc, aucune aide n'est apportée par ces derniers à leurs enfants.

### 2.3 A propos de l'enquête :

Pour essayer d'approcher convenablement le niveau de connaissance auquel sont parvenus les jeunes algériens, en matière d'expression de l'hypothèse, nous avons prévu un certain nombre d'exercices empruntés à toutes les classes de l'école fondamentale. En effet, vouloir rechercher le degré d'assimilation à travers deux cycles de l'école fondamentale, relève d'un pari très important. Pour vérifier la validité de la méthode utilisée, il nous est donc paru logique de tester les deux cycles pour plusieurs raisons :

### 2.4 L'expérimentation au niveau d'un cours ou d'une classe :

Elle ne peut nous renseigner correctement sur l'apprentissage de l'expression de l'hypothèse. Nous avons jugé nécessaire d'étendre cette expérimentation à la région de Boufarik en ne prenant que quelques classes. En outre, l'enseignement donné par un seul enseignant n'aurait pu suffire à nous renseigner sur toutes les difficultés rencontrées par les apprenants.

## 2.5 L'expérimentation au niveau national :

Pour des raisons pratiques, il était impossible d'élargir notre terrain d'enquête à l'ensemble du territoire algérien. En plus, nous ne pouvons l'organiser puisqu'elle exige de nous de grands moyens et de très grandes dépenses.

## 2.6 Le choix de la région:

La région choisie est celle de Boufarik, région du centre (Mitidja). Cette région présente l'avantage d'être très agricole en ayant un centre urbain et deux autres semi urbains : (Boufarik, Birtouta , Chebli).

Boufarik avec ses 60 .000 habitants est la troisième ville de la région après Alger et Blida. Du point de vue linguistique, Boufarik est dans une région arabophone. A l'indépendance, cette ville a été repeuplée par un exode d'ouvriers agricoles venant des autres régions limitrophes.

Birtouta, gros village de 10243 habitants (dernier recensement), sis à la limite de la région d'Alger où une grande population berbérophone réside, est linguistiquement plus composite. Il semble toutefois que l'arabe algérien (dialectal) s'impose de plus en plus dans les échanges courants entre ses citoyens.

Chebli, village de 6.231 habitants, qui était un village essentiellement agricole et colonial est habité par des paysans. En effet, à l'indépendance, ce petit village s'est vidé de toute sa population : départ des colons et même de quelques ouvriers qui y travaillent. Les quelques boutiquiers et les quelques fonctionnaires qui y résident ont des origines paysannes. Au total, donc, trente classes ont servi de terrain d'enquête et huit cent vingt - huit élèves ont été testés. Ils se répartissent entre le deuxième palier de l'école fondamentale et le troisième comme suit : 240 élèves du primaire (deuxième palier) et 586 élèves au troisième palier.

Au niveau du primaire, deux écoles ont bien voulu prêter leur concours : la première école est celle de Birtouta et la seconde est celle de Chebli. Nous avons voulu tester les élèves d'un milieu rural et des élèves citadins fréquentant une école peut-être un peu plus favorisée.

**Tableau global des élèves du primaire ayant subi le test :**

<b>Etablissements</b>	<b>5<sup>e</sup> année primaire</b>	<b>6<sup>e</sup> année primaire</b>
<b>Birtouta</b>	4 cl. 186 élèves	
<b>Chebli</b>		2 CL. 54 élèves

Le choix des classes dans les deux communes n'obéit à aucun critère social, mais nous n'avons testé que les élèves dont les enseignants ont bien voulu collaborer. Dans le troisième palier, nous avons pu faire effectuer les exercices dans six écoles fondamentales dont la situation, la taille et la population offrent un panorama assez complet du milieu scolaire Algérien.

La première école fondamentale (on continue à les appeler encore de nos jours, CEM) est celle de Boufarik (ibn Qoteiba) qui est située dans un quartier très peuplé. C'est un gros établissement de 942 élèves, aux classes chargées. Nous trouvons une moyenne de 40 élèves par classe, issus tous de familles pauvres.

La seconde école fondamentale est celle de la route de Chebli qui est aussi une grosse école avec ses 1243 élèves qui lui viennent de quartiers assez aisés de Boufarik. Les classes sont chargées comme celles de l'école Ibn qoteiba. Toutefois, le recrutement de ses élèves est plus intéressant sur le plan de la qualité puisque cette école se trouve à la limite des deux quartiers dont l'un est plus aisé que l'autre. Des commerçants, des petits bourgeois et des administrateurs y habitent. Les deux écoles fondamentales décrites se trouvent au nord de la ville de Boufarik, quartiers récents dont les constructions datent de la dernière décennie.

**Tableau global des élèves ayant été testés à Boufarik :**

<b>Etablissements</b>	<b>7<sup>e</sup> année fond.</b>	<b>8<sup>e</sup> année Fond.</b>	<b>9<sup>e</sup> année Fond.</b>
<b>Ibn Qoteiba</b>			2 cl. 76 élèves
<b>Route de Chebli</b>		2 cl. 61 élèves	2cl. 76 élèves

Les deux autres écoles fondamentales de Birtouta sont l'ancienne et la nouvelle : l'ancienne est appelée «Lakel » et la nouvelle « Loumi ».

La première, Ahmed Loumi est d'une grandeur moyenne et compte 932 élèves venant, pour la plupart, des anciennes fermes autogérées. Dans leur majorité, leurs

parents sont des paysans. Leur moyenne d'âge est sensiblement plus élevée que celle de l'école Lakel.

Lakel est un gros établissement qui comprend 1128 élèves venant dans leur grande majorité du centre de Birtouta. Ce sont les enfants de petits commerçants, de fonctionnaires travaillant à Alger et d'artisans. Le pourcentage d'enfants ruraux est en général très faible. Nous n'avons pas effectué une enquête spéciale pour déterminer le pourcentage de toutes les catégories ; nous nous sommes contenté de croire leurs enseignants qui ont confirmé ces dires. Ces deux établissements comprennent les classes de la septième à la neuvième année fondamentale.

**Tableau global des élèves ayant été testés à Birtouta<sup>41</sup>.**

Etablissements	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année
<b>A.Loumi</b>	1. cl.30 élèves	1. cl.31 élèves	1. Cl.24 élèves
<b>Lakel</b>	1 CL.38 élèves	1Cl.39 élèves	1 CL.31 élèves

Les deux autres écoles de la région du village de Chebli sont Ibn khalef et 120 logements.

Ibn Khalef est le plus ancien établissement de Chebli et comprend 651 élèves répartis entre les trois niveaux (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année fondamentale).

Cet établissement était nettement plus important qu'aujourd'hui, car il s'est dessaisi d'une partie de ses élèves au profit du second établissement : les 120 logements.

Le 120 logements est assez important, 843 élèves répartis dans les trois niveaux. Il se trouve dans un quartier de construction récente et peuplé. Il draine la population paysanne de la région qui a quitté les fermes environnantes pour venir s'y installer, fuyant le terrorisme.

**Tableau Global des élèves ayant été testés à Chebli.**

Etablissements	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9e année
<b>Ibn khalef</b>	1 Cl. 37 élèves	1 Cl. 31 élèves	1Cl.28 élèves
<b>120 logements</b>	2 cl. 69 élèves	2cl.62 élèves	1cl 43 élèves

Le choix de ces six écoles a été motivé par le fait que j'exerce dans cette région et que je peux y accéder sans aucune contrainte. Comme je connaissais tous les enseignants et les Chefs d'établissement, j'avais donc la possibilité

d'expérimenter mes tests avec toutes les facilités possibles. Cette logique pouvait m'aider comme elle pouvait me causer de fâcheux désagréments. La rigueur risquait d'être compromise par suite de ces connaissances ou bien elle risquait d'être assez exagérée pour ne donner que des résultats peu fiables. De toutes les manières, nous avons demandé à ces collègues d'être très rigoureux et de n'apporter aucune aide susceptible de « fausser » les données. En général, le travail a été minutieusement accompli par tous. Car, nous avons, au tout début, montré aux collègues qu'il ne s'agissait pas d'un contrôle effectué par le Ministère, mais d'une activité purement scientifique devant servir à l'élaboration d'un mémoire.

On le voit, les classes ont été choisies dans le souci de diversifier les origines géographiques et sociales des élèves testés. L'échantillon ne peut prétendre à une valeur rigoureusement mathématique, (il aurait fallu pour cela des moyens d'investigation qui sont actuellement hors de notre possibilité), nous ne doutons pas pour autant qu'il puisse avoir valeur d'exemple et autorise des conclusions intéressantes.

## 2.7 Les exercices utilisés :

Nous avons repris des exercices de classe, au lieu de leur demander des productions personnelles, chose qui serait certainement plus instructive pour le chercheur, mais nous avons préféré les exercices pour la simple raison que ces élèves n'ont pas été habitués à la rédaction de productions personnelles.

Il est peut-être vrai que ces exercices ne donnent pas réellement plus d'informations sur l'apprentissage de l'hypothèse, mais ils nous renseignent certainement sur ce qui a été, au moins, fait.

Nous avons choisi donc des élèves du second et du troisième palier ce qui équivaut au niveau I et II d'une langue étrangère.

En effet, les programmes en vigueur, permettent de penser qu'avec la fin du troisième palier, les élèves possèdent la compétence fondamentale du niveau I avancé ( I-II), que F. Debyser développe selon les points suivants :

« ....vocabulaire.....de 1500 mots du français fondamental » 1<sup>er</sup> degré, seuil à ne pas dépasser.

Priorité donnée aux structures grammaticales du français usuel, conformément aux possibilités combinatoires....

Le contenu de l'enseignement est à peu près uniquement un contenu linguistique, les élèves ne disposant que de moyens expressifs limités.

Il est donc exclu qu'un contenu culturel important puisse être véhiculé. »

La neuvième année fondamentale est donc une classe charnière quant à l'apprentissage du F.L.E.

Le cursus scolaire suivi par ces apprenants en français est le suivant : à l'école primaire, leurs trois premières années étant enseignées en arabe, ils ont commencé l'apprentissage scolaire du français en 4<sup>e</sup> année primaire, puis ont suivi pendant deux ans encore, le cycle primaire. Donc, à la fin du second cycle, les élèves sont à leur troisième année du français. Puis, après leur passage au troisième palier (7<sup>e</sup> AF), ils ont eu une scolarité de 3ans, en français, langue étrangère. Ces élèves ont entre 11-12 ans en 7<sup>e</sup> AF et 13-14 en 8<sup>e</sup> AF. En général, ils passent leur Brevet d'Enseignement Fondamental à 16-17 ans et passent ensuite dans le secondaire.

Ces élèves parlent l'arabe algérien qui est la langue de communication sociale, la plus importante pour eux (entre camarades, en famille, dans la rue, dans les magasins... etc.). 1/3 par estimation de ces élèves est de langue maternelle tamazight<sup>42</sup> ; c'est-à-dire qu'en fait, et à des niveaux différents, ces élèves pratiquent trois langues, certains quatre.

Notre souci, au début, de notre enquête était de constituer un corpus qui puisse s'inscrire dans une moyenne de données sociolinguistique en Algérie.

Il est illusoire de penser à aboutir à des résultats statistiquement fiables à un niveau national. Par contre notre attention s'est plus portée sur la nécessité d'une analyse valide permettant de suggérer une méthode capable d'inculquer l'hypothèse à des jeunes algériens, selon leurs réalités sociales.

Nous avons eu, en effet, le choix entre une analyse de type statistique et une analyse plus « pragmatique » et nous avons choisi la seconde forme parce qu'elle préfère porter un « intérêt » privilégié pour les groupes naturels »...<sup>43</sup>

Le premier type d'analyse ne pouvait que relever d'un appareillage très important, tel que l'utilisation de machines, d'enquêteurs...etc.

Notre ambition a été plus orientée vers une recherche d'analyse de méthodes que d'analyses linguistiques.

Donc, il nous fallait seulement veiller à ce que notre groupe ne présente pas de caractéristiques excentriques par rapport au reste de la population scolaire algérienne.

C'est pourquoi notre choix s'est porté sur les apprenants scolarisés dans la périphérie d'Alger- autrement dit, il s'agit d'élèves scolarisés dans la banlieue d'Alger dont le statut social des parents est dans sa majorité celui de paysan.

Il nous fallait aussi avoir des données précises pour cerner le rôle des interférences linguistiques dans la réalisation de ces exercices, savoir, en l'occurrence quelle était la langue maternelle de chacun d'eux. Nous avons demandé à chaque candidat d'inscrire l'origine de ses parents sur la feuille d'exercices.

Sachant pertinemment que l'hypothèse dans les deux langues (arabe et tamazight), fonctionnent de la même manière, ce qui occasionne le plus souvent aux apprenants, la possibilité de transfert de langue à langue.

## 2.8 Analyse des exercices du 2<sup>e</sup> palier et de leurs résultats :

### 2.8.1 Les exercices de la cinquième année primaire :

Les trois exercices présentés au test d'évaluation ont été tirés du livre de l'élève et ont été présentés tels quels, sans commentaire.

#### 2.8.1.1 Exercice n°1 :

Mets le temps qui convient :

- si je n'(être).....pas là, tu ne t'en(sortir).....pas.
- Si tu (avoir).....un dictionnaire, ton travail (être).....plus facile .
- Si tu (écrire).....mieux, tu serais lisible.
- Si ta chambre était repeinte, elle (être) .....plus agréable.
- Si vous (avoir).....bien travaillé, vous (avoir) .....plus de chance d'être reçu.

(Il est important de souligner que vu la nature des items nous n'étions pas en mesure de vérifier la systématisme et faire la distinction entre faute et erreur. Tout écart par rapport à la « norme » de la langue cible sera donc compté comme étant une erreur.)

#### 1<sup>er</sup> cas

« Si je ne suis pas là, tu ne t'en sortiras pas » [Si + présent ..... futur]

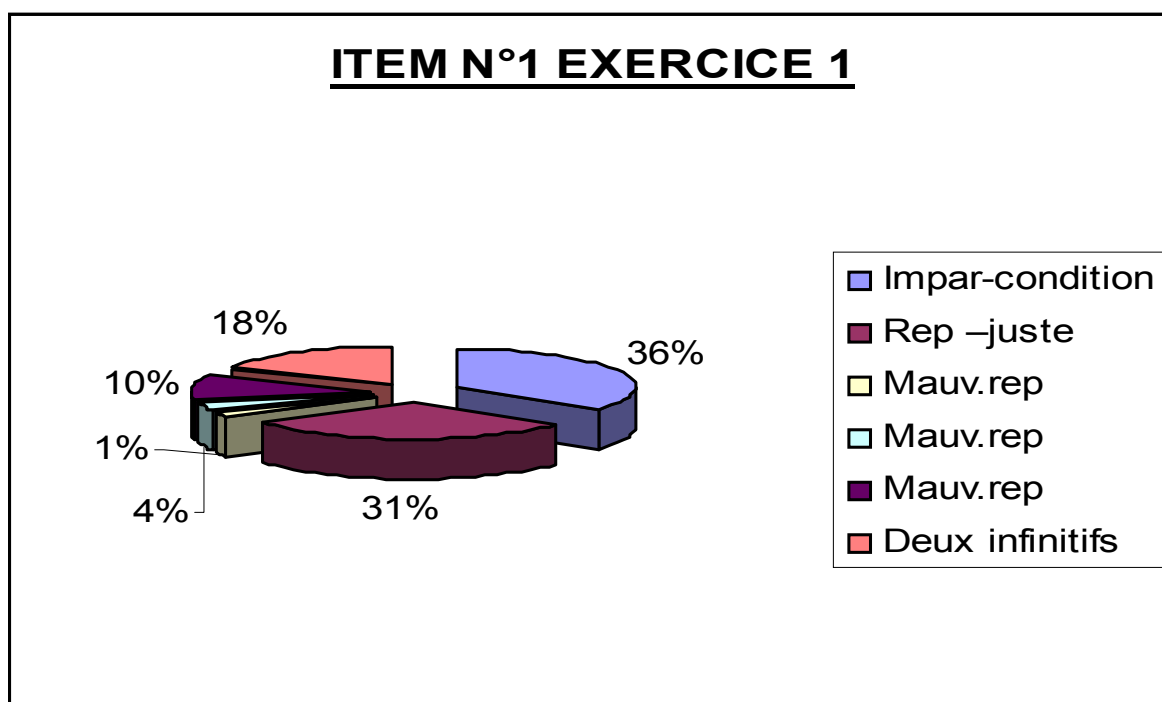


2<sup>e</sup> cas

« Si je n'étais pas là, tu ne t'en sortiras pas » [si + imparfait ....conditionnel]

**Tableau des erreurs commises par les élèves sur l' exercice n°1 item n°1**

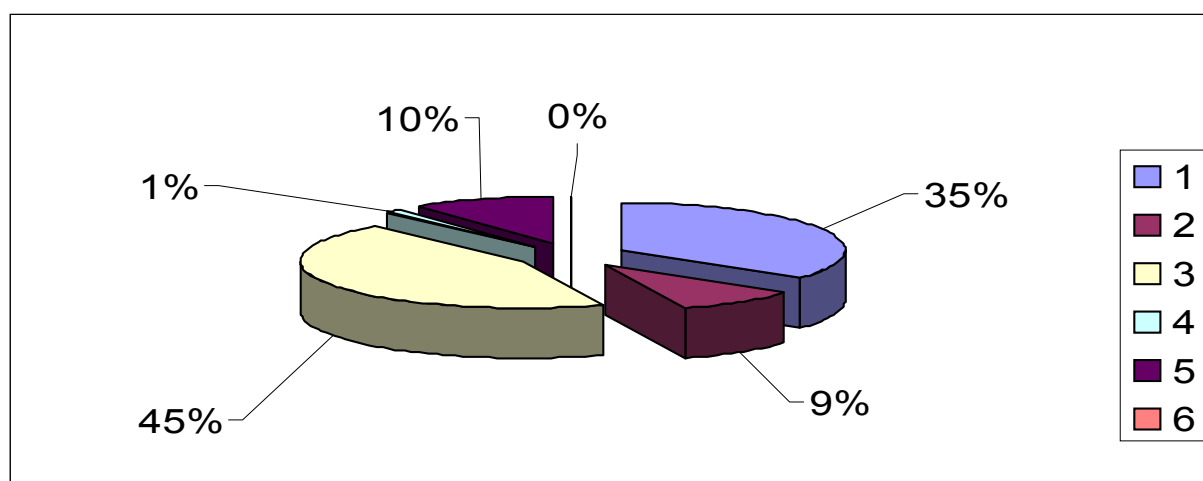
Verbe 1	Verbe 2	Nbre	%	Etat des verbes
était	Sortirait	24	<b>35,29</b>	Impar-condition
étais	sortirais	21	<b>30,88</b>	Rep –juste
Etre	Sortiras	1	<b>1,47</b>	Mauv.rep
Etait	Sortir	3	<b>4,41</b>	Mauv.rep
Etait	Sortait	7	<b>10,29</b>	Mauv.rep
Etre	Sortir	12	<b>17,66</b>	Deux infinitifs
<b>Totaux</b>		<b>68</b>	<b>100</b>	



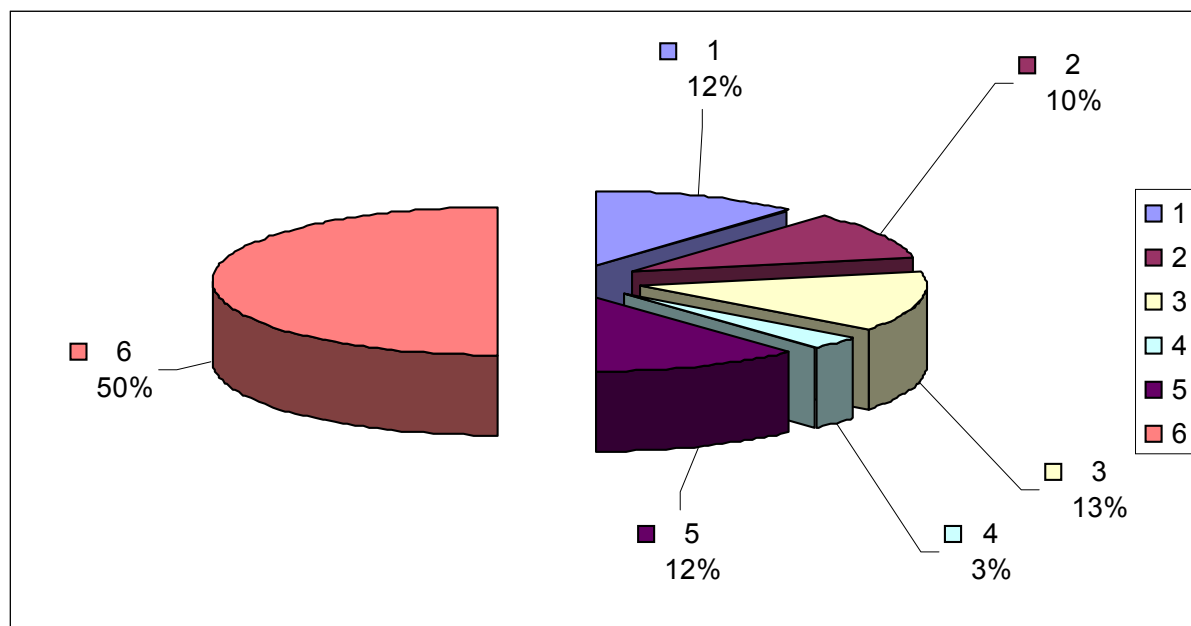
**Figure n°1 : Exercice n°1- Item n°1**

**Exercice n°1 Item n°2(verbe 2):**

Verbe n°2	Nbre	%	État
Sortirait	24	<b>35,29</b>	Mauv.rep
sortirais	6	<b>8,82</b>	Rep juste
Sortir	30	<b>44,11</b>	Mauv.rep
sortiras	1	<b>1,47</b>	Mauv.rep
Sortait	7	<b>10,29</b>	Mauv.rep
<b>Totaux</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	


**Figure n°2 : Exercice n°1 Item n°2 verbe 2**
**Exercice n°1- Item n°3 un seul membre de la phrase**

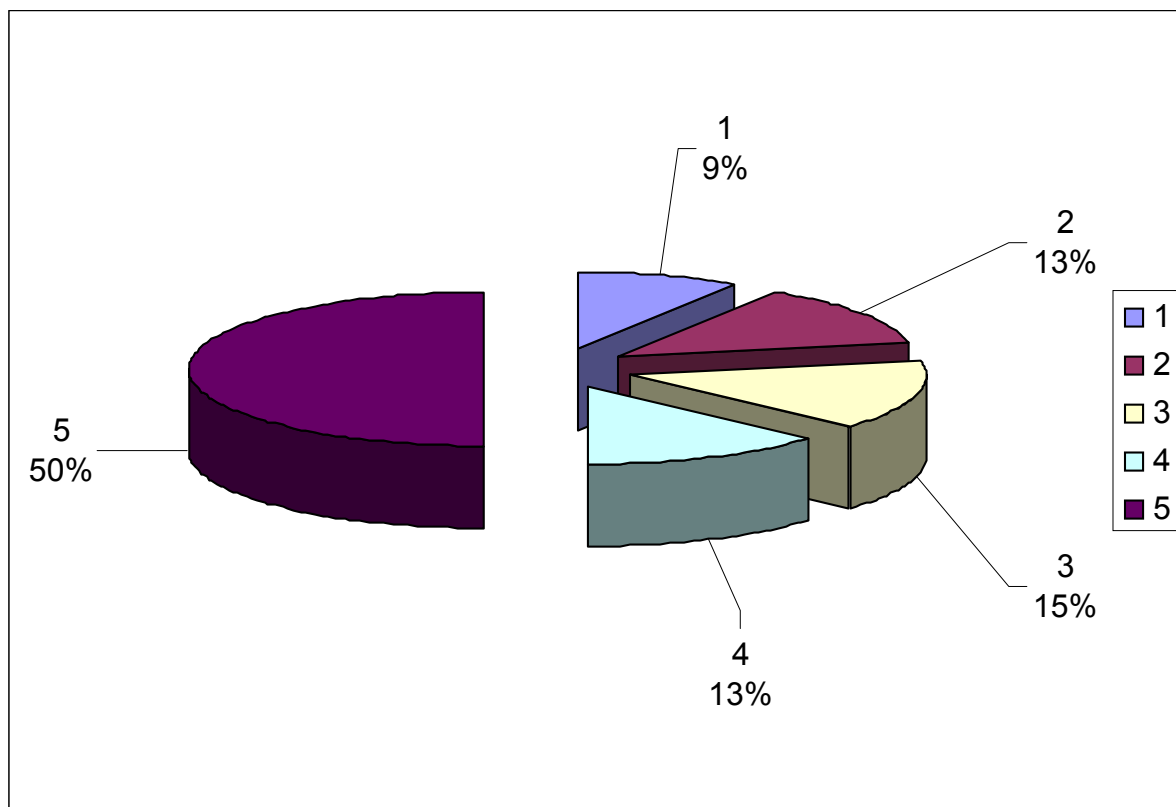
Verbe	Nbre	%	Etat
Ecrivais	16	<b>23,53</b>	Juste
Ecriva	14	<b>20,58</b>	Mauv.rep
écrivre	4	<b>5,88</b>	Mauv.rep
Ecrivai	16	<b>23,53</b>	Mauv.rep
<b>Totaux</b>	<b>68</b>	<b>100</b>	



**Figure n°3 : Exercice n° 1- Item n°3 « un seul verbe 1<sup>er</sup> membre de la phrase »**

**Exercice n°1- Item n°4 (deuxième membre de la phrase)**

Verbe	Nbre	%	Etat
Serait	12	<b>17,64</b>	Juste
Sera	18	<b>26,47</b>	Faux
seras	20	<b>29,41</b>	Faux
écrire	18	<b>26,47</b>	Faux
Totaux	68	<b>100</b>	



**Figure n°4 : Exercice n°1, Item n°4, verbe à retrouver (2<sup>e</sup> verbe)**

Le cinquième item n'a pas été traité par l'ensemble des élèves puisqu'il s'agissait de travailler sur les deux verbes et obtenir les trois temps ci-dessous: « si vous avez bien travaillé, vous avez plus de la chance d'être reçu.

« Si vous avez bien travaillé, vous aurez plus de chance d'être reçu »

(SI + passé composé + présent+ passé composé +futur)

« Si vous aviez bien travaillé, vous auriez eu plus de chance d'être reçu »

Aucune de ces réponses n'a été donnée. Cette modalité n'a sans doute pas été traitée en classe ?).

#### 2.8.1.2 l'exercice n°2

Transforme les phrases ci-dessous selon les modèles ci-dessous :

Modèle N°1 : Les chasseurs auront du gibier à condition de bien allumer le feu.

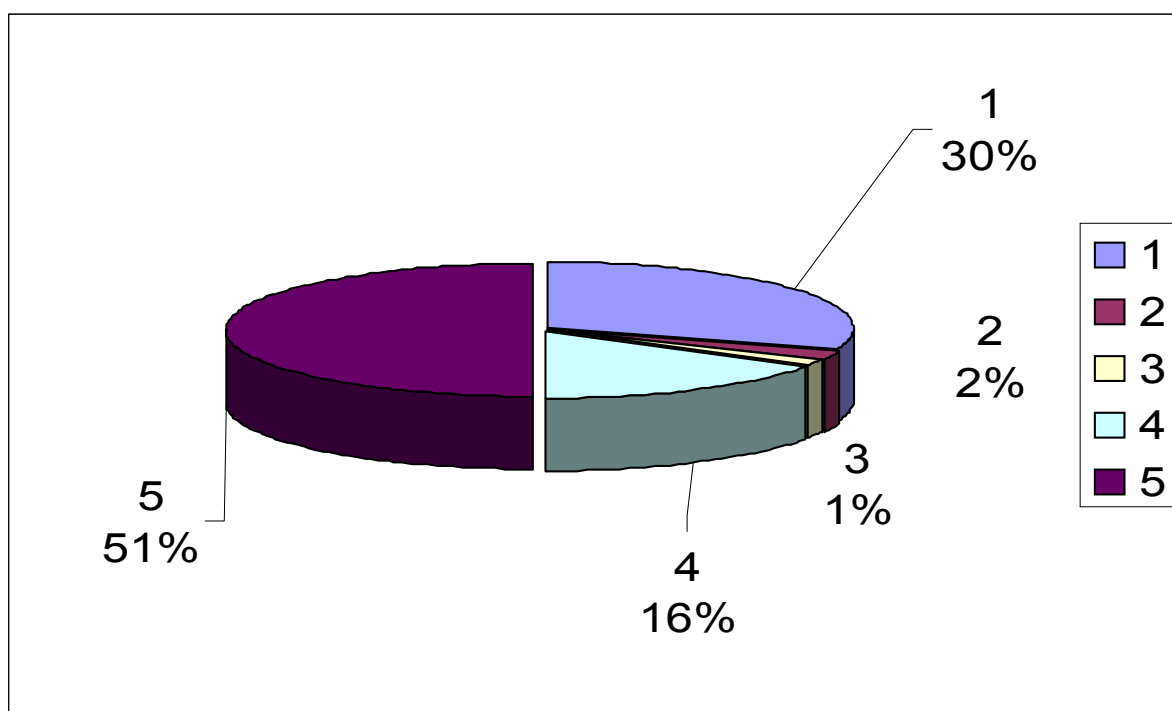
Modèle N°2 : Les chasseurs auront du gibier à condition qu'ils allument le feu

- Nous ferons de belles récoltes à condition de mettre de l'engrais
- Nous ferons de belles à condition que nous .....
- Vous pourrez vivre à condition de travailler durement.
- Vous pourrez vivre à condition que vous .....
- Nous sortirons à condition que nous ayons une voiture.
- Nous sortirons à condition d'.....
- On trouvera d'autres mines à condition que l'on continue des recherches.
- Nous .....à condition de .....
- Vous .....à condition que vous .....

\_Item n°1 de l'exercice n°2 :

Nous ferons de belles récoltes à condition que nous mettions de l'engrais.

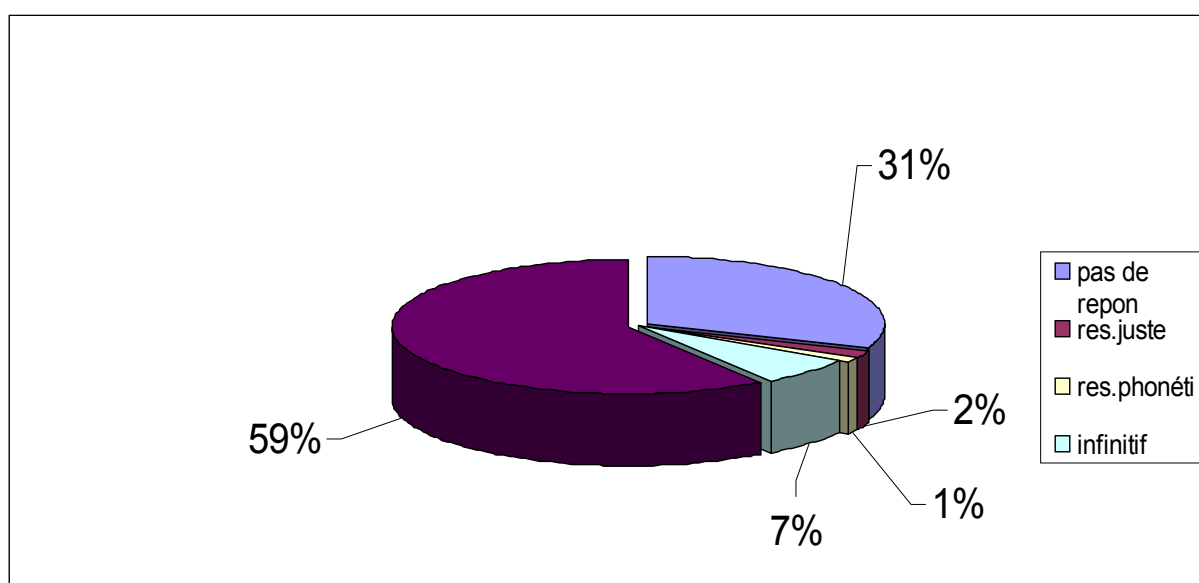
Item n°1	Pas de réponse	Res ; juste	Res. Phonétiq.	Présent
Nombre	41	3	2	22
%	<b>60,29</b>	<b>4,41</b>	<b>2,94</b>	<b>32,35</b>



**Figure n°5 : Exercice n°2- Item 1**

La connaissance de la modalité subjonctive n'est pas maîtrisée, pourtant elle figure au programme de cette classe. Nous avons compté comme juste les phrases du type :

« nous feron de belles récolte à conditio que nous metion de l'engrais. Nous n'avons pas tenu compte des fautes d'orthographe. L'élève ne parvient pas à identifier correctement l'orthographe de la conjugaison. (conditio) est une mauvaise prononciation héritée au contact des deux langues «arabe-français ».

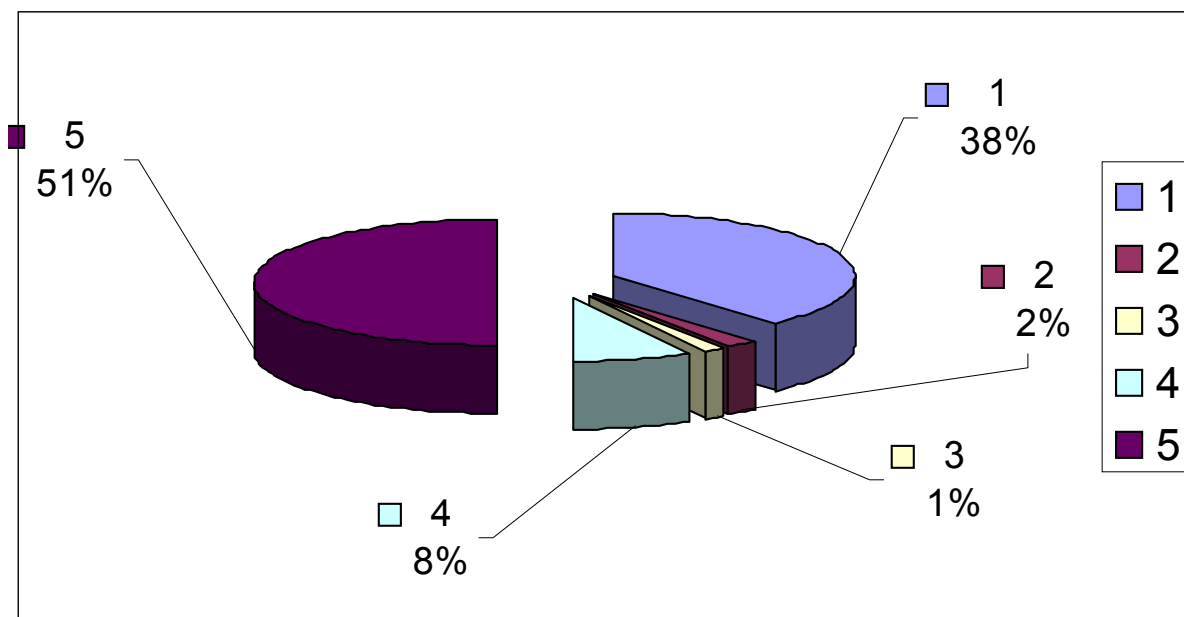


**Figure n°6 : Exercice n°2- Item n°1**

Exercice n°2-Item n° 2:

Phrase attendue : vous pourrez vivre à condition que vous travailliez

Item n°2	Pas de réponse	Res.juste	Res.phonéti	Infinitif	Totaux
Nombre	52	3	2	11	68
%	<b>76,47</b>	<b>4,41</b>	<b>2,94</b>	<b>16,17</b>	<b>100</b>



**Figure n°7 : Exercice n°2 - Item n°2**

Les phrases phonétiques sont en général, des phrases mal orthographiées ; nous donnons quelques unes, mais elles demeurent toujours fausses :

« vous pouré vivre à conditi que vous travayé »

« vous pouez vivre à conditio que vous travaillé »

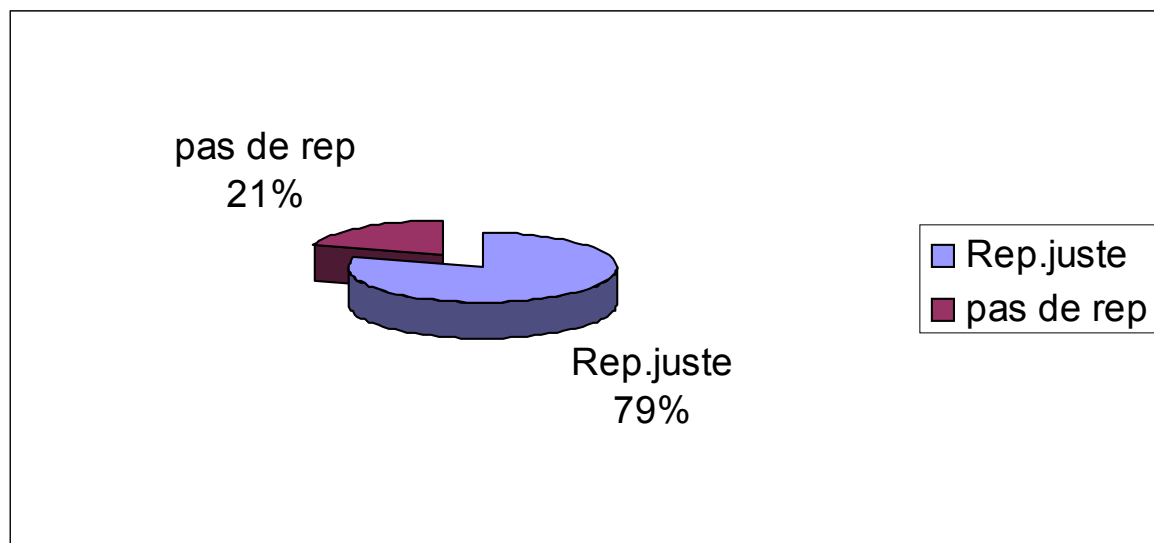
L'infinitif a été placé à la place du subjonctif - «travailler». Les élèves ont mieux retenu la leçon sur les infinitifs que sur le subjonctif. En effet, l'utilisation du subjonctif demeure très difficile pour la majorité de nos élèves.

Item 1.2.3 ces item nécessitent pas d'infinitif.

Exercice n°2- Item n°3 :

«Nous sortirons à condition d'avoir une voiture »

Item n°3	Res. Juste	Pas de réponse
Nombre	54	14
%	<b>79,41</b>	<b>20,25</b>



**Figure n°8 :Exercice n°2- Item n°3**

Est-ce un hasard que les élèves retrouvent facilement l'infinitif ou la leçon sur l'infinitif a été la mieux comprise, en classe ? Il faut reconnaître que les résultats sont très intéressants, ici.

La frange d'élèves qui a trouvé les réponses justes est cette fois est très importante (79,41 %).

Exercice n°2-Item n°4:

Dans cet item la difficulté est double : il s'agit de mettre un futur et un infinitif.

Les résultats du premier membre de la phrase sont nettement mieux que ceux du deuxième membre.

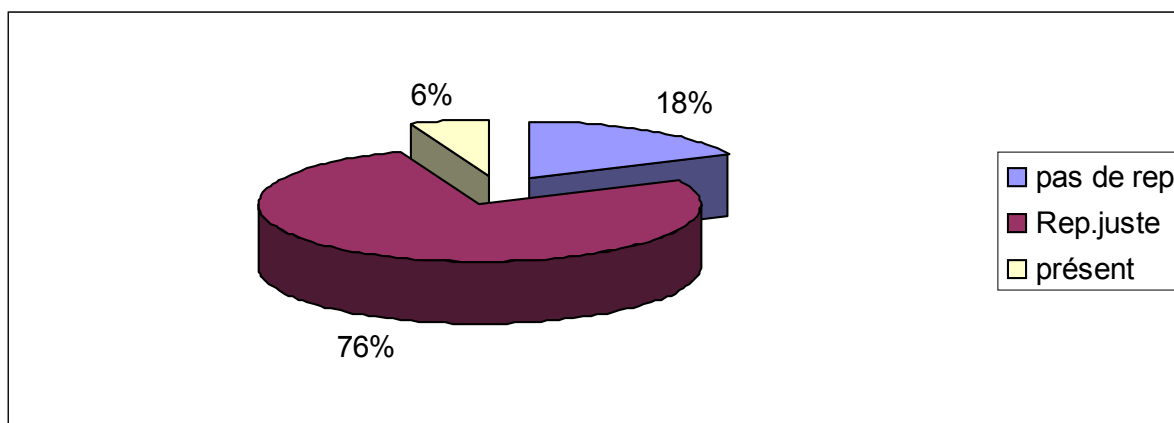
-Premier membre :

(Nous trouverons à condition de continuer les recherches)

Item n°4 1 <sup>e</sup> membre	Pas de réponse	Res.juste	Présent	Totaux
Nombre	12	52	4	68
%	17,64	76,47	5,88	100

« Nous trouvons à condition de continuer les recherches »

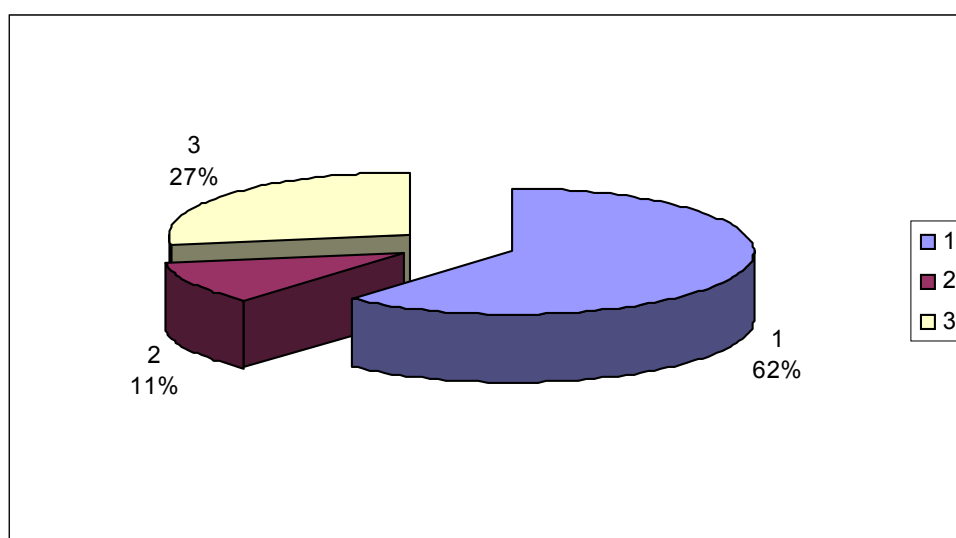




**Figure n°9 : Exercice n°2 - Item n°4, 1<sup>er</sup> membre**

2<sup>ème</sup> membre de l'item n°4 :

Item 4 (2 <sup>ème</sup> membre)	Pas répondu	Res. juste	Présent
Nombre	84	15	37
%	<b>61,76</b>	<b>11,02</b>	<b>27,20</b>



**Figure n°10 : Exercice n°2- Item n°4 ,2<sup>ème</sup> membre**

Quinze élèves ont fait juste la phrase. Les élèves qui ont cru bon de ne pas répondre sont légèrement supérieurs à ceux qui ont fait juste. Par contre, ceux qui maîtrisent le présent de l'indicatif sont au nombre de 37. Ce qui est étonnant c'est que les élèves parviennent à trouver l'infinitif dans l'item n°2, mais pas dans l'item

n°3. Ceci met en doute l'affirmation que nous avons donnée plus haut. (la maîtrise concernant l'infinitif).

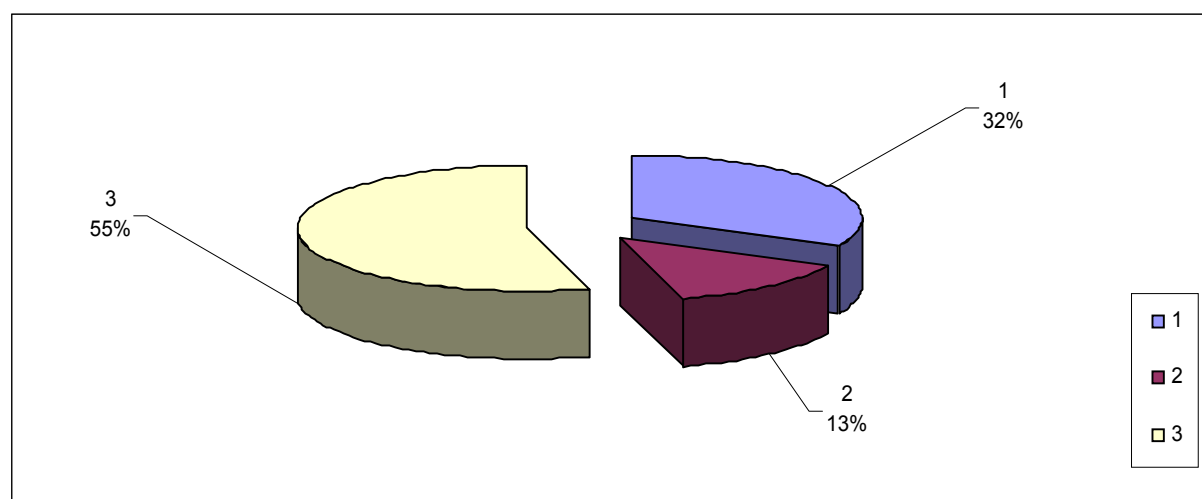
L'item n°5 comprend aussi deux membres :

Les concepteurs des fiches n'ont donné que le cadre de la phrase et c'est aux élèves de fournir une phrase correcte.

Vous (futur) à condition que vous (subjonctif)

Item n° 5 (1 <sup>e</sup> membre)	Pas de répon	Res. Juste	Présent	Totaux
Nombre	23	9	36	68
%	33,82	13,23	52,94	100

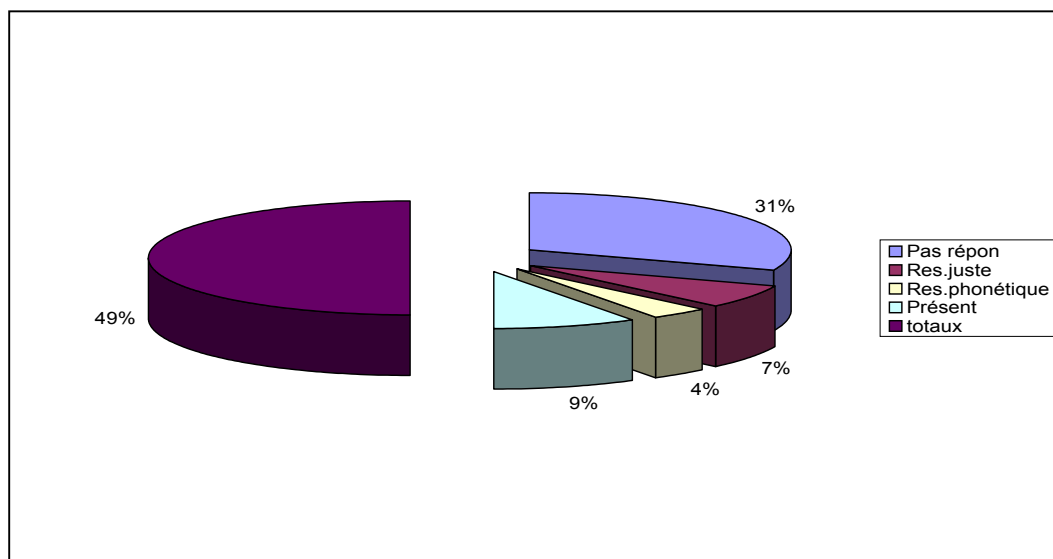
Seulement neuf connaissent le futur. Les autres, plus nombreux semblent avoir appris correctement la modalité du présent de l'indicatif. Confondent-ils les deux modalités ?



**Figure n°11 : Exercice n°2-Item n°5 ,1<sup>er</sup> membre**

Deuxième membre de l'item n°5 :

Item N°5 (2 <sup>e</sup> membre)	Pas répon	Res.juste	Res.phonét ique	Présent	totaux
Nombre	42	09	5	12	68
%	19,11	13,23	7,35	17,64	99,98



**Figure n°12 : Exercice n°2-Item5 2<sup>ième</sup> membre**

### 2.8.1.3 Exercice n°3:

Sur les mêmes modèles que dessous, écris trois phrases :

Ex : J'ai vu son adresse exacte. Je lui envoie une carte de vœux

Si j'avais son adresse exacte, je lui enverrais une carte de vœux »

1.....

2.....

3.....

Cet exercice n'a été fait que par 52 élèves sur les 136 testés.

52 élèves ont donné une phrase sur les trois, mais cette dernière est souvent mal construite. Nous citerons quelques unes parmi-elles. Celles Qui reviennent le plus souvent sont celles qui acceptent la structure « à condition de + un infinitif)

1° cas : « structure : à condition de :

« Je vai au sinima a condition demender maman »

« maman prépare le repa a condition tou les afare »

« Papa condition un cade bin »

« Je sort à la r^craï ation a condition de ne pas courire »

2<sup>e</sup> cas : avec la structure « si »( très mal écrite)

« je sortra ce je termin men icriratur »

Les deux autres phrases attendues n'ont pas été effectuées.

Nous savons qu'à une hypothèse utilisant l'imparfait après la subjonction « si » doit correspondre le conditionnel présent. Donc, dans ce cas, l'élève n'a pas encore appris correctement le fonctionnement de l'hypothèse, mais il sait au moins que le second membre doit avoir un temps différent de celui du premier membre.

En général, nous avons une moyenne de 15 élèves sur l'ensemble des 68 élèves qui a tout simplement copié les infinitifs. Ce phénomène nous montre que ces élèves ignorent la conjugaison des verbes utilisés. Le pourcentage est de 17,64 % soit sensiblement le cinquième de la classe qui ignore la conjugaison. Nous pouvons donc supposer :

L'enseignement de la conjugaison est mal effectué:

Les élèves n'arrivent pas à comprendre le fonctionnement de cette conjugaison et remettent en place les verbes à l'infinitif.

l'apprentissage est mécanique :

les enfants ne retiennent pas grand chose parce qu'ils ne sont pas motivés.

Imparfait, conditionnel mal orthographiés :

Nous retrouvons cinq réponses soit 7,35 %

L'élève a écrit : «Si tu avé un dictionnaire, ton travail soré plus facile » au lieu de : «Si tu avais un dictionnaire, ton travail serait plus facile ». L'élève confond plusieurs phonèmes à la fois. /ɛ/ dans « avais » et le (u) avec le phonème /O/. Dans l'arabe algérien, nous rencontrons le phonème /U/. L'apprentissage de la conjugaison a été effectué sans tenir compte des prononciations des phonèmes n'existant pas dans la langue de l'élève. Nous avons aussi rencontré dans l'exercice un exemple très intéressant :

« Si tu avé un dictionnaire, ton travail sura plus facile ».

Est-ce que l'élève voudrait utiliser le conditionnel présent ? Ce qui signifie qu'il connaît la structure, mais ne la maîtrise pas.

Nous remarquons donc ici le mélange dans la prononciation et l'identification entre /y/ et /ɔ/. En effet, dans la langue arabe, nous ne rencontrons pas les deux phonèmes /o/ et /ɔ/, l'élève opère un transfert. Pour cet élève, la règle lui semble avoir été appliquée et nous ne pouvons que lui faire remarquer les erreurs d'orthographe commises. Ce qui est totalement faux.

Peut-on parler d'erreur de graphie quand nous rencontrons une mauvaise conjugaison. En effet, la conjugaison est mécanique et ne doit pas donner lieu à des erreurs. Mais il peut paraître bizarre d'en parler ici, nous sommes convaincu que l'appareil phonatoire de l'apprenant n'a pas été travaillé pour qu'il puisse s'adapter aux prononciations des voyelles de la langue française. L'apprenant n'a donc retenu que la prononciation arabe ou du moins les prononciations qui s'en approchent, d'où des erreurs.

Nous verrons certains cas de phonèmes mal orthographiés, car nous avons senti que les apprenants éprouvaient des difficultés de prononciation.

Nous citerons à titre d'exemples les quelques phrases trouvées dans les exercices :

« Si iqrivi mieux, tu soré lisible » /e/- /i/ et /ɔ/ et /ɔ/

« Si vous travairé bien, vous soré plus de chance d'être reçu »

« Vous trevré à condition de continuer »

« Si tu avais un dictionnaire, ton travail sura plus facile »

L'absence de certaines voyelles en arabe oblige les apprenants à avoir une apertur de /i/ -/u/ - Ces voyelles sont proches du point de vue articulatoire, voici, par exemple, les traits qui distingue les /y/ et le /ɔ/

⇒	/y/	⇒	/U/	⇒	/ɔ/
	[- Postérieur]		[- Postérieur ]		[- Postérieur ]
	[+rond]		[+rond]		[- rond]
	[+ tendu ]		[+ tendu]		[- tendu]
	[+ fermé]		[+ fermé]		[-fermé]

Nous remarquons que la voyelle /y/ qui n'existe pas en arabe est souvent remplacée par /i/ ou par /u/. La voyelle /ɔ/ est souvent remplacée par /o/ ou encore /u/. Il nous semble qu'il est nécessaire de faire apprendre à l'élève d'abord les prononciations des voyelles inexistantes en arabe. Le travail sur la conjugaison

viendrait après. Puisque les conjugaisons sont plus mécaniques, il nous semble qu'un travail important sur les prononciations est plus qu'obligatoire.

## 2.8.2 Analyse des résultats des exercices de la sixième année :

Pour cette classe nous avons aussi donné trois exercices que nous avons retirés de leur livre de lecture. Les trois portaient sur l'hypothèse.

### 2.8.2.1 Exercice n°1 :

Mets le temps qui convient :

- Si je (être) .....riche, je (acheter)..... une belle villa sur le littoral
- Si je (sortir).....de la maison, je (prendre).....froid par ce jour d'hiver.
- Si je ( chanter).....convenablement ce morceau, je (avoir).....une prime .

Seuls 32 élèves ont essayé de travailler l'item un. Pour les quatre possibilités nous avons obtenu les résultats suivants.

### Exercice n°1 - item n°1 :

Mets le temps qui convient :

(Être- acheté) - Si je .....riche, je .....une belle villa sur le littoral.

Pour cet item, nous avons eu quatre possibilités :

Si + présent, présent                      8/32 soit 25 %

Si + présent, futur                         3/32 soit 9,37 %

SI + imparfait, conditionnel            4/32 soit 12,5 %

Si + plus - que - parfait, conditionnel présent ou passé : 0 /32 (0%)

Autres résultats faux :

SI + infinitif, infinitif            14/32 soit 43,75 %. Donc, 14 élèves ont tout simplement recopié les infinitifs à leur place. Est-ce que nous pouvons affirmer que ces quatorze élèves ignorent la conjugaison ? Ou tout simplement qu'ils ignorent

l'expression de l'hypothèse ? En effet, ces élèves ne maîtrisent pas la conjugaison des verbes, donc, nous ne pouvons dire qu'ils connaissent l'hypothèse.

2 élèves ont mis un présent et un infinitif 2/32 soit 6,25 %

D'une manière générale et vu la marge de liberté laissée aux élèves, le choix des temps a été respecté, mais nous retrouvons des cas qui posent problèmes de la méconnaissance de la conjugaison :

(Nous n'avons pas retrouvé la forme du conditionnel passé ou présent dans l'expression : Si + imparfait de l'indicatif, conditionnel présent ou passé.)

si + présent, présent.

Ex : « si je suis riche, j'achète une belle villa sur le littoral »

« Si je suis riche, j'achèterai une belle villa sur le littoral »

L'auxiliaire être au présent n'est pas maîtrisé : à l'oral, la prononciation de cette conjugaison est connue, mais l'orthographe de cette forme est évacuée.

Pour le deuxième exemple, nous appréhendons la forme : Si + présent, futur

Là, nous rencontrons une erreur d'orthographe dans la conjugaison du présent de l'indicatif à la première personne (suis) au lieu de (suis) et une erreur au futur de l'indicatif (achèterai) au lieu de (achèterai). La conjugaison des deux verbes peut être considérée comme saisie oralement et non « orthographiquement ».

Si + imparfait, futur.

Ex : « Si j'étais riche, j'achèterai une belle ville sur le littoral »

On retrouve aussi le présent de l'indicatif à côté d'un imparfait mal écrit.

Si j'étais riche, j'achète une belle villa sur le littoral.

Là, encore, les deux verbes donnés à l'oral semblent indiquer l'imparfait et le Futur. L'erreur porte plus sur la méconnaissance de l'expression de l'hypothèse, tout d'abord, et sur la méconnaissance de la personne de conjugaison. Le sujet est à la première personne et la modalité verbale est à la troisième personne.

Les deux verbes sont mal orthographiés (étais) au lieu (étais) et le verbe (acheter) au conditionnel (achèterais). Y a-t-il confusion dans les différents sons ?

Le dernier exemple montre bien que l'enfant a inventé une forme nouvelle de \* si + imparfait, présent de l'indicatif, forme qui n'appartient pas à l'hypothèse.

Nous remarquons aussi la confusion de certains phonèmes /e/ ≈ /ɛ/ Ceci se présente dans la conjugaison de l'auxiliaire être - /e/ du début de (étais et la fin de ce même

verbe /ɛ/= (ais). Pendant l'apprentissage de la conjugaison systématique, nous suggérons que l'on veille à la prononciation correcte.

Exercice n°1- item n°2:

(Sortir - prendre) si je ....de la maison, je ....froid par ce jour d'hiver.

Dans cet item, nous nous attendons à quatre réponses à structures identiques à l'item n°1.

- Si+ présent, présent,
- Si + présent, futur,
- Si + imparfait de l'indicatif, conditionnel présent,
- Si + plus-que-parfait de l'indicatif, conditionnel présent ou passé

Seul le cas (Si + imparfait, conditionnel) a reçu deux réponses justes et une réponse erronée du type :

Ex : « Si je sortirai de la maison, je prendret (prendrers) froid par ce jour d'hiver. »

Dans ce troisième cas, nous sentons que l'élève a quand même retenu quelque chose de l'hypothèse, au moins dans sa forme, mais c'est au niveau de la conjugaison que le travail d'apprentissage a fait défaut.

Remarque : Après la subjonction « si » l'élève a mis (sortiri) pour (sortirais) ou encore (sortirai). Il y a donc confusion de certains phonèmes /i/ - /ɛ/, en outre, nous retrouvons l'interférence (ou transfert de l'arabe à la langue française). Nous pensons aussi qu'il a mis un conditionnel ou un futur après « si ». Pouvons-nous affirmer que l'enfant connaît l'expression de l'hypothèse dans ce cas précis ?

Comparons les deux phonèmes :

 /i/	 /ɛ/
[ - postérieur]	[ - postérieur]
[- rond]	[-rond]
[+tendu]	[+ tendu]
[+ fermé]	[-fermé]

Ces deux phonèmes ne se distinguent que par le fait que l'un est plus fermé que l'autre, chose qui rend leur confusion plus fréquente chez les apprenants. Il nous semble que nous pouvons éviter ces erreurs par un apprentissage plus soutenu de l'expression de l'hypothèse.

« si je sortirai de la maison, je prendrais froid par ce jour d'hiver. »



Dans cette réponse, nous avons un mélange de futur et de conditionnel. Donc, l'expression de l'hypothèse n'est pas saisie. Cependant, il nous semble que cet élève effectue un transfert de langue à langue.

Nous avons aussi un autre exemple où nous retrouvons des erreurs phonétiques qui reposent le problème de la confusion des phonèmes. Pouvons-nous dire que cet élève connaît sa conjugaison ? Non. L'enfant ignore la conjugaison des verbes et ne maîtrise pas l'hypothèse.

« si je sortiré de la maison, je prender froid par ce jour d'hiver. »

Exercice n°1- item n°3 :

(Chanter avoir) - Si je .....convenablement ce morceau, j'.....une prime.

Les réponses attendues :

- Si je chante convenablement ce morceau, j'ai une prime
- Si je chante convenablement ce morceau, j'aurai une prime
- Si je chantais convenablement ce morceau, j'aurais une prime.
- Si je chantais convenablement ce morceau, j'aurais eu une prime.
- Si j'avais chanté ce morceau convenablement, j'aurais une prime.
- Si j'avais chanté ce morceau convenablement, j'aurais eu une prime

Les résultats obtenus :

Si + présent, présent                      5/32, soit 15,62 %

Le reste est totalement faux. Parmi ces nombreuses fautes, nous retrouvons les erreurs du type :

-Si je chanterai ce morceau convenablement, je avoir une prime 6/32 soit 18,75 %

Nous remarquons que l'élève place juste après si le futur. Il nous semble que cet élève a fait une interférence. En effet, dans sa langue, il peut placer le futur juste après la subjonction. (Le futur et le présent ne se distinguent pas en langue arabe) Le verbe du deuxième membre de la phrase hypothétique n'est pas conjugué. Nous supposons que cet élève ignore la conjugaison de l'auxiliaire « avoir ».

Nous retrouvons aussi une erreur, mais cette fois, l'erreur est due à la mauvaise orthographe du temps. Nous donnons l'exemple rencontré dans les copies des élèves.

- Si je chante ce morceau convenablement, je orai une prime 3/32, soit 9,37 %.

Le dernier exemple que nous avons retrouvé dans une copie 1/32, soit 3,12 %, est édifiant : l'auxiliaire « avoir » se confond avec le verbe « voir ». Nous retrouvons aussi le conditionnel présent placé juste après la subjonction.

- Si je chanterais ce morceau convenablement, je verai une prime 1/32. Il faut noter que la conjugaison du verbe voir n'est pas cernée.

En conclusion à cette analyse, nous pouvons dire qu'une bonne partie de nos élèves ignorent l'expression de l'hypothèse, mais ce qui plus est grave, c'est qu'ils ignorent aussi la conjugaison de certains verbes usuels.

L'item N°4 n'a pas été donné par l'ensemble des élèves.

#### 2.8.2.2 Exercice n°2:

Faites huit phrases au conditionnel : (quatre avec le verbe avoir et quatre avec le verbe être)

- 1.....
- 2.....
- 3.....
- 4.....

Le travail n'a pas été fait par l'ensemble des élèves. Les élèves sont invités à donner de leur cru plusieurs phrases. Ceci apparaît comme une grande difficulté insurmontable. Là nous sommes en droit de nous poser la question : est-ce que ces élèves ne sont pas habitués à rédiger des phrases ?

#### 2.8.2.3 Exercice n°3 :

Complète les phrases suivantes en employant l'impératif.

1. Si tu veux être à l'heure, .....
2. ...., si tu ne veux pas les perdre.

Complète les phrases ci-dessous en employant la structure - Si + présent de l'indicatif, présent.

- 1....., apprends tes leçons dès maintenant.

2. Fais vite , .....

Construis une phrase selon le schéma ci-dessous

SI + présent, impératif

.....

Pour le premier item nous avons obtenu les phrases suivantes :

« Si tu veux être à l'heure, presse – toi »

« Si tu veux être à l'heure va vite »

Ces deux phrases ont été données par les trente deux élèves

Pour l'item n°2\_:

« Cours vite, si tu ne veux pas les perdre » 13/32

« vas vite , si tu ne veux pas les perdre » 16/32

« Marche, si tu ne veux pas les perdre » 3/32

Pour l'item n°3 l'ensemble des élèves a écrit :

«Si tu veux réussir, apprends tes leçons dès maintenant » 32/32

Les Item 4 et 5 n'ont pas été effectués par les élèves.

A la fin du second cycle, et dans les classes testées, nous pouvons dire que la forme (en rais) (conditionnel) reste encore largement à découvrir. Du point de vue syntaxique, les apprenants éprouvent de très grandes difficultés dans l'emploi libre des structures hypothétiques de base. Les exercices de conception auraient mieux formé ces apprenants à l'utilisation de l'expression de l'hypothèse. C'est certainement le signe que l'expression de l'hypothèse est loin d'être saisie et acquise, ce qui est tout a fait normal à ce niveau d'enseignement.

Nous pouvons aussi nous demander si les exercices structuraux dans l'ensemble mieux réussis, ne cachent pas une inaptitude mentale à entrer dans le système sémantique de l'expression de l'hypothèse. Il nous semble qu'il aurait fallu exiger des élèves qu'ils produisent un texte pour mieux nous en apercevoir. Donc, n'étant pas habitué à cette production, nous ne pouvions que leur proposer des exercices donnés par les manuels utilisés dans leur classe.

## 2.9 Analyse des résultats du 3<sup>ième</sup> palier :

Le test proposé a été effectué par 743 élèves du troisième palier de l'école fondamentale. Le tableau ci-dessous va nous montrer la répartition géographique de ces élèves. Six établissements ont participé à cette opération. Il faut, peut-être, rappeler que certains enseignants de certains établissements ont cru à un contrôle plus ou moins déguisé par l'inspecteur que je représente en situation normale.

**Le tableau ci-dessous montre le nombre d'élèves ayant rendu le test demandé**

<b>Etablissement</b>	<b>7° AF</b>	<b>8° AF</b>	<b>9° AF</b>
<b>Boufarik</b>			
<b>Route de chebli</b>	-	20	76
<b>Ibn quotéiba</b>	-	-	76
<b>Birtouta</b>			
<b>E.F.Ancienne</b>	40	15	24
<b>E .F. Lakel</b>	40	15	31
<b>Chebli</b>			
<b>Ibn khalef</b>	36	15	28
<b>120 logements</b>	58	15	43
<b>Totaux</b>	<b>174</b>	<b>80</b>	<b>278</b>

### 2.9.1 Analyse des résultats de la septième année fondamentale :

Les élèves testés dans cette classe sont au nombre de 174 élèves.

Dans le premier exercice, nous avons essayé de demander à l'élève de conjuguer un seul verbe dans l'un des deux membres de la phrase. En général, c'est le second verbe que l'élève devrait mettre soit au conditionnel, soit au futur, soit au présent. En somme, il s'agit d'un contrôle de la conjugaison.

#### 2.9.1.1 Exercice n°1:

Item n° 1:

« Si vous arrivez de bonne heure, vous pourrez visiter le musée »

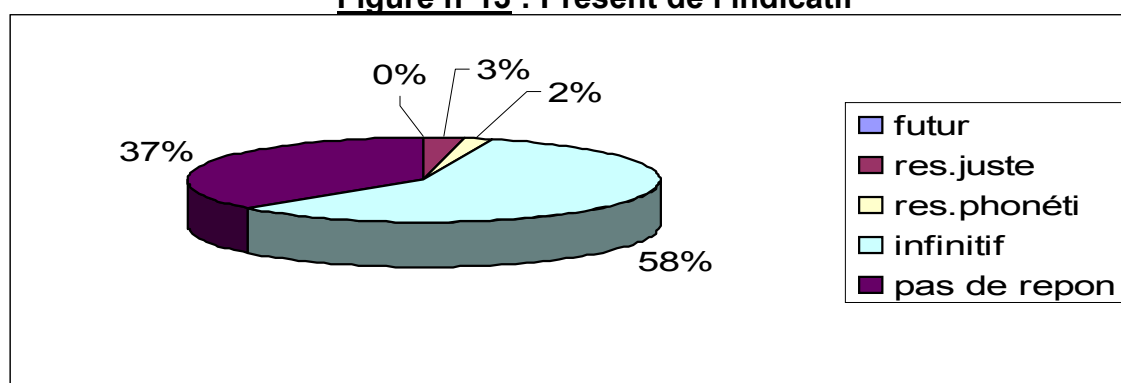
Si + présent, futur de l'indicatif

La seconde solution attendue est aussi : Si + présent, présent de l'indicatif.

« Si vous arrivez de bonne heure, vous pouvez visiter le musée »

	Résultat juste	Résultat phonétique	infinitif	Pas de réponse	Imparfait
<b>Futur</b>	05	03	102	64	-
<b>%</b>	2,87	1,72	58,62	36,78	
<b>Présent</b>	52	16	40	60	6
<b>%</b>	<b>29,88</b>	<b>9,19</b>	<b>22,98</b>	<b>34,48</b>	<b>3,44</b>

**Figure n°13 : Présent de l'indicatif**

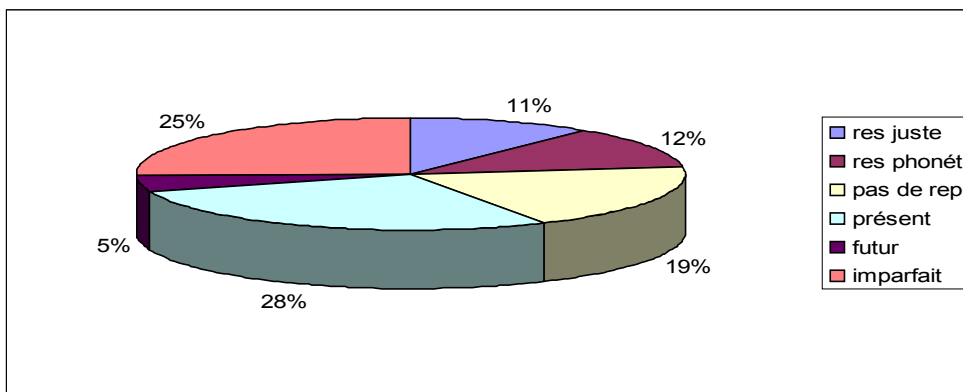


**Figure n° 13 : Futur de l'indicatif**

Item n°2 :

« Si le vent soufflait plus fort, il déracinerait les arbres. »

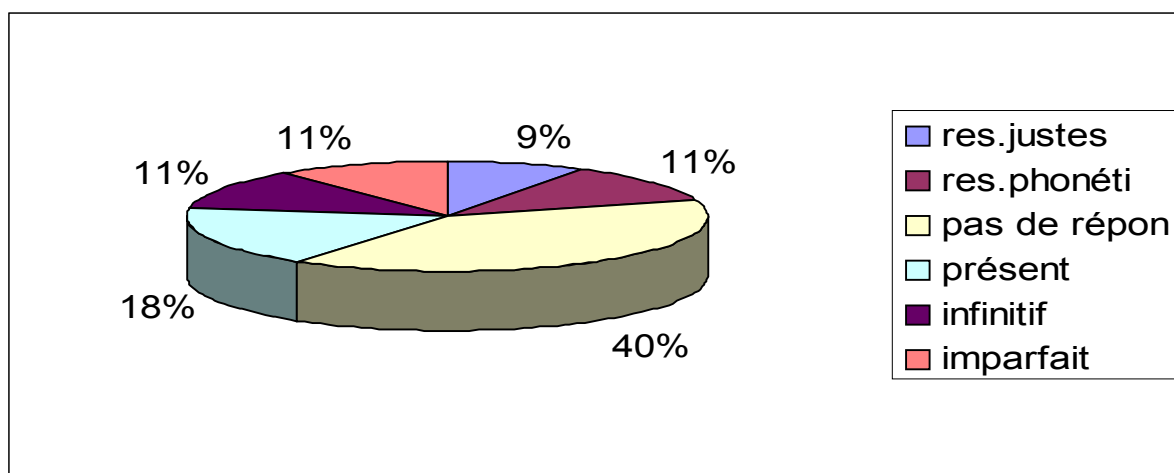
N'a pas répondu	Résultats justes	(mauvaise Orthographe)	Présent	Futur	Imparfait
33	19	21	49	08	44
<b>18,96 %</b>	<b>10,91 %</b>	<b>12,06</b>	<b>28,16 %</b>	<b>4,59 %</b>	<b>25,28</b>



**Figure n°14 :Exercice n°1- Item n°2**

Exercice n°1 - item n° 3:

N'a pas répondu	Résultats justes	(Mauv. orthographe)	Présent	Infinitif	Imparfait
69	15	20	31	20	19
39,65 %	8,62 %	11,49 %	17,81 %	11,49%	10,91 %

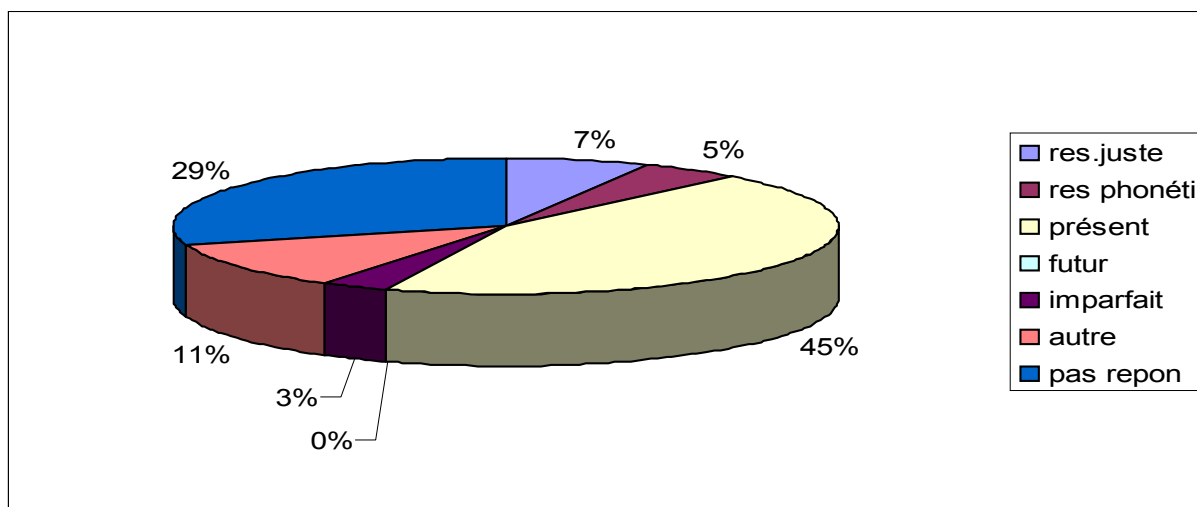


**Figure n°15 : Exercice n°1 - Item n°3**

Exercice n°1 -Item n°4 :

«Les trapézistes tomberaient à terre, s'il n'y avait pas de filet »

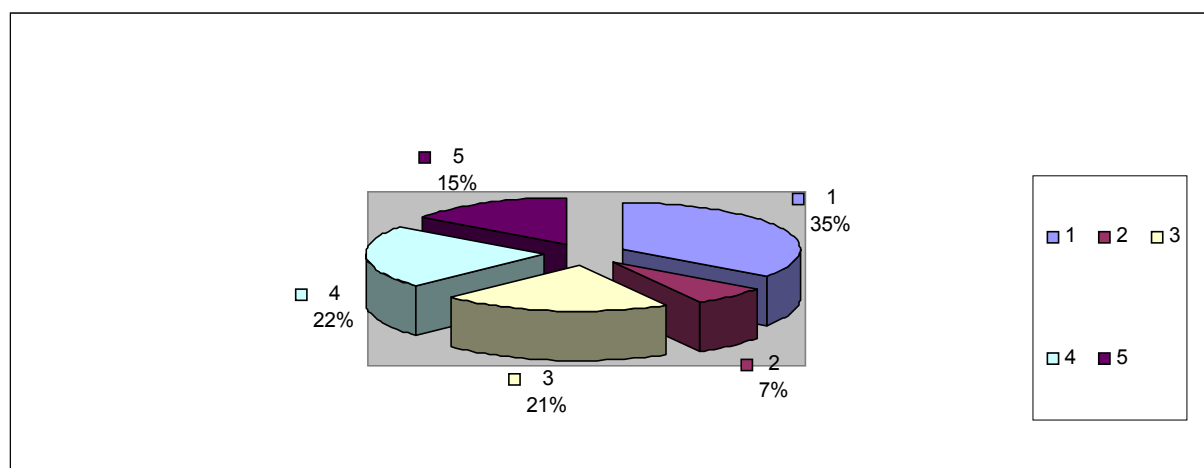
N'a pas répondu	Résultats justes	Justes phonétique	Présent	Futur	Imparfait
51	09	12	76	20	06
29,31 %	5,17 %	6,89 %	43,67 %	11,49 %	3,44%



**Figure n°16:Exercice n°1- Item n°4**

Item n°5 : « Si tu montais sur cette marche, tu verrais peut-être mieux »

N'a pas répondu	Résultats justes	(Mauv. Orthographe)	Présent	Infinitif
61	12	36	39	26
<b>35,05 %</b>	<b>6,89 %</b>	<b>20,68 %</b>	<b>22,41%</b>	<b>14,94 %</b>



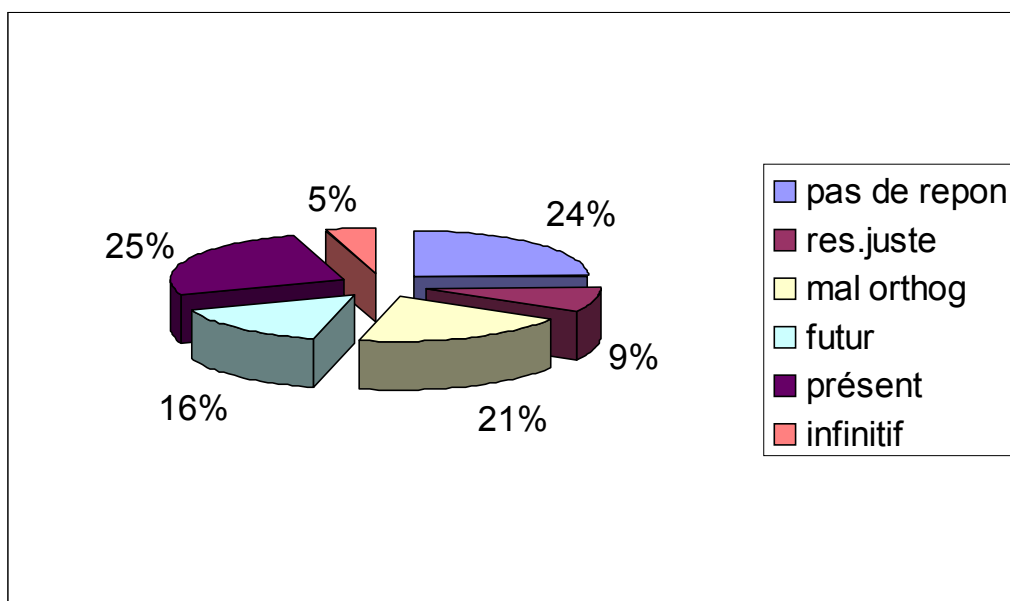
**Figure n° 17 :Exercice n°1- Item n°5**

Item n°6:

«S'il se déguisait, vous ne le reconnaîtriez pas »

N'a pas répondu	Résultats justes	Mal orthographié	Futur	Présent	Infinitif
43	15	36	27	45	8
<b>24,71 %</b>	<b>8,62 %</b>	<b>20,68%</b>	<b>15,51 %</b>	<b>25,86 %</b>	<b>4,59 %</b>





**Figure n°18: Exercice n°1-Item n°6**

Tableau récapitulatif :

n'a pas répondu	Résultat Justes	Juste(mauv Orthograph)	Futur	Présent	Infinitif	Imparfait
14,06	12,16	14,55 %	10,05 %	26,71 %	9,91 %	12,21%

Le tableau récapitulatif montre bien que le pourcentage le plus élevé est celui des élèves qui ont répondu par le présent de l'indicatif. Ceux qui ont su répondre correctement avec une orthographe juste ne sont pas nombreux : leur pourcentage est de l'ordre de 12,16 %, par contre, ceux qui savent conjuguer les verbes phonétiquement sont légèrement plus importants, leur pourcentage est de l'ordre de : 14,55 %

Donc, nous constatons d'abord la méconnaissance de l'expression de l'hypothèse, et ensuite la mauvaise connaissance de la conjugaison des verbes donnés au test.

Nous pouvons affirmer, sans nous tromper, que l'enseignement de la conjugaison est très mal assuré dans les classes. Nous remarquons par contre que le présent de l'indicatif est très bien su par les élèves de ce niveau. Comme nous pouvons aussi avancer que les temps sont appris d'une manière orale. Ceci apparaît aux

nombreuses erreurs que nous rencontrons dans le test. Nous avons signalé cette méconnaissance des temps.

A ce niveau, nous avons rencontré beaucoup de difficultés de phonétique que nous avons signalées plus haut.

En résumé à ce paragraphe, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

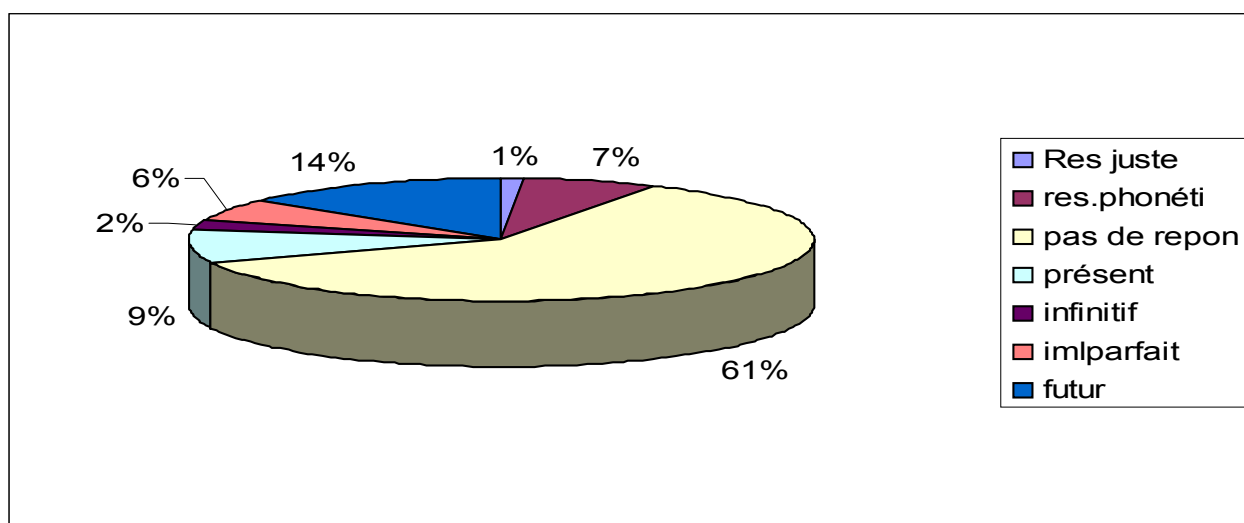
- l'expression de l'hypothèse n'a pas été assurée
- la conjugaison est très mal assise ou mal cernée,
- confusion de certains phonèmes signalés plus haut.

### 2.9.1.2 Exercice n°2 :

Le second exercice comprend 5 items qui ont été donnés comme test à 174 élèves. La consigne est de compléter les phrases données qui ne retiennent que le premier membre de l'hypothèse.

1<sup>er</sup> item : « Si j'étais riche, .....

N'a pas répondu	Résultats justes	Justes Mauv.orthog	Présent	Infinitif	Imparfait	Futur
106	02	12	15	04	11	24
<b>60,91 %</b>	<b>1,14 %</b>	<b>6,89 %</b>	<b>8,62 %</b>	<b>2,29 %</b>	<b>6,32 %</b>	<b>13,7%</b>

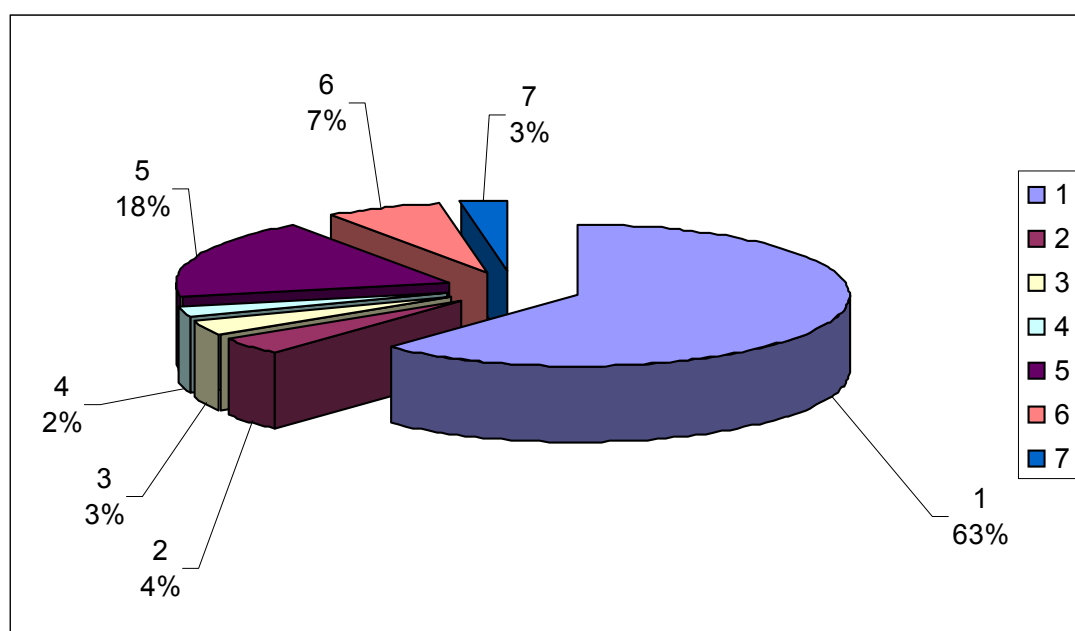


**Figure n° 19 : Exercice n°2- Item n°1**

2<sup>ème</sup> item :

« Si j'avais dix huit ans, ... »

N'a pas répondu	A répond en arabe	Résultat justes	Résultats/ Mauv.orth	A réécrit le 1 <sup>er</sup> membre	Présent	Futur	totaux
108	07	06	04	32	12	05	174
<b>62,0%</b>	<b>4,02</b>	<b>3,44 %</b>	<b>2,29 %</b>	<b>18,39 %</b>	<b>6,89 %</b>	<b>2,87 %</b>	<b>100</b>

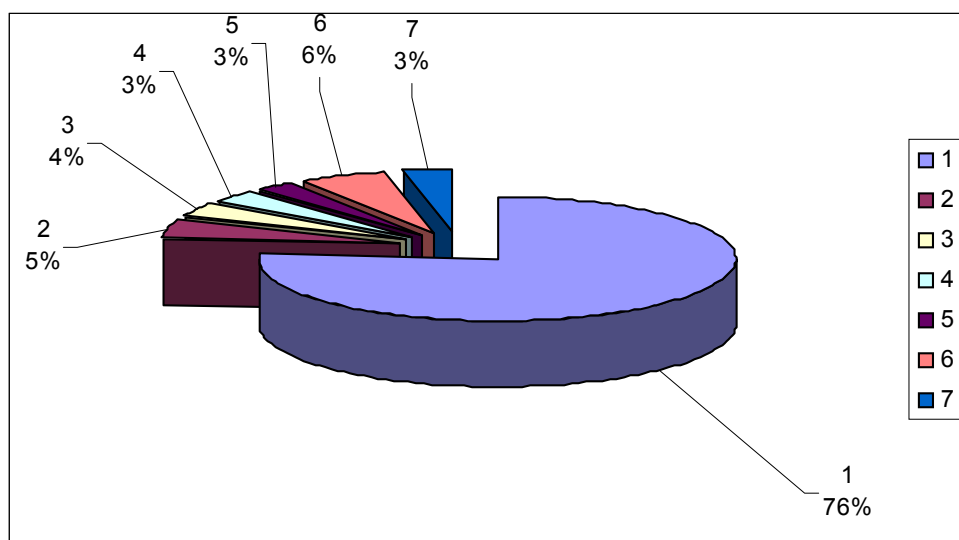


**Figure n°20 : Exercice n°2-Item n°2**

3<sup>e</sup> item :

« Si j'avais un électrophone, ... »

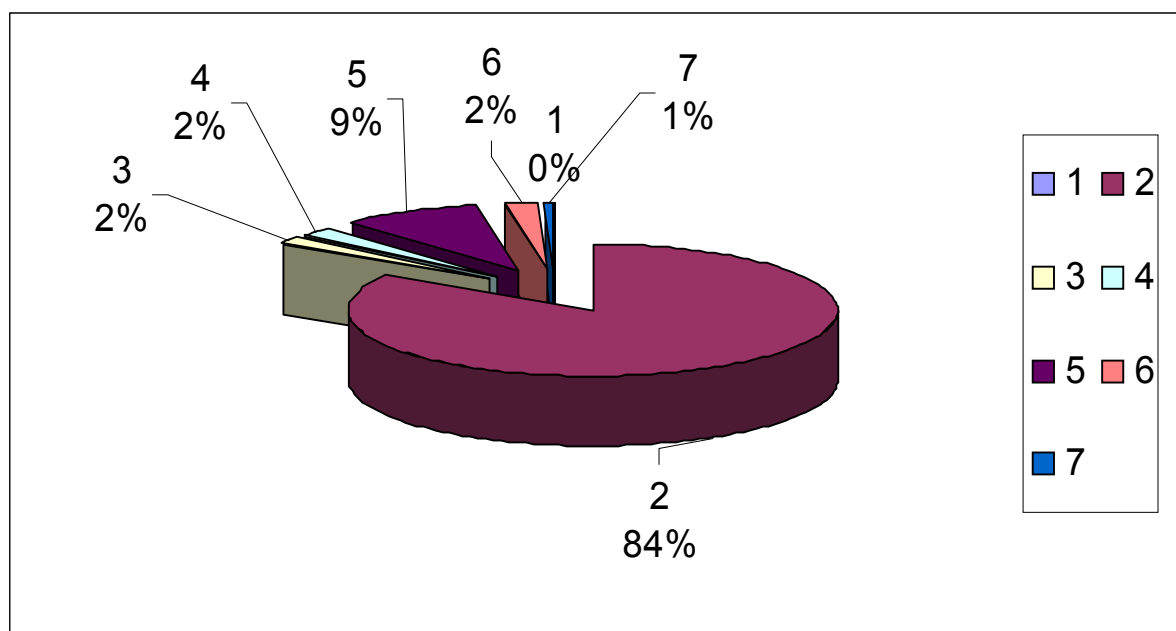
N'a pas répondu	A écrit en arabe	Résultats justes	Rep Mauv.orthog	A réécrit le 1 <sup>er</sup> membre	Présent	Futur
133	08	07	05	05	10	06
<b>76,43 %</b>	<b>4,59 %</b>	<b>4,02 %</b>	<b>2,87 %</b>	<b>2,87 %</b>	<b>5,74 %</b>	<b>3,44 %</b>



**Figure n°21: Exercice n°2-Item n°3**

4<sup>e</sup> item : «Si les baguettes magiques existaient, ...»

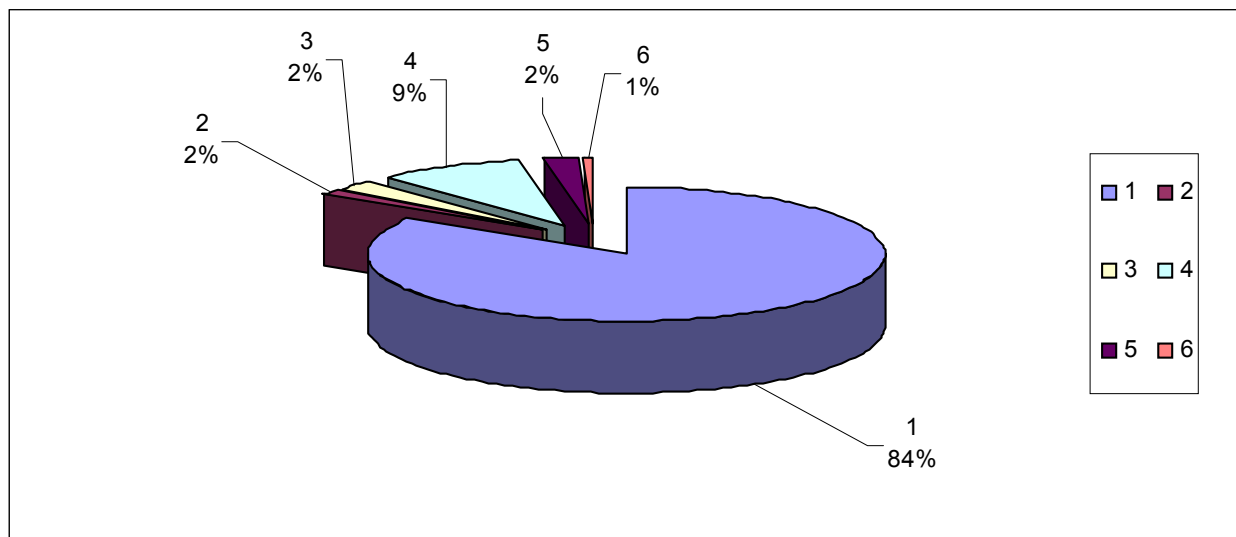
N'a pas répondu	A réécrit le 1 <sup>er</sup> membre	Résultats justes	Résultat Mauv ortho	Présent	Futur
146	03	04	16	04	01
<b>83,90 %</b>	<b>1,72 %</b>	<b>2,29 %</b>	<b>9,19%</b>	<b>2,29 %</b>	<b>0,57 %</b>



**Figure n°22 : Exercice n°2-Item n°4**

5<sup>e</sup> item : «S'il ne pleuvait pas, ...»

N'a pas répondu	Résultats justes	Mauv. Orthograph	A réécrit le 1 <sup>e</sup> membre	Présent	Futur
129	02	12	18	10	03
<b>74,13 %</b>	<b>1,14 %</b>	<b>6,89%</b>	<b>10,34 %</b>	<b>5,74 %</b>	<b>1,72 %</b>



**Figure n°23 : Exercice n°2-item n°5**

Tableau récapitulatif

Res. justes	Res.phonétic	Pas de réponse	Réécrit 1 <sup>o</sup> Membre	Présent	Futur	Imparfait
<b>3,33 %</b>	<b>3,37%</b>	<b>75,24%</b>	<b>6,86%</b>	<b>5,85%</b>	<b>4,47%</b>	<b>6,32%</b>

Pour cet exercice, le pourcentage le plus élevé est celui des élèves qui n'ont pas répondu et qui est de l'ordre 71,48 %, donc, ceci montre bien que plus de la moitié n'ont pas compris l'expression de l'hypothèse. La connaissance des temps (futur - présent et imparfait) est vraiment minime. La conjugaison n'a pas été apprise par les élèves. Les quelques connaissances de conjugaison que possède l'apprenant ne sont pas maîtrisées correctement, puisque ces élèves commettent d'énormes erreurs en orthographe de ces verbes. Nous avons aussi rencontré des erreurs de phonétique que nous avons signalées plus haut et que nous n'avons pas voulu de

nouveau reprendre. Nous pouvons citer /ɛ/ et /e/ au futur dans certains verbes - (chantere) pour chanterai Est- ce que l'élève ne connaît pas les désinences du futur, ou tout simplement l'apprentissage a été fait oralement ?

### 2.9.1.3 Exercice n°3 :

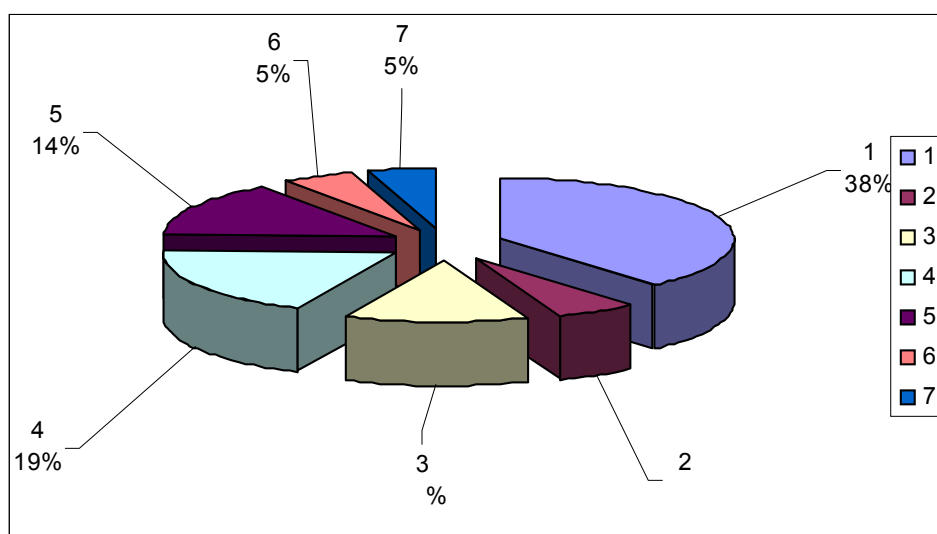
Dans cet exercice, on demande aux apprenants de conjuguer les verbes mis entre parenthèses.

1<sup>er</sup> item :

« Si je suis pauvre, tu le sais, mais si je (être), riche que je ne te (donner) pas les moyens de vivre sans rien faire. (A. France)

(Logiquement le premier verbe accepte l'imparfait et le second le conditionnel présent) - Les apprenants ont mis parfois le tout au présent de l'indicatif et nous l'avons accepté parce qu'il nous autorise à identifier, au moins, l'utilisation de l'expression de l'hypothèse. D'autres le refuseront parce qu'il ne répond pas au sens donné par la phrase .

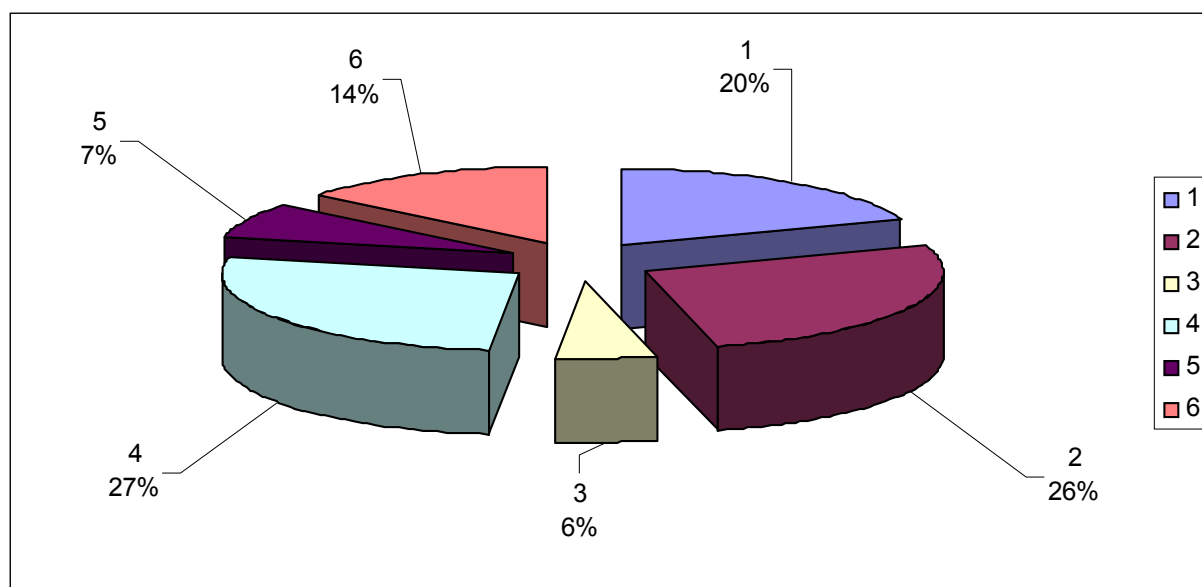
	pas de rep	Rep. juste	Rep. Phoneti.	infinitif	Présent	Imparfait	Futur	Totaux
<b>Nbre</b>	67	10	22	33	25	9	8	174
<b>%</b>	<b>38.5</b>	<b>5.74</b>	<b>12.64</b>	<b>18.96</b>	<b>14.36</b>	<b>5.17</b>	<b>4.59</b>	<b>100</b>



**Figure 24** : Exercice N°3 – Item N°1

1<sup>er</sup> membre de l'hypothèse :

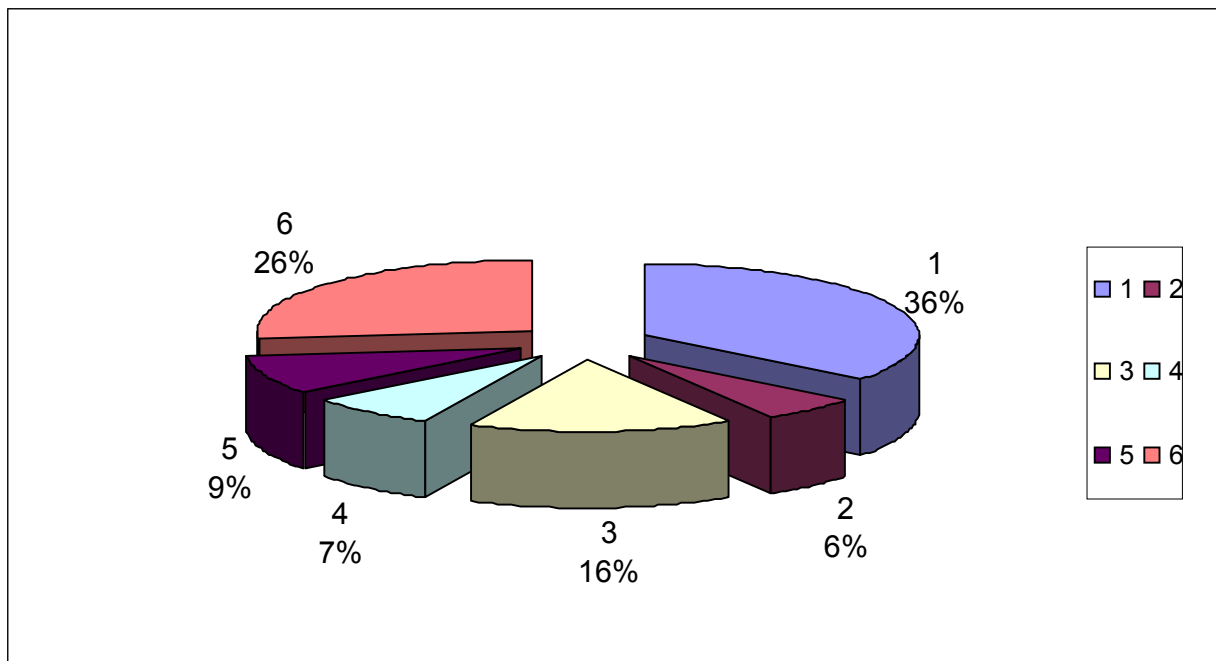
N'a rien mis	Présent	Résultats justes	rep Mauv. Orth	Imparfait	Futur	Totaux
34	46	10	47	13	24	174
<b>19,54 %</b>	<b>26,43%</b>	<b>5,74 %</b>	<b>27,01 %</b>	<b>7,47%</b>	<b>13,79%</b>	<b>100</b>



**Figure n°25 : Exercice n°3 -Item n°1- Premier verbe**

2<sup>ième</sup> membre de l'hypothèse :

N'a rien écrit	Résultats justes	Justes Mauv Orth	Imparfait	Futur	Présent
62	10	27	13	16	46
<b>35,63%</b>	<b>5,74 %</b>	<b>15,51 %</b>	<b>7,47 %</b>	<b>9,19 %</b>	<b>26,43 %</b>

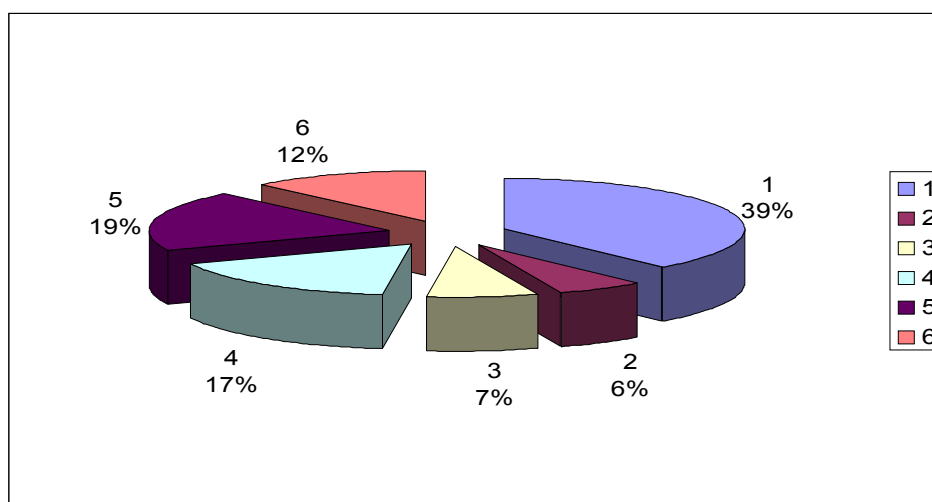


**Figure n°26 : Exercice n°3 - Item n°1- 2<sup>ième</sup> Verbe**

2<sup>ième</sup> item :

« Si je ressuscite un jour, fantôme aveugle, c'est au nez que je (reconnaître) la partie de mon enfance. (G. Duhamel)

N'a pas répondu	Résultats justes	Mauv Orth	Infinitif	Présent	Imparfait	Futur
64	10	12	28	32	20	08
<b>36,78</b>	<b>5,74 %</b>	<b>6,89 %</b>	<b>16,09%</b>	<b>18,39 %</b>	<b>11,49%</b>	<b>4,59 %</b>



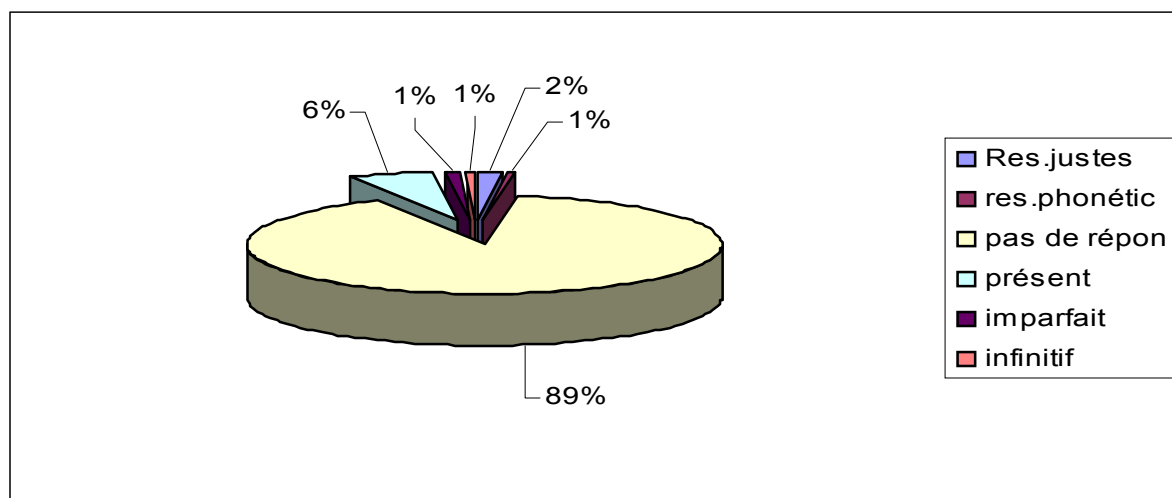
**Figure n°27 : Exercice n°2 -Item n°2**



3<sup>ème</sup> item :

« Ma douleur (être) médiocre si je pouvais la dépeindre, je ne l'(entendre) pas. (Mme de Sévigné)

N'a pas répondu	Résultats Justes	Mauv.orthographe	Présent	Imparfait	Infinitif
157	3	1	10	02	1
<b>90,22 %</b>	<b>1,72 %</b>	<b>0,57 %</b>	<b>5,74 %</b>	<b>1,14 %</b>	<b>0,57 %</b>

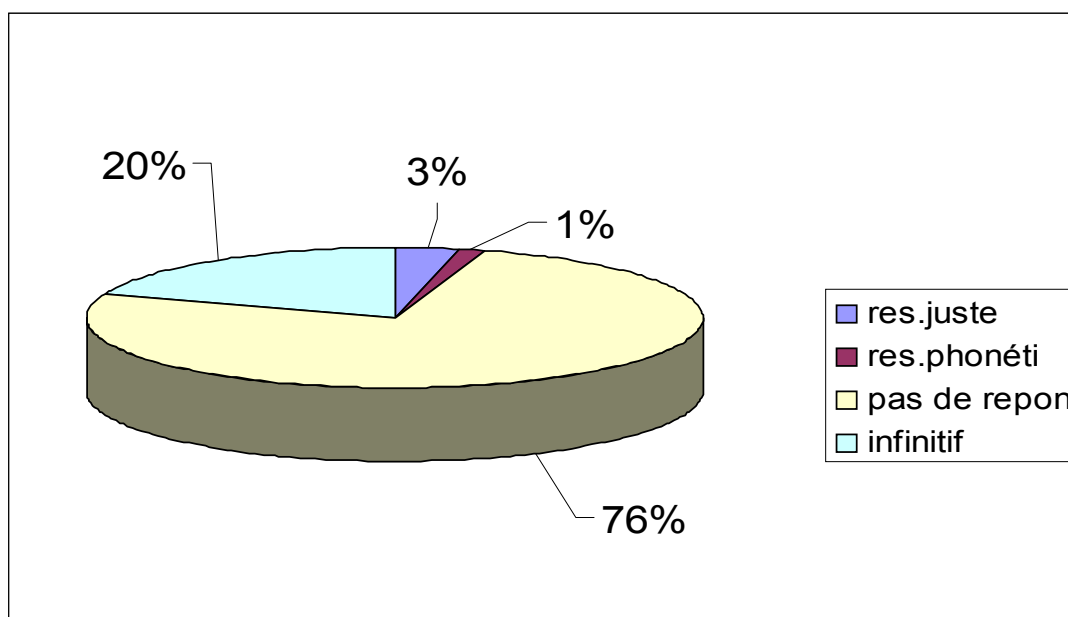


**Figure n°28 : Exercice n°3 -Item n°3**

N.B- le second verbe a été confondu avec entendre, nous n'avons découvert que 6 réponses justes et le reste est mis à l'infinitif.

Deuxième membre de la phrase.

Res.justes	Res.phonéti	Pas de repon	infinif
6	2	132	34
7,74	1,14	75,86	19,54



**Figure n°29 : Exercice n°3 -Item 3 -2<sup>ième</sup> membre**

4<sup>ième</sup> item :

Je ne me ( couvrir).....pas si vous vous ne vous couvrez (Molière)

- Je ne me couvre pas si vous ne vous couvrez pas

- Je ne me couvrirai pas si vous ne vous couvrez pas

Aucune réponse n'a été fournie par les élèves.

5<sup>ème</sup> item :

:

Je l'aime et le vénère, ce vieux mur. Je ne (souffrir) pas qu'on m'y fit le moindre changement et si on ne le démolissait, je (sentir) comme l'effondrement d'un point d'appui ( P.Loti)

N'a pas répondu	illisibles	Réponses justes	Présent
146	27	00	1
<b>83,90 %</b>	<b>15,51 %</b>	<b>00</b>	<b>0,05 %</b>

Cet exercice a reçu un semblant de réponse qui n'a rien avoir avec la réponse juste. Les 27 élèves ont écrit n'importe quoi. Nous avons parfois retrouvé leurs noms ou leurs prénoms, signe que ces élèves n'avait pas saisi soit la consigne ou plus exactement parce qu'ils n'avaient pas compris l'expression de l'hypothèse.

Les exercices donnés ont abouti aux résultats suivants :

N'a pas répondu	Résultats Justes	Résultats phonétiques	Présent	Infinitif	Imparfait	Futur	illisible
<b>53,41 %</b>	<b>4,12 %</b>	<b>8,14 %</b>	<b>9,54 %</b>	<b>6,89</b>	<b>5,18 %</b>	<b>7,46 %</b>	<b>16,37 %</b>

Nous remarquons que plus de la moitié des élèves n'ont pas réalisé les exercices donnés. Nous pouvons donc conclure que l'expression de l'hypothèse n'est pas bien assise en septième année fondamentale. La conjugaison des temps de l'indicatif n'est pas non plus comprise et encore moins apprise. Nous trouvons beaucoup d'erreurs de confusion sur les pronoms personnels et les désinences verbales. (Les élèves confondent encore le pronom personnel de la troisième personne du singulier avec la troisième personne du pluriel. (Il /ils). Parfois même, la première personne du pluriel avec la troisième personne du pluriel, ou encore (Nous) avec la troisième personne du singulier (il). Quant à la connaissance de l'expression de l'hypothèse, nous sommes persuadé qu'elle n'est pas comprise ou mal effectuée.

Les résultats obtenus sont décevants au niveau de cette classe : nous pensons que le travail effectué en conjugaison est resté trop isolé sans être relié à un point de syntaxe propre. En effet, quand la conjugaison est rattachée à un esprit de logique, elle demeure présente à l'esprit de l'enfant.

## 2.10 La huitième année fondamentale :

### 2.10.1 Premier exercice :

La consigne donnée à cet exercice est la suivante : « écris au plus-que-parfait, les verbes mis à l'imparfait dans les phrases suivantes.

Nous devons avoir comme résultat, l'application des deux formules de l'expression de l'hypothèse, à savoir :

- Si + plus- que-parfait, conditionnel présent
- Si + plus- que- parfait, conditionnel passé

Dans ces classes, les enseignants chargés de veiller sur le test, se sont trompés et ont donné à certains élèves les exercices de septième année fondamentale. Pour le dépouillement, nous n'avons tenu compte que des élèves ayant travaillé sur les exercices de huitième année fondamentale. Leur nombre est de 64 élèves.

1<sup>er</sup> item :

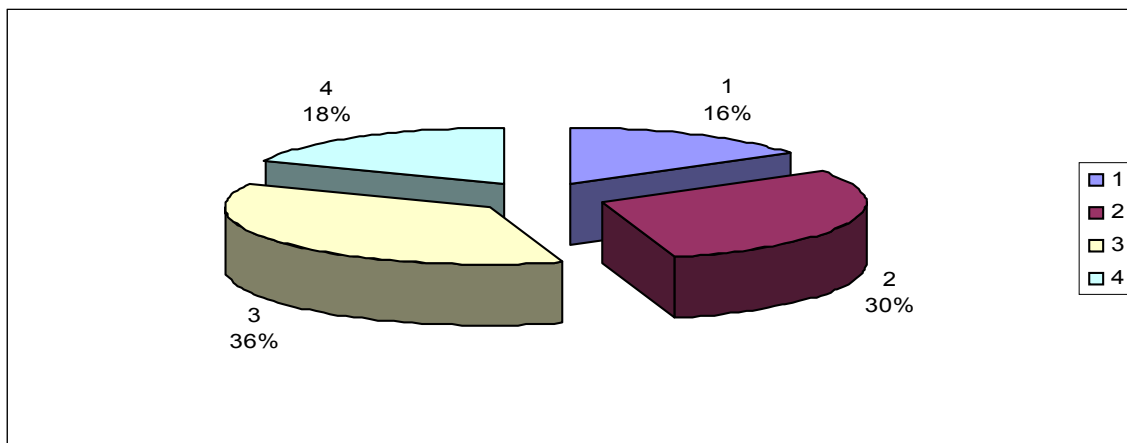
Si nous avons froid, nous allumerions le chauffage.

Réponses : Si nous avons eu froid, nous allumerions le chauffage

Si nous avons eu froid, nous aurions allumé le chauffage.

Tableau des résultats obtenus : (1<sup>e</sup> membre)

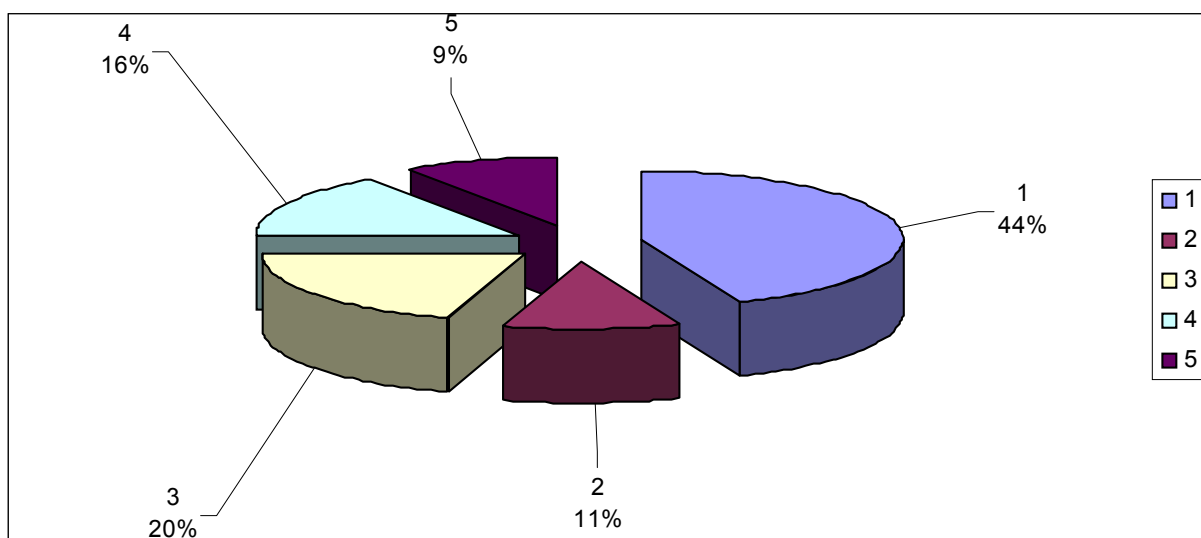
Ont laissé en blanc	Résultats Justes	conditionnel Avec erreur orth	A recopié	Futur
20	07	13	16	08
<b>31,25%</b>	<b>10,93%</b>	<b>20,31%</b>	<b>25,00%</b>	<b>12,5%</b>



**Figure n°30: Exercice n°1-Item n°1/ 1<sup>er</sup> membre**

2<sup>e</sup> membre :

Pas de réponse	Res.juste	Condit.avec erreur orthog	A recopié la phrase	Futur
28	7	13	10	6
<b>43,75%</b>	<b>10,93%</b>	<b>20,31%</b>	<b>15,62%</b>	<b>9,37%</b>



**Figure n°31 : Exercice n°1-Item n°1/ 2<sup>ième</sup> membre**

07 élèves ont répondu correctement, en mettant le conditionnel présent. Il faut signaler que nous n'avons pas rencontré la seconde forme attendue : le conditionnel passé.

13 élèves ont répondu au conditionnel présent avec des erreurs en orthographe :

« Si nous avons eu froid, nous allumeront le chauffage » .

Nous avons aussi retrouvé le type de faute signalée plus bas.

« nous allumeriez le chauffage ».le candidat confond les personnes de la conjugaison.

07 élèves se sont contentés de mettre la forme infinitive au second membre de la phrase hypothétique.

08 élèves ont gardé le premier membre tel quel et ont mis au second membre le verbe allumer à l'imparfait ce qui donne :

« Si nous avons froid, nous allumons le chauffage ».

Ceci, se comprend parfaitement puisque ces élèves peuvent utiliser dans leur langue le même temps dans les deux membres de la phrase hypothétique.

06 élèves ont utilisé le futur dans le deuxième membre en gardant dans le premier l'imparfait, ce qui n'est pas conforme à l'expression de l'hypothèse

« Si nous avons froid, nous allumerons le chauffage ».

20 élèves n'ont pas répondu à la question.

Nous retrouvons aussi des fautes de conjugaison telles que :

« Si nous avons eu froid, nous allumerissons le chauffage ».

2<sup>e</sup> item :

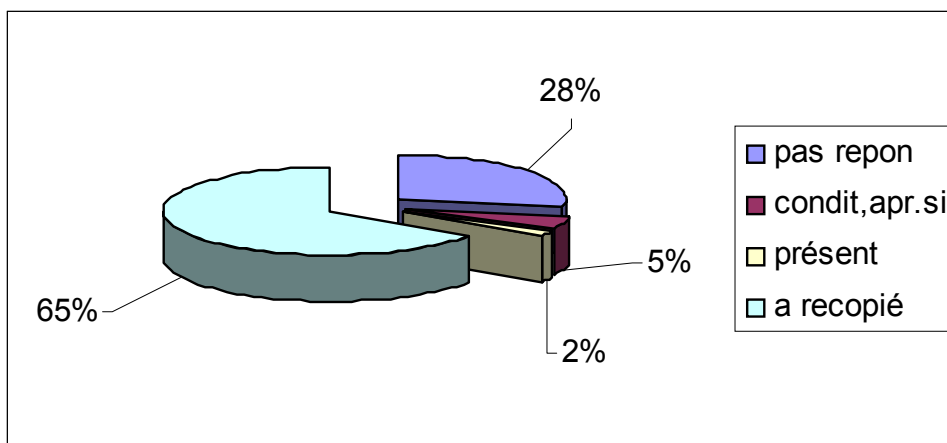
Nous pouvons avoir les solutions suivantes :

-Si nous avons eu moins peur, elle nous inviterait à manger.

-Si nous avons eu moins peur, elle nous aurait invités à manger .

1<sup>er</sup> membre : plus-que-parfait

A laissé en blanc	Conditionnel après si	Présent	A repris les mêmes éléments
18	03	01	42
<b>28,12%</b>	<b>4,68%</b>	<b>1,56%</b>	<b>65,62%</b>

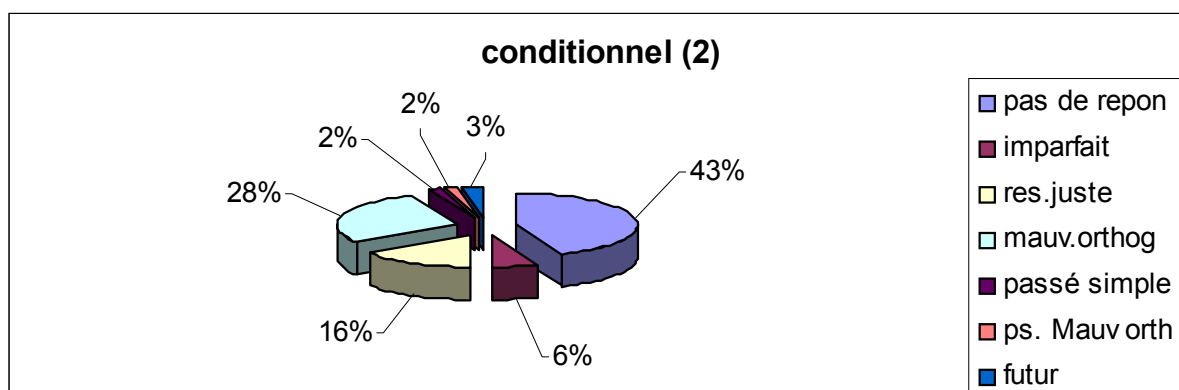


**Figure n°32 : Exercice n°1- Item n°1 / 1<sup>er</sup> membre**

2<sup>ième</sup> membre : conditionnel présent ou conditionnel passé.

Nous n'avons pas trouvé de conditionnel passé.

A laissé en blanc	Imparfait	Résultats justes	mauv orth	Passé simple	P.S..avec mauv orth	Futur
28	04	10	18	01	01	02
43,75%	6,25%	15,62%	28,12%	1,56%	1,56%	3,12%



**Figure n°33 : Exercice n°1- Item n°1/ 2<sup>ième</sup> membre**

Nous avons donc retrouvé 10 bonnes réponses. Dans les 18 autres réponses considérées justes, nous retrouvons beaucoup de fautes de conjugaison. Les désinences du conditionnel présent ne sont pas respectées. Ce qui nous fait dire

que l'apprentissage du conditionnel présent n'a pas été assez bien assis chez les apprenants.

3<sup>ième</sup> item et le 4<sup>ième</sup> item ont subi sensiblement le même traitement que ceux du 2<sup>e</sup> item. Il faut faire remarquer que le nombre d'élèves n'ayant pas répondu est de (39). Donc, les remarques faites pour l'item 2, restent les mêmes pour ces deux items.

Nous retrouvons des erreurs dans la conjugaison du verbe inviter :

« Si nous aurions .....invitrait à manger etc.. » Ou encore

« Si nous avons froid, nous allumerions ».

Nous constatons ici une erreur sur la personne ; il y a confusion entre la première personne du pluriel et la troisième personne du pluriel. Sur le plan des désinences, l'élève confond la désinence de la troisième personne du pluriel avec celle de la première personne du pluriel. (ions) – (iont).

Nous rencontrons aussi des erreurs du type :

« Si vous agissiez autrement, on vous récompenseriez ».

L'apprenant confond la troisième personne du singulier avec la 2<sup>ième</sup> personne du pluriel (vous). Connaît-il le pronom indéfini (on) ? Est-ce qu'il sait que ce pronom remplace le pronom singulier de la troisième personne du singulier ?

### 2.10.2 Exercice n°2:

Pour cet exercice, la consigne est :

« Ecris convenablement les verbes mis entre parenthèses »

S'il réfléchissait un peu, il verrait que ce problème est très facile. Cet exercice tente de vérifier les connaissances de l'apprenant sur le conditionnel présent.

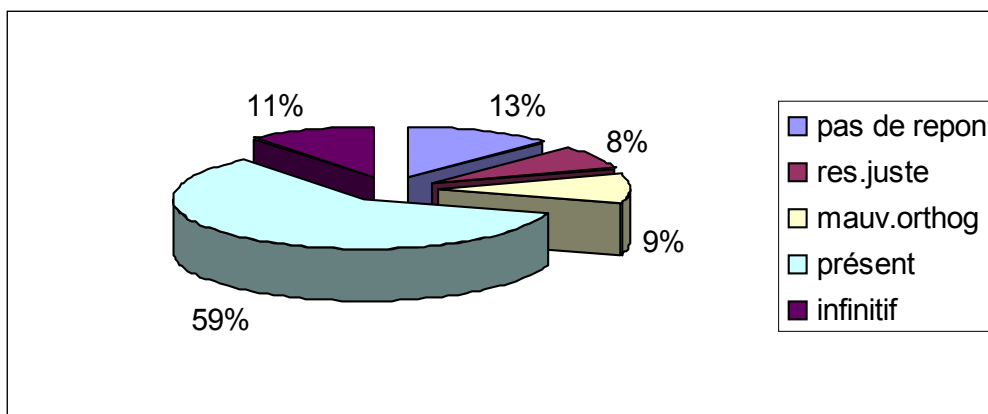
Nous avons abouti aux résultats suivants :

Exercice N°2 -Item 1:

« s'il réfléchissait un peu , il (voir) que ce problème est très facile ».

A laissé en blanc	Résultats Justes	mauv orth	Présent	Infinitif
08	05	06	38	07
<b>12,5%</b>	<b>7,81%</b>	<b>9,37%</b>	<b>59,37%</b>	<b>10,93%</b>





**Figure n°34 : Exercice n°2 - Item n°1**

Seuls 5 élèves ont fait juste ; 6 autres ont répondu avec une mauvaise orthographe sur le temps. Nous pouvons citer \*voirerait, \*vera, \*vaira etc.

Les élèves confondent les personnes et les désinences des modalités. Savent –ils, au moins, à quel moment, il faut utiliser tel ou tel temps ?

Le plus grand nombre d'élèves a utilisé le présent de l'indicatif à la place du conditionnel présent (38). (Si + imparfait, conditionnel présent). Ne maîtrise –t-il que le temps présent ? L'expression de l'hypothèse n'est donc pas du tout maîtrisée.

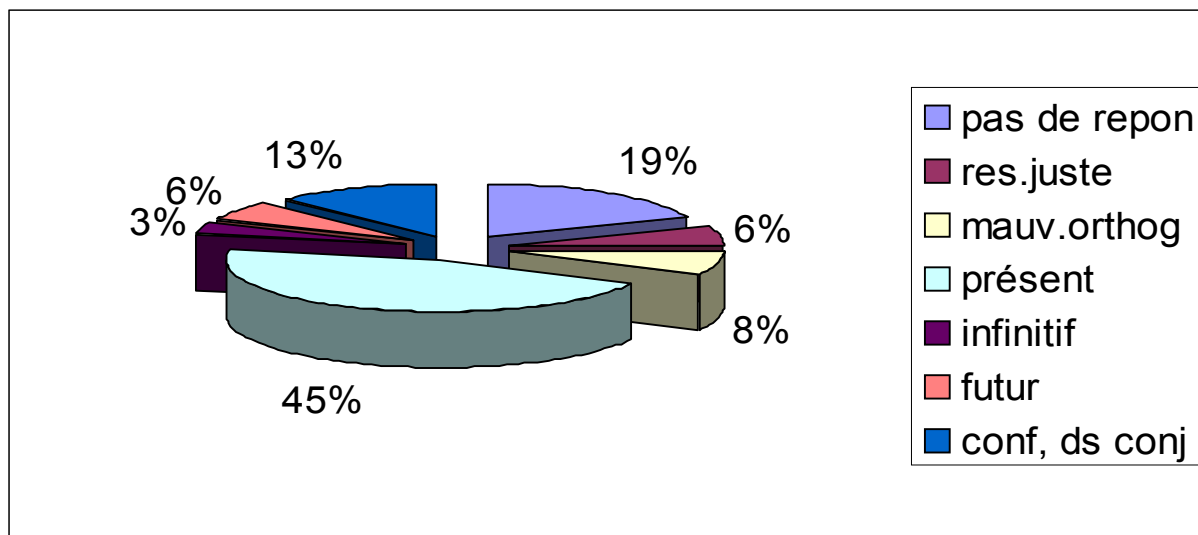
Item 2 :

Si le poste avait fonctionné, nous pourrions écouter la retransmission du match

Si le poste avait fonctionné nous aurions pu écouter la retransmission du match.

Les résultats retrouvés :

A laissé en blanc	Résultats Justes	mauv orthographe	Présent	Infinitif	Futur	Confusion dans la conjugaison
12	4	5	29	02	4	08
<b>18,75%</b>	<b>6,25%</b>	<b>7,81%</b>	<b>45,31%</b>	<b>3,12%</b>	<b>6,25%</b>	<b>12,5%</b>



**Figure n°35 : Exercice n°2 - Item n°2**

Les résultats demeurent les mêmes : l'utilisation du présent de l'indicatif est la plus élevée chez ces apprenants. Ce qui est intéressant, c'est que huit élèves ont utilisé une forme de conjugaison assez intéressante.

« Si le poste avait fonctionné, nous pourret écouter la retransmission ».

« Si le poste avait fonctionné, nous pourrez écouter la retransmission ».

Il apparaît nettement que ces apprenants confondent les personnes vous et nous. Le 3<sup>ème</sup> item et le quatrième n'ont pas été traités par les élèves testés.

Conclusion :

Dans cet exercice, nous remarquons que la connaissance de l'hypothèse est loin d'être assise.

D'une manière générale, nous rencontrons beaucoup d'erreurs de conjugaison.

2.10.3 Le troisième exercice :

Il comprend trois couples de phrases et un modèle. L'apprenant doit transformer ces couples de phrases indépendantes, en phrases complexes.

- J'ai son adresse exacte. Je lui envoie une carte de vœux.

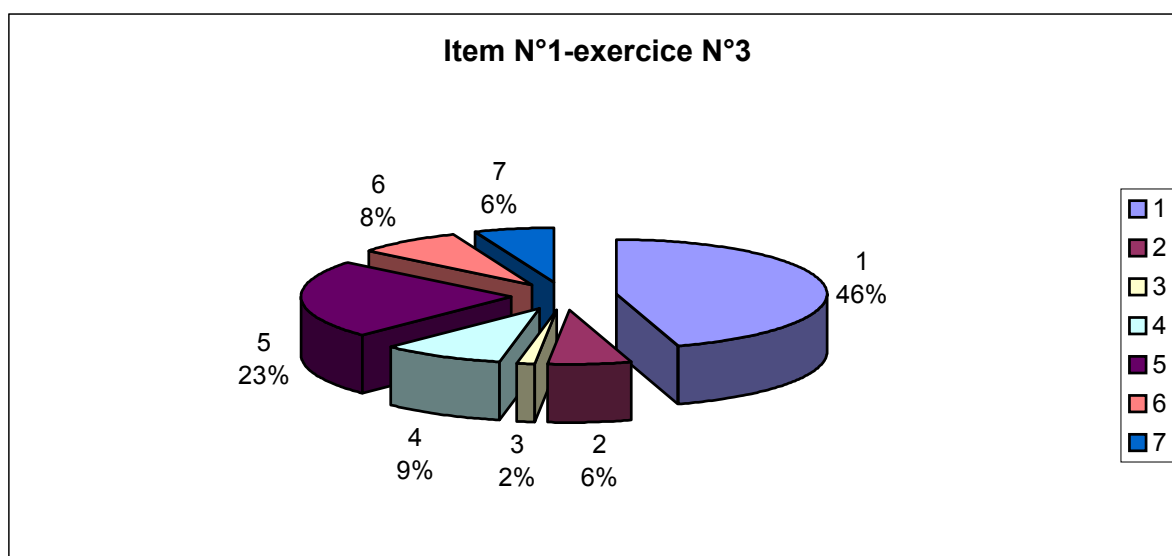
- modèle : Si j'avais son adresse exacte, je lui enverrais une carte de vœux.

1<sup>e</sup> item :

Ils sortent. Nous les voyons.

S'ils sortaient, nous les verrions

A laissé en blanc	Résultats Justes	(mauv orth	A recopié	Présent	Futur	Imparfait
29	4	1	10	11	5	4
<b>45,31%</b>	<b>6,25%</b>	<b>1,56%</b>	<b>15,62%</b>	<b>17,18%</b>	<b>7,81%</b>	<b>6,25%</b>



**Figure n°36 : Exercice n°3 - Item n°1**

Le plus grand nombre d'élèves n'a pas répondu à la question. 4 seulement ont répondu juste et les autres ont écrit soit le présent de l'indicatif, le futur ou même l'imparfait.

« S'il sortais, nous le voyions »

« S'ils sortiront, (je lui) nous les voyons »

« S'il sortait, nous le voyions »

Nous retrouvons sensiblement les mêmes erreurs découvertes plus haut dans les autres exercices que nous re-citons pour mieux mettre en évidence le non apprentissage de l'expression de l'hypothèse.

l'apprenant met le futur après la subjonction « si »

Il mélange les modalités et ne respecte pas la règle de l'utilisation des temps dans l'hypothèse.

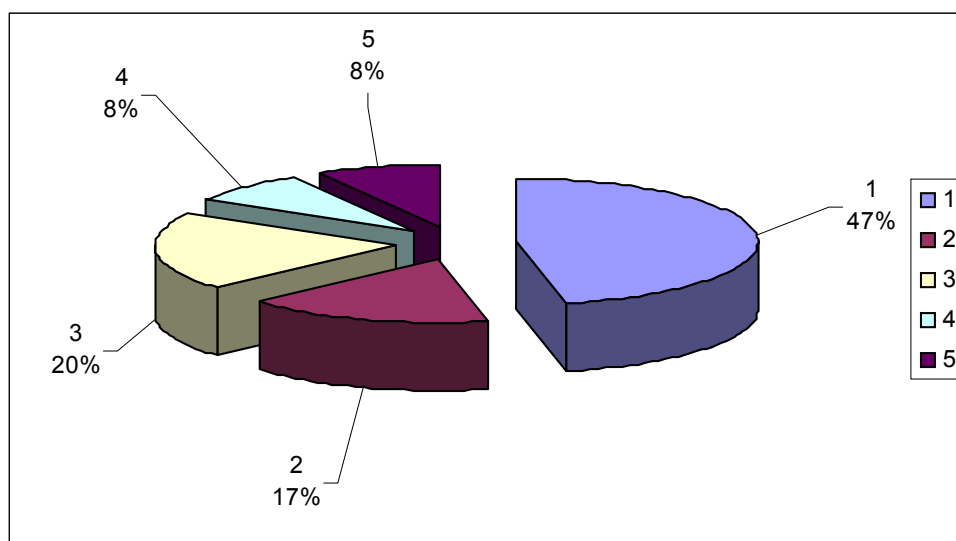
2<sup>ème</sup> Item :

Vous écrivez. J'ai de vos nouvelles

L'élève doit répondre : «si vous écriviez, j'aurais de vos nouvelles.»

Verbe n°1

A laissé en blanc	Présent	Imparfait	Futur	Passé composé
28	10	12	5	5
<b>43,75%</b>	<b>15,62%</b>	<b>18,75%</b>	<b>7,81%</b>	<b>7,81%</b>



**Figure n°37: Exercice n°3 - Item n°2/ 1<sup>er</sup> verbe**

Nous ne trouvons aucune réponse juste. 10 élèves ont utilisé la forme si + présent, présent.

Nous avons trouvé les réponses suivantes qui méritent d'être étudiées :

Peut être perçu comme appartenant à la forme : « Si + imparfait, conditionnel  
« Si vous écrivai, je vorais de vos nouvelles ».

« Si vous avez écrit, j'aurai de vos nouvelles ».

Peut être perçu comme appartenant à la forme : »si + présent...

« Si vous écrivez, j'avais de vos nouvelles ».

L'imparfait du second verbe trahit la forme.

Nous remarquons que les élèves confondent les personnes et les désinences de certaines modalités (cas du premier exemple).

L'expression de l'hypothèse est alors méconnue, nous avons le deuxième cas de l'exemple (présent, imparfait) et le troisième cas passé composé, futur)

Le troisième item n'a pas été traité par les élèves.

Conclusion :

L'expression de l'hypothèse n'est manifestement pas apprise. Les élèves rencontrent d'énormes problèmes dans la conjugaison. Ils confondent les personnes et mélangent les désinences des temps. Les erreurs de phonétique sont aussi énormes. Ils confondent le son (ai) avec (ez). Nous pouvons citer l'erreur du premier exemple, cité plus haut.

## 2.11 Analyse des items des exercices de la 9<sup>e</sup> année fondamentale :

Comme pour les autres classes nous avons prévu trois exercices pour la neuvième année fondamentale qui totalisent 16 items.

Pour l'exercice n°1, nous donnons cinq structures et nous demandons à l'élève de choisir celle qui convient le mieux aux phrases données. Notre intention est de vérifier si l'élève sait utiliser les structures de l'hypothèse.

### 2.11.1 Exercice n°1 :

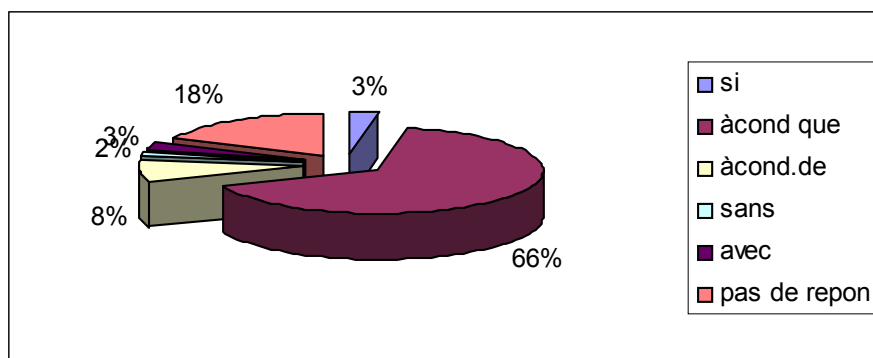
Exercice n°1- item n°1:

« Tu feras des économies .....tu réduises tes dépenses. »

L'élève ne peut utiliser que la structure « à condition que » puisqu'il constate qu'il s'agit du subjonctif dans le deuxième membre de la phrase donnée.

Résultats obtenus :

Si	A condition que	A condition de	Sans	Avec	Pas de repon.
8/278	185/278	22/278	5/278	8/278	50/278
<b>2,87%</b>	<b>66,54%</b>	<b>7,91%</b>	<b>1,79%</b>	<b>2,87%</b>	<b>17,98%</b>



**Figure n°38: Exercice n°1 - Item n°1**

Nous remarquons que les résultats justes sont assez importants.

Les résultats faux : les élèves ayant utilisé la subjonction (Si)

Au lieu de changer la structure de la phrase, les 8 élèves ont gardé la phrase telle quelle. Donc, ces apprenants ignorent l'utilisation de l'hypothèse. Même ceux qui ont utilisé la structure « à condition de », n'ont pas pensé à faire subir à la phrase des modifications pour répondre à la règle qui utilise l'expression de l'hypothèse. Il nous semble que ces apprenants n'ont compris qu'une chose : ils ont des chevilles qu'il faut placer dans les vides et ils se sont amusés à les faire de n'importe quelle manière. Enfin ceux qui ont utilisé les structures « sans » et « avec » n'ont pas du tout compris le fonctionnement de l'hypothèse.

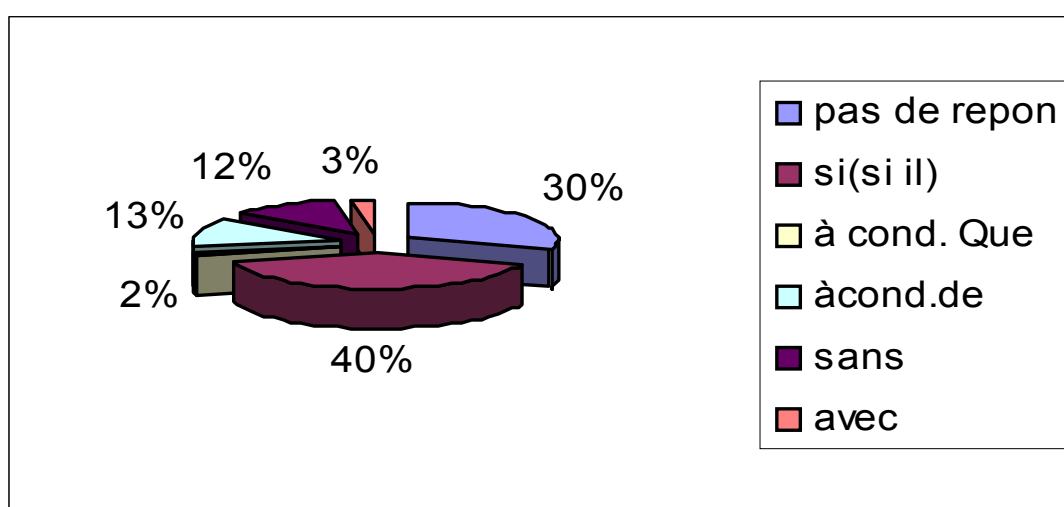
Nous avons 185 élèves qui ont su placer la structure adéquate, soit 66,54 % de la classe.

Item n°2 :

«S'il avait des outils, il réparerait la panne»

Tableau des résultats

A laissé un blanc	Si +(si il)	A condition que	A condition de	Sans	Avec
83	114	06	35	32	8
<b>29,85%</b>	<b>41%</b>	<b>2,15%</b>	<b>12,5%</b>	<b>11,5%</b>	<b>2,87%</b>



**Figure n°39: Exercice n°1 - Item n°2**

Parmi les 114 réponses justes, nous retrouvons 52 réponses contenant (si il) est-ce que l'apprenant ignore la règle qui dit qu'à la rencontre de deux voyelles identiques, on supprime la première. Les autres structures ont été utilisées sans qu'il y ait un changement dans la phrase. Nous pouvons recopier l'exemple pris dans un test :

« Il répareit la panne à condition qu'il avait des outil »

Ceci montre bien que l'apprenant ignore le fonctionnement de l'hypothèse ou tout simplement, il faudrait voir ici une interférence due à l'utilisation de sa langue maternelle.

Nous avons aussi trouvé le « se », mis pour « si » S'agit-il d'une simple erreur ou s'agit-il d'une mauvaise retenue de la conjonction « si » ?

Les bonnes réponses sont au nombre de 62 soit 22,30 % et nous ajoutons les 52 autres réponses avec (si il), soit 18,70. Au total, nous avons 41% comme réponses justes. Nous pouvons dire dans cette classe l'expression de l'hypothèse est Moyennement apprise.

Item n°3 :

«Sans instruction, nous serons malheureux»

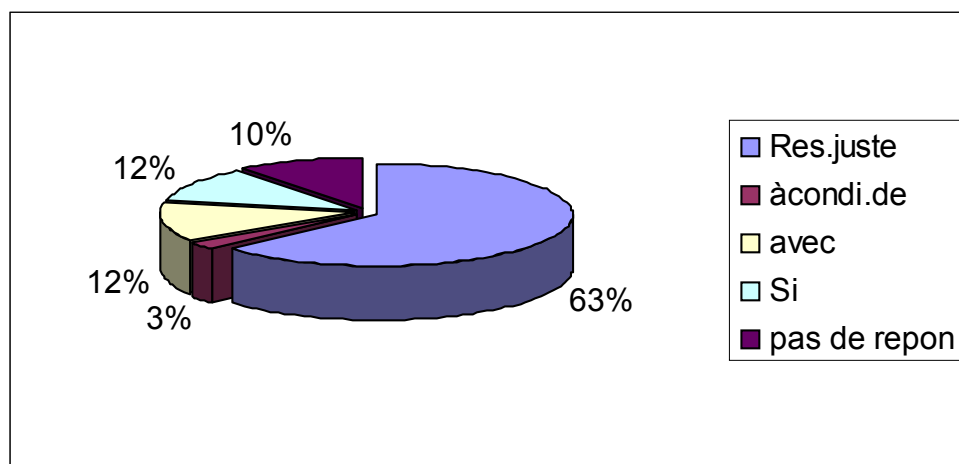
176 élèves ont retrouvé la bonne réponse, soit 63,33 %. Le reste se répartit en :

A condition de .....8 élèves, soit 2,87 %

Avec .....33 élèves, soit 11,87 %

Si .....32 élèves, soit 11,52 %

Rés. juste	A condition de	Avec	Si	Pas de réponse
176	8	33	32	29
<b>63,30%</b>	<b>2,87%</b>	<b>11,87%</b>	<b>11,51%</b>	<b>10,43%</b>



**Figure n°40: Exercice n°1 - Item n°3**

Pour les résultats justes, nous avons remarqué que beaucoup d'élèves confondent encore /ă/ ~/Ń/. 7 élèves ont écrit « Son » ou « sons » à la place de « sans ». Ces élèves ne font pas la différence entre les deux sons.

⇒ /Ń/  
[+ postérieur]

⇒ /ă/  
[+ postérieur]



[- ouvert ]	[ + ouvert ]
[+ rond ]	[-rond ]
[+ nasal ]	[+ nasal ]

Ex : « Son instruction, nous serons malheureux »

Les deux sons /õ/ et /ã/ sont inexistants en arabe et les apprenants les confondent souvent.

Par contre, les apprenants ayant utilisé « avec » et « si » ne comprennent pas le sens de la phrase.

Item n°4 :

«Nous déménagerons à condition de trouver un appartement plus grand »

Cette phrase ne peut admettre d'autres structures que « à condition de », puisque nous retrouvons un verbe à l'infinitif. Toutefois, elle peut garder le sens hypothétique à condition qu'elle change de forme, chose qui n'est pas demandée dans la consigne de l'exercice. 120 élèves ont retrouvé la réponse juste, soit 43,16 %. Ceux qui ont placé « sans » sont au nombre de 27 soit 9,71% .

42 élèves ont utilisé l'expression «à condition que», sans changement de forme de la phrase. La phrase est donc fautive. Les élèves qui ont utilisé les deux structures ci-dessus (sans et à condition que), ne saisissent pas le fonctionnement de l'hypothèse et ils constituent un fort pourcentage, soit 24,82 %. La première structure a été plus facile pour eux à effectuer, par contre la seconde qui nécessite une véritable transformation ne l'a pas été. La transformation avec à «à condition de » est mieux saisie que la transformation avec la structure « à condition que », laquelle nécessite l'utilisation du subjonctif.

Nous pouvons affirmer que l'hypothèse n'est pas maîtrisée dans cette classe.

5<sup>e</sup> item :

« Avec un peu d'attention, tu feras des progrès en orthographe »

231 élèves ont effectué cet item juste, soit 83,09 %. Le reste a mis les différentes structures en gardant la phrase telle quelle.

12 élèves ont écrit « ave » au lieu de « avec » et 8 élèves ont mis « avic », au lieu de « avec ». Donc ces élèves confondent le deux sons :

⇒ /i/	⇒ /e/
[- postérieur	[- postérieur]
[- rond ]	[- rond ]
[- tendu ]	[+ tendu ]
[+ fermé ]	[-fermé ]

Le /e/ est inexistant en arabe algérien, il est donc confondu avec le /i/

C'est probablement aussi le phénomène de surcorrection, phénomène qui fait reprendre l'apprenant à chaque erreur et même quelque fois par exagération si bien que l'on crée chez l'apprenant l'assurance permanente. Ce dernier se fit à la première orthographe qui se présente à son esprit, il ne prend pas la peine de la vérifier et utilise la première graphie qui se présente à lui.

Item n°6:

«Rappelez-moi, si j'oublie»

A été complètement négligé par l'ensemble des élèves testés.

Item n°7:

« Sans soleil, la vie serait impossible »

Pour cet item, il s'agit du contrôle du temps du conditionnel présent.

Résultat : 202 élèves ont répondu justes, soit 72,66 %

27 ont utilisé « avec » ; ils n'ont donc pas compris l'hypothèse

4 ont confondu « sans » et « son », d'où confusion dans les sons /ã/ et /Õ/. Cette erreur phonétique a déjà été étudiée ailleurs.

En conclusion, nous pouvons dire que si l'expression de l'hypothèse semble être connue, il n'en demeure pas moins qu'elle reste toujours en deçà de notre attente. .

2.11.2 Exercice n°2 :

Dans le second exercice, il y a cinq items. La consigne est simple, il s'agit de transformer le complément circonstanciel de condition en une proposition circonstancielle de condition.

Exercice n°2, Item n°1:

« Elle ne peut pas lire sans lunettes »

Nous pouvons obtenir les réponses suivantes :

- Elle ne peut lire qu'à condition d'avoir ses lunettes
- Elle ne peut lire qu'à condition qu'elle ait ses lunettes
- Elle ne pourrait lire que si elle avait ses lunettes.
- Si elle n'a pas de lunettes, elle ne peut lire
- si elle n'a pas de lunettes, elle ne pourra lire.
- Elle ne peut pas lire si elle n'a pas de lunettes.

78 élèves ont utilisé la forme : Si + présent, présent,

144/278 n'ont pas répondu à cet item, soit 41 %

12 ont utilisé la forme si+présent, imparfait de l'indicatif,

13 élèves ont utilisé une structure inversée :

« Elle ne peut pas lire si elle n'aura pas de lunette »

18 élèves ont utilisé : si + futur, futur

« Elle ne pourra lire, si elle n'aura pas de lunettes ».

Nous remarquons que ces élèves sont sous l'influence de l'interférence due à leur langue maternelle.

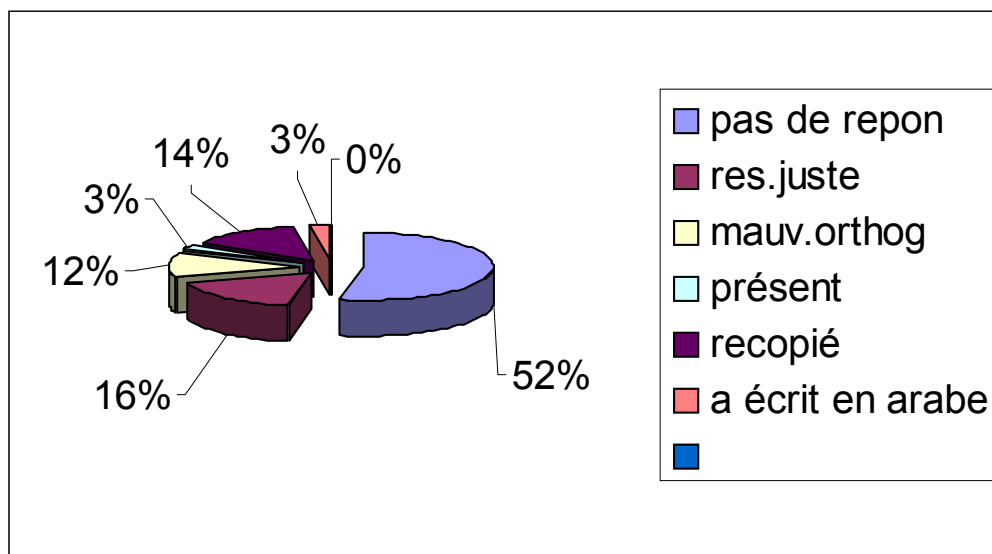
Dans une certaine mesure, ces élèves ne maîtrisent pas convenablement l'hypothèse et encore moins la conjugaison du conditionnel. Il nous semble qu'il est nécessaire d'effectuer une séparation très nette entre l'expression de l'hypothèse et l'étude des temps du conditionnel. C'est à ce prix que les enfants finiront par comprendre le fonctionnement de l'hypothèse et apprendront d'une manière mécanique la conjugaison.

Item n°2 : Sur le même modèle, on demande à l'enfant de procéder à la transformation de la phrase ci-dessous :

« Je n'aurais pas pu résoudre le problème sans les explications du professeur ».

Tableau des résultats

A laissé en blanc	Résultats justes	(Mauv Orthographe)	Présent	A recopié seulement	A écrit ne sait pas Lire (en arabe)
147	47	32	7	38	7
<b>52,87%</b>	<b>16,90%</b>	<b>11,51%</b>	<b>2,51%</b>	<b>13,66%</b>	<b>2,51%</b>



**Figure n°41: Exercice n°2- Item n°2**

Le nombre des élèves qui n'ont pas su répondre est très important dans cette classe ; il dépasse largement la moitié du groupe testé, il est de 147.

Il est aussi très important de rappeler que 07 élèves ont écrit en arabe qu'ils ne savent pas lire. Donc, comment peut-on faire la notion de l'hypothèse à des élèves qui ignorent l'écriture et la lecture en langue française ?

07 autres élèves ont utilisé le présent de l'indicatif, tout en gardant dans le second membre de la phrase, la modalité verbale du conditionnel :

« Si le professeur ne m'explique le problème, je n'aurais pas pu résoudre le problème »

Est-ce que ces élèves confondent les deux modalités verbales (futur / conditionnel) ?

Où tout simplement, ils ignorent les deux modalités ? Ces enfants se sont contentés de mettre le présent dans le premier membre et ont laissé le second membre au conditionnel.

32 élèves ont été plus malins, ils ont repris la structure « sans » et ils ont inversé la phrase :

« Sans les explications du professeur, je n'aurais pas pu résoudre le problème. »

Ils ont tout simplement repris la phrase de départ en lui faisant subir des modifications.

Comme nous avons aussi trouvé des infinitifs dans le premier membre de la phrase :

« Le professeur, ne pas m'expliquer, je n'aurais pas pu résoudre le problème ».

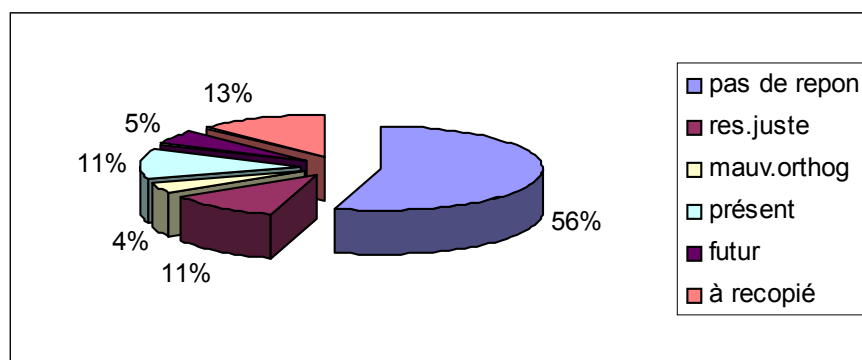
Ne serait-elle pas copiée sur le modèle de la langue maternelle ?

Item n°3:

«Vous irez plus vite en prenant un taxi »

Résultats :

A laissé en blanc	Résultats justes	mauv. orthographe	Présent	Futur	A recopié seulement
172	36	12	36	17	41
<b>61,87%</b>	<b>12,94%</b>	<b>4,31%</b>	<b>12,94%</b>	<b>6,11%</b>	<b>14,74%</b>



**Figure n°42: Exercice n°2 - Item n°3**

Les 172 élèves qui n'ont pas répondu à la consigne de l'item montre bien que l'hypothèse n'est pas saisie par un pourcentage très élevé = 61,87 %

36 élèves seulement ont réalisé l'item, soit 12,94 %, les 12 autres ont réalisé l'exercice mais avec des erreurs sur la conjugaison. Donc, ces élèves ne maîtrisent point le temps demandé par l'hypothèse dans cet item.

17 ont mis la modalité future dans le membre à transformer :

« Si vous prendrez un taxi, vous irez plus vite »

Cet exemple montre bien qu'il s'agit d'une interférence due à la langue maternelle de l'élève.

D'autres ont mis un imparfait et ont gardé le futur :

Conditionnel :

« Vous irez plus vite, si tu prenais un taxi »

« vous irez plus vite si vous preneriez un taxi »

futur :

« Vous irez plus vite si vous prener un taxi

Nous remarquons que ces élèves ne savent pas conjuguer le verbe prendre. Ils mettent n'importe quoi.

D'autres ont mis :

« Si vous aver pri le taxi, vous irez plus vite »

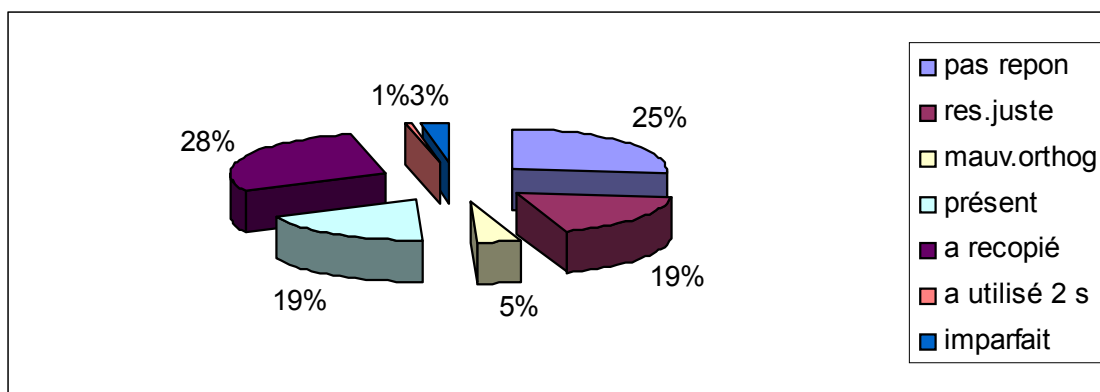
Ces élèves ne savent pas le passé composé et ignorent les règles de l'hypothèse.

Pour cet item, nous rencontrons beaucoup d'erreurs dues à la méconnaissance du fonctionnement de l'hypothèse et surtout la méconnaissance des mécanismes de la conjugaison des verbes utilisés dans l'item pris pour échantillon. Nous rencontrons aussi la méconnaissance des pronoms personnels de conjugaison puisque les élèves ne parviennent pas faire suivre chaque personne, par la désinence qui doit l'accompagner.

Item n°4:

«Avec de la patience, on arrive à tout ».

A laissé en blanc	Résultats justes	mauv orthograph	Présent	A recopié	Utilise 2 structures :	Imparfait
86	61	15	61	94	3	9
<b>30,93%</b>	<b>21,94%</b>	<b>5,39%</b>	<b>21,94%</b>	<b>33,81%</b>	<b>1,07%</b>	<b>3,23%</b>



**Figure n°43: Exercice n°2 - Item n°4**

61 élèves ont répondu à la consigne de l'item en mettant correctement la phrase : «Si on a de la patience, on arrive à tout» Ils n'ont utilisé que la forme : si+ présent, présent. D'ailleurs la consigne n'exige pas qu'ils mettent telle ou telle forme.

94 ont tout simplement recopié la phrase telle quelle. Ce nombre est impressionnant, soit, 33,81 % des élèves testés.

86 élèves n'ont pas répondu, soit 30,93 %. Ce pourcentage avoisine celui des élèves qui se sont contentés de recopier. Ces pourcentages nous obligent à dire que l'hypothèse n'est pas maîtrisée dans cette classe. La conjugaison des verbes utilisés par la phrase n'est pas non plus maîtrisée. Nous retrouvons aussi l'utilisation de l'imparfait dans la proposition subordonnée pendant que le verbe de la proposition principale garde le présent de l'indicatif :

«Si j'avais de la patience, j'arrive à tout».

Ou l'utilisation de deux structures :

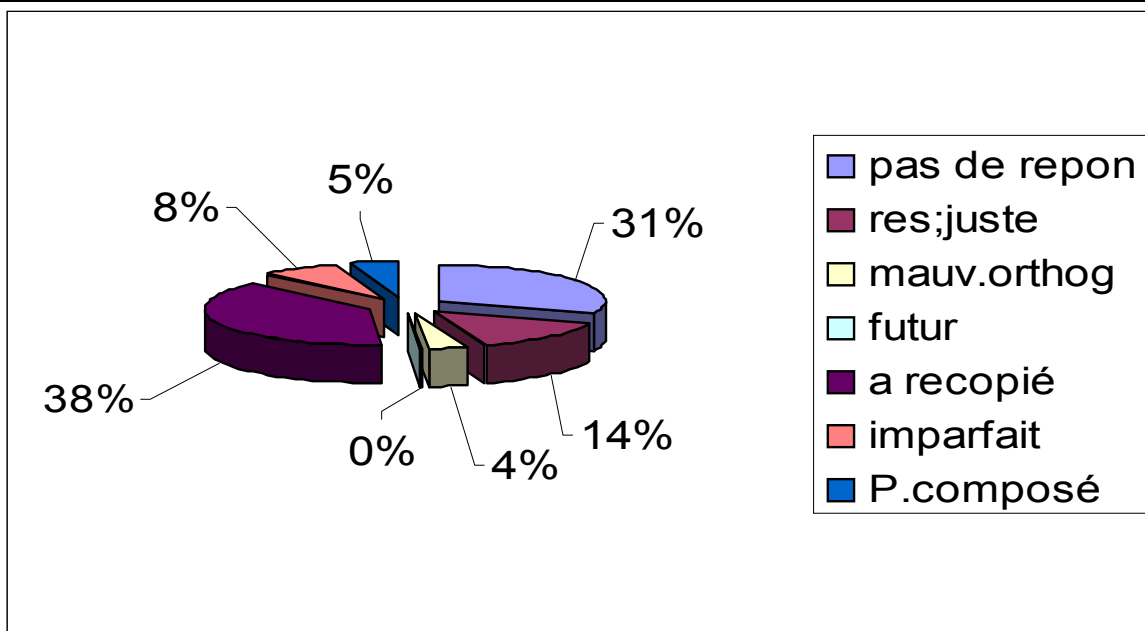
«Si avec de la patience, on arrive à tout »

Item n°5 :

«En lisant, tous les jours les annonces, tu finiras par trouver un stage intéressant »

Ici, le verbe de la proposition subordonnée ne peut qu'être au présent de l'indicatif puisque le verbe de la principale est au futur.

A laissé en blanc	Résultats Justes	mauv orth	Futur	A recopié	Imparfait	Passé composé
86	39	10	1	107	22	13
<b>30,93%</b>	<b>14,02%</b>	<b>3,59%</b>	<b>0,35%</b>	<b>38,48%</b>	<b>7,91%</b>	<b>4,66%</b>



**Figure n°44: Exercice n°2 - Item n°5**

Nous remarquons que nous avons 107 élèves qui ont tout simplement recopié la phrase et 86 ont laissé en blanc la partie réservée à la réponse, 3 élèves ont fait juste et 10 autres ont écrit avec des erreurs de conjugaison. Là, encore, nous constatons que ces élèves ignorent les formes de l'hypothèse et ne maîtrisent pas la conjugaison du présent de l'indicatif. Nous donnons en exemples quelques phrases retrouvées dans les copies des élèves testés.

« Si tu lisant, tu finiras par trouver un stage intéressant »

Cette forme est à comparer à la forme utilisant le gérondif :

« En lisant, tu finiras par trouver un stage intéressant »



« Si tu lis, tu finiras par trouver un stage intéressant »

Cette deuxième forme est à considérer comme étant l'utilisation de la structure : « Si + présent, futur ». Nous remarquons aussi la présence de fautes d'orthographe, signe d'un mauvais apprentissage de la modalité du présent des verbes du troisième groupe. Cette affirmation est mise en évidence dans les phrases suivantes :

« Si nous lisons, tu finiras par trouver un stage intéressant »

« Si tu lis, tu finiras par trouver un stage intéressant »

Confusion dans le vocable « lire » et tu « lis »

« Si tu lis tous les jours les annonces, tu finiras par trouver un stage intéressant ». etc.

### **Conclusion :**

Nous pouvons affirmer que ces élèves ne maîtrisent pas l'hypothèse, ne savent pas conjuguer les verbes qui leur sont donnés et confondent même les pronoms personnels (tu, nous). En un mot, ils commettent beaucoup de fautes d'orthographe.

#### 2.11.3 Exercice n°3 :

Dans l'exercice N°3, il est demandé aux élèves de construire 4 phrases complexes en employant des subordonnées conditionnelles introduites par « si » et par « à condition que » :

Le travail est orienté sur l'utilisation de deux structures bien définies. La première peut recevoir 4 ou 5 temps si j'inclus le passé composé. Par contre, la seconde structure n'exige qu'une seule phrase complexe. La seule exigence est que le temps du verbe soit au subjonctif.

Résultats :

1<sup>e</sup> cas : « si »

Présent, présent	Présent, futur	Imparfait, conditionnel	Présent infinitif	Futur, présent	Passé composé	p- q- parfait	A laissé en blanc
48	20	07	16	14	15	12	146
<b>17,26%</b>	<b>7,19%</b>	<b>2,51%</b>	<b>5,75%</b>	<b>5,03%</b>	<b>5,39%</b>	<b>4,31%</b>	<b>52,51%</b>

2<sup>e</sup> cas

A cond que.just	Imparfait	Futur	Présent	A cond de	A laissé en blanc	A recopié
40	18	15	25	20	100	60
<b>14,38%</b>	<b>6,47%</b>	<b>5,39%</b>	<b>8,99%</b>	<b>7,19%</b>	<b>35,97%</b>	<b>21,58%</b>

Nous avons rencontré d'énormes problèmes quant à l'analyse des erreurs commises par les élèves, car nous n'arrivions pas à les classer et leur donner une interprétation logique.

Plusieurs élèves ont écrit : « à condition que tu travail » dans la phrase : « tu réussiras à tes examens du BEF, à condition que tu travail » Il y a donc confusion entre le substantif « le travail » et le présent de l'indicatif du verbe « travailler »

D'autres ont mis juste après la structure « à condition que » un infinitif, tel que :

« Tu apprends le français, à condition que tu lire ».

Donc, il y a confusion entre les deux structures : « à condition de » et « à condition que ».

Nous avons aussi rencontré beaucoup d'erreurs sur les temps des verbes :

« j'acheterai un vélo à condition que je réussirai »

« je vais chez vous à condition que tu seras parmi nous. »

« Je laisse partir à condition que tu ne dis rien »

D'une manière générale, nous avons compris que l'expression de l'hypothèse n'est pas sue par les élèves. La conjugaison des verbes pose d'énormes problèmes parce qu'elle n'est pas maîtrisée par les apprenants.

Les pronoms personnels ne sont pas placés en adéquation avec les désinences des verbes dans le processus de conjugaison. Ce qui nous donne globalement qu'à la

fin de la septième année fondamentale, nous avons 4 élèves sur 5 qui ne sont pas capables de tenir en français un discours utilisant l'hypothèse.

Or, leur âge (11-12ans) ne permet plus d'imputer cette difficulté à une quelconque immaturité. C'est donc que l'enseignement reçu en ce domaine n'a pas été une réussite, ou du moins, ils n'ont pas reçu un enseignement de l'hypothèse.

Du point de vue morphologique, nous pouvons citer , les résistances à l'apprentissage, les acquisitions des élèves de la façon suivante :

Présent :

Des auxiliaires

Des verbes en (er)

Des autres verbes.

Futur :

Des auxiliaires

Des verbes en (er)

Des verbes du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupe

Des verbes en (re) – résoudre

Des verbes irréguliers (mourir)

Imparfait :

Morphèmes personnels

Forme en –rais :

Morphèmes personnels

Consonnes doubles

Base de conjugaison

Temps composés :

Choix de l'auxiliaire

Accord de participes

Du point de vue syntaxique, nous pouvons classer par ordre croissant de résistance à l'apprentissage, les acquisitions des élèves :

Mauvais emploi de « si »

Non - respect des contraintes syntaxiques après « si »

Mélange des structures hypothétiques de base :

Si + présent, futur

Avec

Si + imparfait, forme en -rais.

### Si + Plus-que-parfait, forme en (-rais) composées

Des élèves confondent « à condition que » et « à condition de ». Ils n'arrivent pas à distinguer que la première locution conjonctive entraîne l'utilisation du subjonctif, temps inscrit au programme de la septième année fondamentale.

Il semble que le travail effectué sur le subjonctif n'a pas été suffisamment bien assis : nous pouvons penser que le subjonctif a été abordé en tant que temps seulement et non dans son environnement hypothétique. Il aurait fallu le voir à l'intérieur de phrases hypothétiques et surtout, le faire fonctionner dans d'autres situations qui amènent l'hypothèse. Comme, il aurait pu être étudié en relation avec la seconde locution « à condition de ». Par comparaison, des deux structures et des deux phrases, l'élève s'apercevra de la différence.

D'autres élèves ne parviennent pas à reconnaître l'emplacement de la subjonction « si ». Il nous semble que l'activité effectuée à son sujet n'a été que superficielle : elle n'a pas tenu compte du rapport que cette subjonction entretient avec les temps. Il nous a apparu qu'ils confondent « si » avec « sans ». Une bonne partie des élèves ne parvient pas à établir la relation qui existe entre la subjonction et le temps utilisé dans la phrase hypothétique.

Seules les deux dernières phrases ont été réalisées avec un record de 72,5% d'élèves. Donc, les deux prépositions « avec » et « sans » sont bien maîtrisées et utilisées correctement par les élèves.

L'utilisation du « si » est mieux réalisée que celle de « à condition que »

Cet enseignement apprend à l'élève à nommer le conditionnel, le futur, ou le présent, l'imparfait pour qu'ils s'habituent à les isoler graphiquement de ce qui suit. Donc le travail n'est pas effectué dans le sens de la concordance des temps, mais à une fin bien précise, à savoir, la maîtrise de l'orthographe. Tout le travail est effectué dans le but de faire la distinction morphologique du futur / conditionnel présent, chose qui ne peut permettre à l'apprenant d'opérer une distinction dans les valeurs sémantique et temporelle de ces temps. Il nous semble que l'on ne peut dissocier l'enseignement / apprentissage de l'orthographe de l'explication ponctuelle de la description grammaticale qui est à l'origine de certaines de ses règles et qui les explique, au moins, en partie.

la structure :

si + présent, futur : cette structure est sensiblement connue par au moins la moitié des élèves. Le reste qui la méconnaît fait les erreurs suivantes :

- Ils utilisent après « si » le futur
- Ils confondent les morphèmes personnels :

« Si je n'ai pas nagé, je sera mort »

« Sera » qui est à la troisième personne du singulier est accompagné par le pronom personnel « Je ». Les apprenants ne parviennent pas à mettre en relation les pronoms personnels avec le signifiant de la modalité utilisée.

La confusion de : « à condition que » et « à condition de »

Les apprenants ne parviennent pas à comprendre que la seconde locution conjonctive appelle à sa suite un infinitif et l'autre convoque le subjonctif.

« Je fera qu'est-ce que tu voudras à condition que tu me pardonneras »

« J'ai plongé dans la mer à condition que j'ai savé nager »

Ces élèves semblent n'avoir retenu que la modalité future et d'une manière approximative, puisqu'ils confondent la première personne et la troisième du singulier. Ils font suivre la locution conjonctive « à condition que » de la modalité verbale du futur. Donc, ils ignorent que la structure « à condition que » appelle toujours la modalité du subjonctif.

Certains élèves ne parviennent pas à distinguer les participes passés de certains verbes tels que « savoir, pouvoir, aller etc. Par exemple, Ils confondent « su » avec « savait » qu'ils écrivent comme s'il s'agissait d'un participe passé du premier groupe comme « lavé »/savé/.

Ils ne parviennent pas à distinguer les morphèmes personnels « je » et « vous », « je et il ». Et tout ceci parce qu'ils ne connaissent pas la modalité verbale.

« je fera » pour « il fera » ou encore :

« Si je n'ai pas nagé, je sera mort ».

Donc différentes personnes devraient appeler différentes désinences.

Sans compter tous les problèmes d'interférences culturels qui apparaissent dans la phrase ci-dessous :

« Si tu ne mange pas le café, manges les gâteaux »

L'auteur de cette phrase ne voit pas le rapport qui existe entre le sujet et le verbe :

il a placé « s » mange, forme impérative et l'a retiré au présent dans « tu manges ». Donc, ce dernier ne fait pas la différence entre les personnes utilisées dans la conjugaison.

.EN somme, c'est la modalité verbale qui leur fait défaut. Ces enfants ont besoin de plus d'apprentissage de modalités verbales. Il nous semble qu'il faudrait mettre le paquet sur la conjugaison afin de leur apprendre à utiliser ces modalités verbales.

## 2.12 Propositions de solutions :

### 2.12.1 Deuxième palier :

La première partie de cette étude a montré les limites de l'enseignement de l'expression de l'hypothèse dans le système éducatif algérien. Les programmes montrent bien que l'enseignement de l'hypothèse est pris en charge par ces derniers assez tôt dans la scolarité de l'enfant. Il ne peut être compris par les enfants dont l'âge est inférieur à 11-12 ans.

Les anciens programmes proposaient cet enseignement de l'hypothèse à partir de la quatrième année primaire. Actuellement, les nouveaux programmes ne la prennent en charge que dans les textes et à l'oral, c'est-à-dire d'une manière inconsciente. Nous la retrouvons dans la saynète proposée aux apprenants. Elle apparaît comme discours bien établi et que les enfants de 9-10 ans doivent comprendre et utiliser sans réfléchir.

Nous sentons qu'ils ne comprennent pas l'hypothèse et ne parviennent pas à une utilisation rationnelle. Il serait donc peu commode d'exiger d'eux qu'ils utilisent dans leurs discours de tous les jours, cette expression de l'hypothèse. Pour pouvoir le faire, il faudrait que chaque enfant ait pu assimiler la forme et le sens de cette expression de l'hypothèse. Dans ces programmes, c'est à dix ans que les enfants sont conviés à l'apprentissage de l'hypothèse. Les psychologues estiment que l'âge 9-10 ans n'est pas l'âge idéal pour l'apprentissage de l'hypothèse. Les psychologues estiment que cet âge (9-10ans) ne permet pas aux enfants d'acquérir les réflexes nécessaires à la compréhension des mécanismes de toute opération nécessitant l'analyse et l'intelligibilité de l'abstrait. Cette dernière fait appel à la période du concret qui va de l'âge de 7-8 à 11-12 ans. J.Piaget dit à ce sujet : « *On assiste au déroulement d'un grand processus d'ensemble que l'on peut caractériser comme un*

*passage de la centration subjective en tous les domaines, à une décentration à la fois cognitive, sociale et morale....*

*L'intelligence représentative débute, en effet, par une centration systématique sur l'action propre et sur les aspects figuratifs momentanés des secteurs du réel sur lesquels, elle porte : puis elle aboutit à une décentration fondée sur les coordinations générales de l'action et permettant de constituer les systèmes opératoires de transformations et les invariants ou conservations libérant la représentation du réel de ses apparences figuratives trompeuses.»<sup>44</sup>*

Il dit encore à la page 107 de ce « Que sais je » : « *Pour ce qui (la combinaison des facteurs) est de celle des idées ou des propositions, il est indispensable de se référer à la logique symbolique ou algorithmique moderne qui est beaucoup plus proche du travail réel de la pensée que la syllogistique d'Aristote.*

*Il en va de soi que l'enfant de 12-15 ans n'en dégage pas les lois, pas plus qu'il ne cherche la formule des combinaisons pour combiner des jetons. Mais ce qui est remarquable est que, au niveau où il devient capable de combiner des objets, par une méthode exhaustive et symétrique, il se révèle apte à combiner les idées, ou hypothèses, sous la forme d'affirmation et de négation, et d'utiliser ainsi des opérations proportionnelles inconnues de lui jusqu'alors : l'implication (si.. alors), disjonction ( ou.. ou.. les deux), l'exclusion (ou ..ou) ou l'incompatibilité (ou..ou .. ou ni l'un ni l'autre, l'implication réciproque, etc. »)*

Ceci nous amène à conseiller l'apprentissage de l'hypothèse à l'âge 11-12 ans, c'est à dire quand l'enfant est capable de représentation figurative mentale.

Il faudrait tout d'abord que ce fait grammatical n'apparaisse en apprentissage qu'à partir du moment où l'enfant sait lire et écrire. Car, avant cette période, ce n'est que peine perdue et sans résultat aucun. Nous proposons que l'étude de l'hypothèse soit reprise plus tard quand l'enfant atteint l'âge fixé par les psychologues, c'est-à-dire quand il sera en mesure de comprendre les opérations d'abstraction.

Nous proposons d'abord que l'expression de l'hypothèse ne soit pas morcelée comme il a été constaté dans les programmes connus jusqu'à ce jour.

En effet, tous les programmes de la génération des années 1980 - 1981 se sont saisis de ce point de langue, très tôt ; parfois même avant que l'enfant ne soit parvenu à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. (Voir à ce sujet le livre de 4<sup>e</sup> année primaire).

Nous ne pensons pas que les concepteurs de fiches aient pu commettre l'erreur suivante, à savoir, croire en la règle qui affirme que lorsque l'enfant a compris dans sa langue maternelle le système de fonctionnement de l'hypothèse, ceci pourrait facilement lui suffire à appliquer ce schéma dans la langue étrangère. Autrement dit, l'hypothèse ne deviendrait alors qu'un problème lexical. C'est-à-dire, lorsque l'enfant a appris le système de l'hypothèse dans sa langue, il lui suffirait de connaître un certain lexique pour pouvoir réaliser ce même système dans la langue étrangère.

L'apprentissage de l'hypothèse a été jusqu'à maintenant effectué dans le but d'étudier les temps de conjugaison, c'est-à-dire, l'hypothèse n'était là que comme un prétexte à l'étude des temps. Nous avons remarqué que seul l'exemple était dans une situation hypothétique ; son analyse dégagait le temps à étudier d'une manière quasi systématique. Or, son enseignement devrait se faire en tant que pensée et non comme un point de langue qui requiert la syntaxe et la conjugaison, tout simplement.

Il nous paraît nécessaire que son étude se fasse dans une certaine globalité pour permettre la saisie de l'hypothèse dans sa totalité en vue de la comprendre et de pouvoir l'utiliser dans son langage de tous les jours. Cette globalité permettra aux apprenants d'acquérir un langage sûr leur permettant d'utiliser consciencieusement les opérations d'abstraction que requiert, par exemple, l'expression de l'hypothèse.

Il nous semble que l'élément le plus intéressant est bien l'expression de l'hypothèse en tant que mode de pensée et non en tant que forme suscitant uniquement l'analyse de la syntaxe et de la conjugaison. Aussi, nous nous permettons d'émettre le vœu qu'elle soit, tout d'abord, perçue comme mode de pensée, chose qui ne peut être assimilée et comprise par l'enfant qu'à l'âge de 11-12 ans, c'est-à-dire, au moment où il est en mesure de saisir les pensées les plus compliquées.

Il est fortement conseillé que cette étude se fasse à partir de 12 ans, mais avant cet âge, il conviendrait de lui donner les formes verbales des temps simples et composés. Il les apprendra durant la scolarité qui s'étale de 7 ans à douze ans.

L'enseignement se chargera de lui apprendre les formes verbales du futur et du conditionnel à partir de 9 ans - 10 ans pour pouvoir le préparer à l'utilisation de l'expression de l'hypothèse. En effet, l'apprentissage de l'expression de l'hypothèse ne posera pas de problèmes et il s'attellera seulement à l'acquisition de l'hypothèse et à son utilisation dans le discours du quotidien.



Les formes verbales doivent être sues avant l'apprentissage de l'expression de l'hypothèse pour éviter les difficultés dues à la présence de l'hypothèse et des formes verbales qui exigent de l'enfant d'énormes efforts qu'il ne peut fournir.

Nous proposons donc une progression pouvant permettre son enseignement :

Qu'est-ce donc que la progression ?

La progression n'est pas une idée nouvelle, mais elle a, ces quinze dernières années, puisé de nouveaux arguments provenant d'hypothèse psycholinguistique partiellement convergente, bien que leurs présupposés et leur didactologie soient loin de former un tout homogène.

L'hypothèse la plus connue est celle de N. Chomsky qui a postulé de l'existence d'un dispositif cérébral inné et qu'il appelle « langage acquisition device » ou L.A.D., capable de traiter selon une programmation biogénétique universelle, les données langagières de n'importe quelle langue.

Pour N. Chomsky, ce dispositif propre à l'être humain est un véritable « organe mental »<sup>45</sup>, destiné à « spécifier les propriétés phonétiques, syntaxiques et sémantiques d'une classe infinie de phrases possibles »<sup>46</sup> propriétés constitutives de la grammaire d'une langue donnée.

1.2.- l'intériorisation de la grammaire :

Cette conception se trouve confortée par des travaux se plaçant dans une perspective plus cognitiviste qu'innéiste, ayant trait à l'acquisition de la langue maternelle ou seconde. Ces travaux ont montré que l'acquisition d'une grammaire se fait toujours dans le même ordre, elle suit le même chemin presque toujours invariable, quels que soient l'âge, les circonstances, les aptitudes ou le milieu dans lequel elle s'inscrit. Il y a une « *progression naturelle* » dans l'acquisition des éléments grammaticaux d'une langue<sup>47</sup>.

Pour R. Brown, cette progression des acquisitions est le résultat d'une maturation cognitive qui permet à l'enfant d'intérioriser des structures de plus en plus complexes sémantiquement et grammaticalement.

D'autres chercheurs se sont attelés à la recherche de ce phénomène et sont parvenus sensiblement aux mêmes résultats. Ce sont H.C. Dulay et M.K. Burt.

Il est certain que d'autres hypothèses linguistiques et psychologiques consistent à supposer que l'acquisition de la grammaire d'une langue est la résultante de toutes les conventions du processus de communication.

Autrement dit, elle est le résultat d'une approche ritualisée entre les deux partenaires socio- culturellement situés.

En réalité, la langue ne fournit que des indices ou des balisages nécessaires à la réussite de l'interaction. En somme, cette nouvelle hypothèse s'inscrit à l'opposé de la L.A.D., puisque la grammaire s'acquiert par le jeu des interactions sociales et non par un dispositif spécifique comme le prévoit cette dernière hypothèse.

Elle est très proche de celle de M. Bakhtine qui oppose un « *dialogisme généralisé* » à « *l'objectivisme abstrait* » d'un F. de Saussure ou de celle de B. Malinowski pour qui le langage n'est qu'un élément essentiel de toute l'activité humaine. Pour les auteurs étudiant l'acquisition en milieu langue maternelle, il s'avère que l'enfant n'apprend pas la langue pour décrire le monde ou pour jouer, mais pour apprendre à s'insérer dans des communications interpersonnelles avec les membres de son entourage.

Concernant l'acquisition d'une langue étrangère C. KRAMSCH se réfère à plusieurs études<sup>48</sup> (Cf R.Scollon, 1973, E.M. Hatch, 1978, Peck, 1979, L.W.FILLMORE,1979) qui « *tentent de confronter l'hypothèse selon laquelle, enfants et adultes acquièrent les formes linguistiques étrangères essentiellement par et à travers les interactions sociales dans lesquelles ils parviennent à s'insérer , et que l'ordre d'acquisition de ces formes reflète approximativement leurs progrès dans la négociation de ces interactions* »

C'est dans ces diverses idées que les didacticiens ont pris des arguments contestant l'utilité de toute progression. Ainsi, G.INGRAM maintient que le « *professeur doit spéculer sur le fait que le L.A.D. déterminera la grammaire de la langue et qu'imposer une structure prédéterminée n'est ni nécessaire, ni souhaitable* »<sup>49</sup>. En effet, ce dispositif inné assurera méthodiquement le traitement grammatical des données langagières pourvu que ces données soient variées et riches. La pratique intensive permettra à l'apprenant d'intérioriser progressivement les régularités morfo – syntaxiques. Partant de ceci, C.KRAMSCH considère que le sens est plus important que la forme, que l'expérience interactive est plus importante que la grammaticalité de son expression.

Pour cette dame, seuls les exercices interactifs peuvent faire apprendre d'une manière progressive la grammaire des formes que l'on veut inculquer à l'enfant.

Doit – on considérer que l'intériorisation de la grammaire d'une langue est la conséquence d'une maturation ontogénétique conceptuelle (J.Piaget) ou le résultat des interactions psychosociales (G.A. Kelly) ou bien si elle est la conséquence d'une programmation innée ? (N. Chomsky). Ce qui est certain, c'est que même dans le cas d'une immersion propre et en interactions constantes avec les natifs, (cas des enfants immigrés), ils n'apprennent jamais à « *parler comme on parle* », en raison qu'ils s'accrochent à une inter langue, plus ou moins fossilisée, mais souvent plus efficace dans leurs échanges.

Bref, il semble qu'il soit très hasardeux d'affirmer qu'il suffit de communiquer activement ou d'interagir intensivement dans une classe de langue pour que la grammaire de la langue étrangère y soit acquise.

Certains communicativistes ou interactionnistes commencent à reconnaître les limites à leurs hypothèses : H.H.Sterne affirme qu'il « *serait naïf d'estimer qu'un engagement total dans la voie d'une communication vraiment authentique apporte une solution définitive aux problèmes de l'apprentissage des langues* »<sup>50</sup> et E. BIALYSTOK constate que « *l'usage efficace de stratégies communicatives est indéniablement lié à la compétence linguistique (...) et que les recherches montrent que la maîtrise des formes de la langue a une place bien définie dans une compétence de communication* ».

Après une telle démonstration, nous pensons que la progression reste toujours un outil pédagogique performant, ce qui ne veut pas dire que nous minimisons l'utilité didactique des activités communicatives ou interactives dans la classe de la langue.

Il s'agit pour nous d'articuler méthodiquement un enseignement relativement formel de la langue à un enseignement dans ses conditions pragmatiques d'emploi.

Nos propositions s'effectueront selon une progression qui s'étalera depuis l'école primaire jusqu'au moyen ou (troisième palier de l'école fondamentale).

## 2.12.2 Proposition de Progression

### I. école primaire :

Au début de son apprentissage et une fois qu'il a appris à lire et écrire, l'enfant devrait apprendre les formes simples des modalités verbales. Il doit connaître d'une manière impeccable le présent de l'indicatif. Pour cela, il faudrait que les temps soient appris isolés pour permettre à l'apprenant de connaître son tableau de conjugaison, comme sa table de multiplication. L'intelligibilité du système verbale viendra après.

La première forme de l'expression de l'hypothèse ne pourrait être accessible à l'apprenant qu'en sixième année primaire, c'est-à-dire, après trois années d'apprentissage. Nous supposons qu'après trois années d'apprentissage, l'apprenant est en mesure de manipuler un texte et de le comprendre.

C'est donc, à ce moment que nous pouvons lui inculquer la première forme de l'expression de l'hypothèse :

(Si, présent de l'indicatif .....présent de l'indicatif.)

Cette forme simple de l'expression de l'hypothèse met l'enfant dans des conditions d'apprentissage très simples qui ne lui posent aucune difficulté.

Connaissant le temps qu'utilise l'expression de l'hypothèse et sachant ce qu'est l'expression de l'hypothèse dans ce cas, l'enfant se familiarisera avec la pensée de l'hypothèse.

Cet apprentissage renforcera chez l'enfant l'utilisation du présent de l'indicatif et saisira l'idée de l'expression de l'hypothèse. Cet apprentissage doit intervenir à l'âge de douze ans, au moins. Cette première forme doit intervenir en classe de 6ème année de l'école fondamentale (6ème A. Primaire), c'est-à-dire juste à la fin de la dernière année du second palier de l'école fondamentale). En somme, l'hypothèse ne peut intervenir qu'après une bonne prise de conscience : connaissant le temps par cœur, il ne reste plus qu'une prise de conscience, qu'il faudra qu'il réalise.

L'enfant apprendra correctement l'utilisation de l'hypothèse parce qu'il sait déjà les temps qui peuvent être utilisés par ce cas d'hypothèse. Nous n'aurons plus à nous occuper des temps à mettre en place, mais nous lui apprendrons au contraire à construire des textes argumentatif utilisant l'hypothèse.

C'est d'ailleurs le moment où l'enfant se débrouille bien en lecture et en conjugaison, la seule difficulté qui lui reste serait celle de l'hypothèse

En septième année fondamentale ou la première année du complémentaire, l'enfant devrait apprendre la seconde forme

*«L'impératif .....présent de l'indicatif »*

Il nous semble qu'il faudrait éviter de l'enseigner au primaire puisque les trois années utilisées ne peuvent que servir à l'apprentissage de la lecture. Un enfant qui ne sait pas lire correctement est un enfant handicapé et ne pourra comprendre l'expression de l'hypothèse quand celle-ci, dans sa langue, ne s'exprime pas de la même manière que celle de la langue étrangère.

C'est pourquoi, nous préconisons qu'elle soit enseignée à partir de la septième année pour diverses raisons :

- L'enfant n'atteint l'âge du raisonnement que vers la onzième ou la deuxième année.

- L'expression de l'hypothèse ne se forme pas de la même manière que dans sa langue maternelle et encore moins dans la langue scolaire acquise.

- Le système verbal des temps n'obéit pas au même système que celui de sa langue maternelle, ni à celui de la langue scolaire acquise. Dans la langue de tous les jours, l'hypothèse repose davantage sur la subjonction. Il n'y a aucune variation des temps, puisque le temps est soit accompli ou inaccompli.

Aussi il y a lieu de planifier un programme d'apprentissage de l'expression de l'hypothèse sous forme de progressions, répondant aux aspirations des enfants et à leur âge.

L'enseignant ne se préoccupera que de l'enseignement de l'hypothèse et en matière de conjugaison, il fera la correspondance des temps. Le reste ne pourra être programmé qu'à partir du troisième palier, soit lors de la septième, huitième et neuvième année du fondamental. Donc, il est souhaitable qu'au niveau du primaire, l'enfant sache l'utilisation des temps d'une manière parfaite pour faciliter l'acquisition des autres structures plus complexes de l'expression de l'hypothèse.

### 2.12.3 Le troisième palier :

#### 2.12.3.1 Septième année de l'école fondamentale :

La véritable réalisation de l'hypothèse débutera en classe de septième année fondamentale.

L'enfant algérien apprendra durant cette classe l'hypothèse utilisant le futur l'impératif et le conditionnel présent .Il verra ce fait à travers une multitude de textes et il l'utilisera à sa convenance dans les cas de figures énoncés ci-dessus

C'est en somme, à partir de ce moment que l'enfant tentera d'en comprendre les mécanismes à travers une typologie textuelle .L'enseignant fera procéder au repérage des indices de l'expression de l'hypothèse et à l'utilisation correcte des temps, autrement dit, il s'agit d'apprendre à l'enfant une certaine correspondance des temps utilisés.

Il serait commode que l'enseignant s'assure que l'enfant maîtrise cette forme d'hypothèse dans sa langue scolaire première, avant de lui proposer son utilisation dans la langue étrangère. Car le mélange dû à un apprentissage trop rapproché d'un même point de langue dans deux langues différentes est à redouter.

Donc, l'enseignant devra , d'abord , vérifier que les élèves maîtrisent bien cette notion dans leur langue maternelle et dans leur langue scolaire première et une fois que la certitude de cette maîtrise est assurée qu'il pourra s'attaquer à l'étude de l'expression de l'hypothèse .

Pour les opérations de repérage, l'enseignant ne proposera que des phrases hypothétiques. Car, c'est par opposition au contexte théorique qu'apparaîtra la spécificité hypothétique. Il est donc conseillé de faire enseigner la seconde structure (si...+...présent .....futur). Cette dernière sera accompagnée d'un enseignement sur sa valeur dialogique, sur le comment s'engage la personne utilisant l'hypothèse et comment, aussi, elle s'efface pour engager l'interlocuteur...etc.

### 2.12.3.2. - Huitième année fondamentale :

En huitième, l'enfant étudiera l'hypothèse présentée par le passé composé et la résultante donnée au présent, à l'impératif, au passé composé, au futur et au futur antérieur.

Cette étude se fera en plus de la révision de l'hypothèse effectuée en septième année fondamentale

Nous aurons les formes du type ci-dessous :

-« *s'il a réussi, il doit être content* »

«*Si tu as fini ton travail, viens avec nous*»

«*S'il a réussi, il a sûrement fêté ça* »

«*S'il a réussi, il réussira tout le reste* »

«*Si tu as fini avant 4 heures, tu auras fait vite* »

Il est conseillé à l'enseignant d'apprendre à l'enfant à utiliser toutes ces structures dans le cadre d'un engagement de la part du locuteur.

### 2.12.3.3 Neuvième année fondamentale :

En neuvième année fondamentale, l'enfant étudiera le reste des formes en « si »

Nous aurons les deux types importants :

« *Si .....+.....imparfait .....conditionnel présent* »

« *Si.....+.....Plus- que –parfait .....conditionnel 1ere Forme* »

Et à sa suite les autres formes.

L'objectif à atteindre est la manipulation correcte et spontanée, tant à l'oral qu'à l'écrit des formes en rais.

L'enfant devra être capable d'utiliser ces structures de base et les produire dans un texte cohérent.

Le subjonctif qui fut entamé à l'oral, seulement, devra retrouver sa place réelle à l'écrit en 1ere A.S. ou même plus tard.

Le futur hypothétique devra recevoir le même apprentissage que le reste des temps de l'indicatif, toutefois, il serait très commode de lui réserver une plage de temps suffisante pour permettre aux élèves de le cerner convenablement.

En un mot, il serait plus logique que les temps soient étudiés selon le temps chronologique pour permettre aux élèves de mieux saisir le déroulement de l'image –

temps et surtout en contexte, à travers des textes qui prennent en charge ces temps.

En effet, la possession de cet axe accroît considérablement les possibilités analytiques en révélant un plan profond de la morphologie verbale que la grammaire traditionnelle a complètement ignoré.

L'étude des relatives hypothétiques trouvera sa réelle place au niveau de cette classe et sera prise à l'oral et à l'écrit, à un niveau supérieur, dans le secondaire.

Au secondaire ce sera certainement l'occasion pour le professeur d'entreprendre une révision générale de toutes les structures de l'expression de l'hypothèse. C'est aussi l'occasion pour lui de faire comprendre les structures de l'expression de l'hypothèse qui entraînent l'utilisation du subjonctif, tout en montrant à ses élèves que ces dernières appartiennent à un état de langue révolue à l'oral. Les élèves saisisront certainement que la langue n'est pas structurée d'une manière arrêtée, définitive et figée.

Cette planification pourra apparaître trop ambitieuse pour les collègues .Elle a été effectuée dans l'intention de combler toutes les lacunes rencontrées dans cet enseignement de l'expression de l'hypothèse (Futur Hypothétique), et lesquelles nous ont apparu comme un véritable blocage rencontré par les apprenants .

Vu que les livres mis à la disposition des enseignants nous apparaissent comme trop directifs, nous avons jugé inopportun d'ajouter des textes ou mêmes des exercices .Il nous semble plus intéressant que chaque enseignant se libère des modèles préparés pour lui, modèles qui l'enferment souvent dans des idées reçues qui n'ont aucune valeur par elles – mêmes, et nous avons pensé qu'il serait plus utile pour lui, qu'il fasse ses propres outils pédagogiques pour être plus performant.



## CONCLUSION

Le Français langue étrangère n'a plus le volume horaire important qu'il avait, il y a quelques années, il faudrait qu'il s'adapte à sa nouvelle situation, en gérant efficacement le temps qui lui est attribué.

IL s'agit maintenant d'élaborer une méthode de langue étrangère adaptée à notre pays. Celle-ci doit être bâtie sur une planification rigoureuse et rentable basée sur les besoins des apprenants .Elle doit aussi tenir compte du fait que cette langue est une langue étrangère qui devrait venir en appoint à la langue nationale, sur les plans technologique et scientifique .Elle devrait pallier les déficits accusés dans les domaines technologique et scientifique. En effet, la langue nationale a été pendant longtemps tenue à l'écart, de ces domaines Nous ne pourrions combler ces déficits que par la traduction.

Il faut tout de même reconnaître que la méthode que nous avons utilisée, jusqu'à présent, n'est, certes, pas nouvelle, mais elle a le mérite de prendre en charge certaines informations du quotidien qu'elle arrive à traduire assez convenablement.

La méthode utilisée pour les apprentissages de la langue étrangère demeure toujours tournée vers le communicatif .Or, ce dernier ne peut parvenir aux résultats visés. C'est pourquoi, nous avons essayé de produire une progression qui tient plus de l'écrit que de l'oral .Nous sommes persuadés que la traduction aiderait plus au transfert de technologie .Donc , l'apprentissage de l'écrit serait tout indiqué pour une pareille activité .

Toutefois, nous demandons aux collègues de dépasser le stade de la production écrite dirigée et collective ; car toute activité basée sur l'effort de tout le monde ne peut régler les problèmes de compréhension individuelle. En effet, l'apprenant comptera beaucoup plus sur l'effort commun et ne fera aucun effort pour améliorer sa situation d'individu et parvenir à transférer toute le savoir qu'il a à sa disposition dans les langues étrangères. Parti des constats de carences supposées et vérifiées chez les apprenants, nous avons tenté de répondre à la question du pourquoi.

Il nous a semblé que le problème ne pouvait trouver sa solution que dans les principes pédagogiques utilisés. Car, nous avons remarqué que les grammaires de

types analytiques et même descriptifs (GGT) n'ont pu parvenir à faciliter l'acquisition de la langue.

L'explication sémantique a souvent masqué la complexité syntaxique sous les diverses appellations que l'on essaie de faire coïncider avec la réalité de la langue d'aujourd'hui, mais, au contraire, en se contentant d'une description purement syntaxique, on restait sur sa faim.

Le fait de faire appel aux anciennes grammaires que nous avons utilisées, nous re-situe dans l'évolution conceptuelle de la langue. En effet, l'expression de l'hypothèse a évolué du cas essentiellement modal, vers le cas temporel. Il s'avère que cette prise de conscience par l'enseignant de langue étrangère, lui apprendra que l'expression de l'hypothèse, ainsi conçue ne sera pas le seul cas possible.

Les problèmes soulevés par l'enseignement de l'expression de l'hypothèse ne sont pas tous solutionnés et ne pourront pas l'être définitivement. Toutefois, l'évolution de ces points de vue est le signe pertinent que la recherche en ce domaine est en train de se constituer. C'est pourquoi, nous pensons que ce travail ne fait que poser le problème du fonctionnement de l'enseignement de la langue étrangère dans un pays doté d'une langue nationale qui a été trop longtemps écartée d'une utilisation rationnelle qui lui aurait permis d'évoluer en même temps que les autres langues, à travers le monde.

Nous avons essayé d'étudier ce problème en proposant une progression plus étendue pour donner plus d'efficacité à l'enseignement de ce point. Nous avons mis l'accent sur la morphologie, sur la syntaxe et sur le sémantisme, en même temps, parce qu'ils sont intimement liés dans l'hypothèse.

Les auteurs des manuels pris en considération pour ce maigre travail ont réservé une part assez large aux exercices structuraux. Or, nous savons les limites de ces exercices et nous nous interdisons de nous y réclamer. Il nous semble que seuls des exercices de conceptualisation pourraient jouer un rôle très important et faciliter l'apprentissage de l'hypothèse.

Il faut tout de même reconnaître que la méthode que nous utilisons n'est certes, pas nouvelle, mais elle a le mérite de prendre en charge certaines informations de la langue nationale.

Toutefois, nous insistons auprès des collègues pour qu'ils parviennent à dépasser le stade de la production écrite collective auquel les manuels proposés par l'I.P.N nous invitent.

Le travail oral a de tous temps précédé le travail écrit, or nous nous sommes rendus compte que ces deux types de travaux pouvaient être espacés sans risque aucun.

Les élèves de classes de français nous arrivent avec un bagage linguistique peu important.

Mais ils ont des compétences acquises de la langue maternelle et celle de la langue arabe qui est la première langue scolaire. Or, ces compétences ne sont point utilisées adroitement par le professeur de la langue étrangère. Il semble que le professeur de langue étrangère pourrait, sans aucun risque, faire appel à ces compétences pour mieux établir ce que j'appelle le système de « *vases communicants* ». Maîtrisant l'expression de l'hypothèse dans les deux langues, l'apprenant pourra, sans aucun doute la traduire dans sa langue nationale, en visant la chromogène la plus favorable et la plus productive de sens.

Si la conception moderne de l'expression de l'hypothèse en français relève de la temporalité, celle de la langue maternelle et de la langue nationale relèvent de l'aspectuel

Cet aspect peut être un élément de prise de conscience chez l'enseignant de langue française et lui permet d'éviter certaines erreurs commises par les apprenants dans le cas de transfert linguistique.

En effet, une grande partie des fautes commises et persistantes chez nos apprenants trouve son origine dans la syntaxe et les contraintes qu'elle impose.

L'exemple le plus frappant est celui de mettre un futur juste après un *si*. En effet, cette erreur trouve sa raison d'être dans l'utilisation de la langue arabe, dans le berbère et dans l'Algérien. Cette interférence négative donne à l'apprenant une mauvaise habitude qu'il perpétue dans la langue française.

Parfois, nous rencontrons des adultes qui prétendent maîtriser la langue française et qui commettent l'erreur de mettre un futur après la subjonction « *si* ». Donc, il faut reconnaître toutes les difficultés rencontrées quant à l'utilisation de la langue française en contiguïté à l'Algérien, à la langue nationale et à la langue berbère.

Nous avons proposé une progression dans les deux cycles pour parvenir à inculquer l'expression de l'hypothèse dans sa totalité.

Il est vrai que la progression donnée embrasse les deux cycles, ce qui donne à notre recherche une certaine ambition, mais nous sommes convaincu que les résultats ne peuvent être que convaincants.

Nous avons essayé de voir du côté de la psychologie de J.Piaget qui nous a montré le calcul de la quantité de savoir que peut emmagasiner un élève normalement constitué.

C'est à partir de cette théorie proposée par J.Piaget que nous avons compris qu'il est nécessaire que nous revoyions les progressions utilisées jusqu'à maintenant et d'en proposer une autre plus complète, plus ramassée. Nous nous sommes aperçus que l'hypothèse ne peut être valablement comprise que lorsqu'elle est vue à l'intérieur de phrases complètes ou mieux encore, à l'intérieur d'un petit texte. En outre, il est nécessaire qu'elle soit perçue comme la forme d'une pensée totale comprenant l'ensemble de ses constituants : morphologie, syntaxe et sémantisme. En outre, il nous semble que cette progression ne peut être valable qu'à la seule condition que son enseignement soit suivi dans les deux cycles sans discontinuité, et être appréhendée dans sa totalité par les apprenants.

Les deux temps relèvent du même mode, l'apprenant n'a plus à s'embarrasser de règles du type « *ne fais pas cela, mais fais cela* »

La morphologie des deux temps a reçu un temps d'apprentissage relativement important puisqu'elle est vue à l'intérieur d'un phénomène qui a fait appel à la morphologie et au sémantisme, en même temps.

Cette forme de répétition a aidé beaucoup à la mise en place de ce fait de langue.

Si le morcellement de ce fait de langue était la cause de la déperdition de l'hypothèse, il n'en demeure pas moins que son enseignement global et complet aide les apprenants à une meilleure saisie, et sans erreur.

Nous remarquons que les élèves arabophones mettent toujours ou presque systématiquement, un futur derrière la subjonction «si ». Sachant pertinemment qu'en arabe un seul temps est mis pour les deux modalités ( présent et futur), il est donc difficile pour l'enfant algérien de cerner cette différence. Etant habitué à mettre un futur après un «si" dans sa langue nationale, l'élève, sans réfléchir mettra, alors un futur derrière la subjonction. Nous pensons que cette forme d'analyse parviendra à faire saisir à l'enfant que toute langue fonctionne selon le modèle de pensée du peuple qu'il la pratique.

L'exemple le plus frappant est celui de mettre un futur juste après un si quand on utilise l'arabe algérien, le berbère ou la langue nationale. Cette interférence négative donne à l'apprenant une mauvaise habitude qu'il utilise dans la langue française et qui devient une véritable faute dont il ne peut se débarrasser que très

difficilement. Il nous semble que cette fâcheuse habitude peut être éradiquée par l'enseignant grâce une comparaison authentique. D'ailleurs, il ne faudrait pas avoir peur de comparer les syntaxes et les grammaires des deux langues pour parvenir à d'excellents résultats. Au contact des langues, il faudrait faire attention à leur utilisation.

Nous avons pensé à la réorganisation de la progression dans le système de notre enseignement - apprentissage. En effet, il y a lieu de revoir non seulement l'enseignement de ce point de langue, mais aussi le placer dans un tel système qu'il puisse être totalement accepté par les élèves.

Nous avons essayé de retrouver une démarche qui puisse prendre en charge la totalité du point de langue pour un meilleur apprentissage.

Nous avons proposé une progression sur tous les cycles pour parvenir à inculquer l'expression de l'hypothèse dans toute sa totalité.

Comme nous nous sommes aperçus que l'expression de l'hypothèse ne peut être maîtrisée qu'à partir du moment où elle est fournie à l'élève en bloc, nous avons cru à la justesse d'un enseignement prenant en charge totalement ce point de langue. En effet, la partition de ce fait de langue n'arrange nullement sa saisie complète. Elle est appréhendée par étapes successives et l'apprenant ne parvient pas à faire la synthèse nécessaire à sa maîtrise, encore moins en comprendre le mécanisme de fonctionnement. Il nous semble qu'avec une progression entière répartie sur le cycle de l'enseignement et ne s'occupant que de l'expression de l'hypothèse, l'enfant pourrait, sans aucun doute cerner toutes les difficultés inhérentes à son application, d'autant plus que le temps qu'elle utilise est un temps considéré comme appartenant à l'indicatif<sup>51</sup>. Il sera donc étudié dans le cadre de l'indicatif. D'ailleurs, l'indicatif est étudié le premier dans la catégorie des modes et le conditionnel sera étudié en même temps que le futur de l'indicatif. La morphologie de ce temps sera mieux vue dans le cadre de l'indicatif parce que l'enfant est habitué aux temps de l'indicatif, du fait qu'ils sont étudiés les premiers. Le fait aussi que l'enfant puisse revoir plusieurs fois ce temps, dans différentes classes, pourrait certainement lui permettre de mieux le connaître. Comme il serait certainement plus commode que l'enfant algérien apprenne l'expression de l'hypothèse non en tant qu'expression, mais en tant que mode de pensée, en tant qu'hypothèse. Le langage accompagnant l'hypothèse sera maîtrisé, et l'enfant sera capable de gérer la situation dialogique, sur le plan de la morphologie et sur le plan de la signification.

Nous pensons avoir contribué à la compréhension de ce phénomène linguistique, mais ce n'est certainement pas un travail fini, car il demande à être plus développé pour l'obtention d'un meilleur résultat. Nous souhaitons que d'autres candidats puissent le poursuivre pour l'affiner et le parfaire.

---

## REFERENCES

- <sup>1</sup>dictionnaire du français contemporain Alan H. Gardiner (cité par le Bidois, syntaxe du fr. contemporain ,t.II, p. 232).
- <sup>2</sup> Petit Larousse en couleurs, Librairie, Paris, 1980
- <sup>3</sup> G.et R. Lebidois, « Syntaxe du français moderne », Picard, Paris, 1938
- <sup>4</sup> A. Diderot, « Jacques le fataliste », édition Pléiade
- <sup>5</sup> R.L. Wagner et J. Pinchon « grammaire française classique moderne » Hachette ,1962
- <sup>6</sup> M.R.L. Wagner, «Les phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française, des origines à la fin du XVI e siècle, Paris, Draz, 1939.
- <sup>7</sup> Nous avons repris certains termes de la grammaire française classique et moderne de R.L. Wagner et J.Pinchon (« qu'occasionnellement...pourrait...subordonnée de nature diverse » pour montrer le flou dans lequel demeurent parfois, certains termes grammaticaux.
- <sup>8</sup> Dictionnaire : « Petit Larousse illustré », 1975, Librairie Larousse, Canada, 1975
- <sup>9</sup> R.L.Wagner et J.Pinchon « grammaire française classique moderne » Hachette, 1962
- <sup>10</sup> « Petit dictionnaire Larousse illustré » Librairie Larousse,Canada, 1975
- <sup>11</sup> Les auteurs traitent la subjonction « si » comme ayant la seule fonction hypothétique. Or, nous retrouvons plusieurs formes de « si » qui peuvent ne pas entraîner l'expression de l'hypothèse voir à ce propos M.Coyaud, Linguistique et documentation, collection : langue et langage, édition Larousse Université, Canada, 1972.
- <sup>12</sup> « Si Louis garde son serment, et Charles ne tient pas le sien, je ne lui serai de nulle aide contre Louis » (Serments de Strasbourg, 842)
- <sup>13</sup> Les deux auteurs font la distinction entre les propositions utilisant une subjonction « si » ou « quand » et le reste des autres formes hypothétiques. Ils appellent les premières « phrases hypothétique normales » et les autres de simples « phrases hypothétiques ».
- <sup>14</sup> M.R.L.Wagner, « Les phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française, des origines à la fin du XVIe siècle, Paris , 1939.
- <sup>15</sup> J.C. Chevalier, C. Blanche Benveniste, M. Arrivé, J. Peytard, « Grammaire Larousse du français contemporain », édition, librairie Larousse, Paris VI, 1964
- <sup>16</sup> Comparativement avec l'étude faite précédemment, nous jugeons que l'espace réservé dans son étude à l'hypothèse est moins important que celui donné par Wagner et Pinchon.
- <sup>17</sup> Comparativement au travail effectué par Wagner et Pinchon , nous décelons , chez le collectif , qu'il y a un effort d'aller vers une plus large gamme de notions , alors que chez les premiers , il y a plutôt un effort vers la concentration puisqu'ils regroupent l'étude de l'hypothèse en quatre points seulement (A,B ,C,D) et c'est dans cette dernière partie qu'ils étudient l'hypothèse.
- <sup>18</sup> - Chevalier, blanche- benveniste, Arrivé et peytard – « La grammaire Larousse »
- <sup>19</sup> « idem »

---

<sup>20</sup> « idem »

<sup>21</sup> Paragraphe N°3, P. 10, « Grammaire Larousse du français contemporain » J.C.Chevalier , C.Blanche –Benveniste, M. Arrivé et J.Peytard, Edition Librairie Larousse, Paris VI e, 1964

<sup>22</sup> -paragraphe N°3, P. 10 – idem-

<sup>23</sup> Voir J.C. Chevalier, C.Blanche Benveniste, M.Arrive, J.Peytard : «grammaire Larousse du français contemporain », librairie Larousse, Paris VI e, 1964

<sup>24</sup> Oswald Ducrot, « dire et ne pas dire, principe de sémantique linguistique », coll. Savoir, Herman, Paris

<sup>25</sup> O.Ducrot, « Dire et ne pas dire, principe de sémantique linguistique »,coll. Savoir , édition. Herman, Paris, 1972

26.- idem.

<sup>27</sup> Exemple emprunté au livre du maître – fiches et guide du maître, IPN, 1983-1984

<sup>28</sup> Nous retrouvons cet exercice à la page 396, livre de 4<sup>e</sup> année primaire, édition, I.P.N. 1983-1984

<sup>29</sup> Livre de quatrième année primaire, P.372

<sup>30</sup> Claudine Gruwez, Louise Malossane, « activités de grammaire », édition Fernand nathan, luçon, 1977

31.- idem .

<sup>32</sup> Exercice donné à la page 207 du livre de 5<sup>e</sup> année primaire, 1985,1986

<sup>33</sup> Texte de Jules Vallès, « deux camarades à la pêche », livre de 5<sup>e</sup> année, P.204

<sup>34</sup> Henri Wallon, « l'évolution psychologique de l'enfant », librairie Armand Colin, 1968, p. 198.

<sup>35</sup> Mode : (modus) : manière générale dont un phénomène se présente, dont une action se pratique et se réalise

<sup>36</sup> L'enseignement de la langue française dans le «cycle de l'école fondamentale, IPN, 1985,1986

<sup>37</sup> René Bazin, « Rêves d'enfant » tiré de Contes de Bonne Perette, IPN 1987, 1988, p.218

<sup>38</sup> Livre de lecture de 8<sup>e</sup> année, IPN, 1987,1988, et livre du maître.

<sup>39</sup> Il faut faire remarquer que les derniers documents de la 8<sup>e</sup> année fondamentale ne comportent pas ce type de leçon, elle a été remplacée par les verbes pronominaux.

<sup>40</sup> Livre de lecture de 9<sup>e</sup> année fondamentale, édition, IPN, 88-89

<sup>41</sup> Nous n'avons testé que les élèves des classes dont les enseignants ont bien voulu nous aider et accepter le test.

<sup>42</sup> Nous avons appris cette information pendant la discussion avec les enseignants, à propos de niveau. .

<sup>43</sup> W. Labov : « le parler ordinaire », édition de Minuit, Paris, 1978

<sup>44</sup> J. Piaget, et Barbel Inhelder, « la psychologie de l'enfant », édition Bouchène, Alger 1993

<sup>45</sup> M. Piattelli-Palmarini- Palmarini : théories du langage, théories de l'apprentissage : le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky, Paris, 1979, P.69

<sup>46</sup> idem, M. piattelli, page 67.

<sup>47</sup> R.Brown : afirst language. The Early Stages, Cambridge, Mass Havard Oress,1973



---

<sup>48</sup> R.Scollon, « Arealearly Stage : An Unzippered condensation of a dissertation on child language » University of Hawaiï, Working papers in linguistics 5

-E.M. Hatch: discourse analysis and second language acquisition”, ed E.M. Hatch, 1978

-S.Peck: “Chikd- child discourse” E.Hatch, edition, 1979

- L.W. Fillmore : individual Difference in second language acquisition” in Grammaire et didactique de H. Besseet R.Porquier, langues et apprentissages des langues, Hatier/Didier, 1991

<sup>49</sup> D. ingram : «implications of the theory of innate ideas for the forcing language teaching » Audio-Visual langage Journal, Vol 9 cité par H. Besse et R. Porquier in “grammaire et didactique des langues” Hatier/Didier, 1991

<sup>50</sup> Sterne, H.H : « Some approaches to communicative language teaching in Canada”, the foreign language syllabus and communicative Approches to teaching Studies in second language acquisition3, Bloomington, Indiana University, Press.

<sup>51</sup> Pour certains structuralistes, tel que G. Guillaume, le conditionnel est un futur hypothétique qui appartient au mode indicatif.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### 1-Corpus

-Livres de L'I.P.N. – (Français)

-IPN, 1° Livre de français, 4° A.E, Alger ,1983-84

-IPN, Livre de français, 5° AE, Alger, 1983-84

-IPN, Livre de français, 6° AE, Alger, 1984-85,

-IPN, Enseignement du français, 7° AF, Alger, 1985-1986,

-IPN, Enseignement du français, 8° AF, Alger, 1987-88

-IPN, Enseignement du français, 9° AF, Alger, 1985-1986,

### 2.- Livres du professeur (français)

-IPN, programme de français, 4° AE, Alger, 1983-84,

-IPN, enseignement du français, 4° AE, livre du maître, Alger, 1987-88,

-IPN, Programme de français, 3° palier, Alger, 1987-88.

### 3.- Livres d'arabe

-IPN, « Ikra », première année, Alger, 1990-91,

-IPN, « Ikra », deuxième année, Alger, 1990-91

-IPN, « Ikra wa ta'lem », 3<sup>e</sup> A.E, Alger, 1990-91

-IPN, Lecture de 4° Année, Alger, 1987,

-IPN, langue arabe, 5<sup>e</sup> année, livre d'enseignement, T1, T2, Alger, 1984

-IPN, Les règles de la langue arabe, 8<sup>e</sup> AF, Alger, 1988-89,

-IPN, Livre de grammaire et d'exercices de langue arabe, 6<sup>e</sup> AE, Alger, 1990-91,

-IPN, Livre de langue arabe, 7<sup>e</sup> AF, livre du maître, Alger, 1986-87,

-IPN, Langue arabe, 8<sup>e</sup> AF, Livre du Maître, Alger, 1987-88,

-IPN, Règles de langue arabe, 9<sup>e</sup> AF, 1988-89,

-IPN, Grammaire de langue arabe, sans date, ni lieu d'édition.

---

#### 4.- Autres documents de base :

- Chevalier, J.C., Benveniste, C.B, Arrivé, M : *Grammaire du français contemporain*, Larousse, Paris, 1984,
- Grevisse, M.,1980 : *Le bon usage, grammaire française avec remarques sur la langue française d'aujourd'hui* », Duculot,
- Wagner, R.L, Pinchon, J ,1968: *Grammaire du français classique et moderne* », édit. Hachette, Paris.

#### 5.- Documents divers

- Antoine, Gérard, 1958, *la coordination en français* », Paris , D'Artrey, t.1
  - Arrivé, Michel, Gadet, Françoise, Galmiche, Michel, 1986, « la grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion
  - Bachmann, G. Lindenfeld, Jean, Simonin, Jean « langage et communication sociales », Credif – Hatier, Didier.
  - Baylon, C. Fabre, P. 1978, « Grammaire Systématique de la langue française, avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés », Nathan.
  - Benhamouda, Ahmed, 1983, « Morphologie et syntaxe de la langue arabe », SNED, Alger,
  - Besse. H, Porquier. R, 1991, « *Grammaire et didactiques des langues*, Crédif, Hatier, Langue et apprentissage des langues.
  - Blachère. R, 1952. *Eléments de l'arabe classique* » Paris, maisonneuve.
  - Bloomfield, Léonard, 1970, « le langage », traduction par Janick Gazio, Paris, Payot.
  - Bertocchi, A . – A. ORLANDINI, 1998. « Une analyse pragmatique des propositions comparatives conditionnelles en latin »,B ,caron édition.
  - C.R.E.A.D, 1990,« La mise en œuvre de l'option scientifique et technique en Algérie », Créad,
  - Coste . D. 1976 « Niveau –Seuil, strasbourg ; onseil de l'europe.
  - Josette Rey - Debove, 1978, « *Le métalangage*, Collection l'ordre des mots, le Robert.
- DEbyser.F., 1970 «l'enseignement du français langue étrangère au niveau II », in , le français dans le monde, N° 73, Juin 1970

- 
- Deléchelle, Gérard, 1993, « connecteurs et relations inter-énoncés » in Lapaire, Jean-Rémi, Rotgé, Wilfrid édit, séminaire pratique de linguistique anglaise , Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
  - Dictionnaire du berbère, PUF, 1945.
  - D. Diderot , « Jacques le fataliste » édit. Pléiade
  - DE CORNULIER, B. 1985, « Effets de sens », Paris , les éditions de Minuit.
  - Ducrot, O. 1980 «Analyses pragmatiques » dans Communications32,11-60, Paris, Seuil.
  - Ducrot, O. 1984, « Le dire et le dit », Paris, Les Editions de Minuit.
  - Ducrot, O., 1972, «*Dire et ne pas dire*, » Hermann, Paris,
  - Encyclopédie de la langue française, Académie Française, Pléiade,T.II
  - Fleisch. H., 1968 « l'arabe classique , Esquisse d'une structure linguistique , Beyrouth : Dar El machreq.
  - Galisson. R, Coste, D, 1980, « *Dictionnaire de didactique des langues* », Hachette,
  - Garde, Paul, 1981, « Des parties du discours , notamment en russe » BSL.
  - Goblot, Edmond, 1952 « Traité de logique », Paris , Colin.
  - Greffou Boudalia, Malika, 1989 « *L'école algérienne de Ibn Badis à Pavlov*, Laphomic, Alger.
  - Gschwind-Holtzer, G. « Analyse sociolinguistique de la communication et didactique. Application à un cours de langue ; de Vive Voix », Crédif- Hatier, Didier.
  - Guimier, Claude, ed. 2000 « syntaxe et sémantique 1 », Connecteurs et marqueurs de connection, Presses Universitaires de Caen.
  - Guiraud, Pierre, 1974 « *La grammaire* », Que sais-je ? PUF,
  - Harris, Z. S, 1971, « Structures mathématiques du langage »,Paris Dunod
  - Harris, Z, S, 1976, « Notes de cours de syntaxe », Paris , Le seuil.
  - Hugo, Victor, 1962« la légende des siècles »Droz, Paris
  - J. Romain, les hommes de bonne volonté, T.III, Paris
  - Kamal Nait – Zerrad, *Manuel de conjugaison Kabyle* », ENAG /Edition, Alger, 1995.
  - Kamal nait–Zerrad,1995 «Grammaire du berbère contemporain* » (Kabyle), morphologie, Enag/ Edition, Alger,
  - Krause, Maxi, 2000, « Vers une grammaire des prépositions, substituts et particules verbales- bilan.

- 
- Le Goffic, Pierre, 2000, « Subordination et connecteurs : des guides pour l'interprétation, in : Moeschler, Jacques, Reboul, Anne, Luscher, Jean-Marc, Jayez, Jacques, Presses Universitaires de Nancy
  - Petit Larousse en couleur librairie Larousse, Paris 1980
  - G. R. Lebedois 1938 « syntaxe du français moderne » , T II , Picard , paris.
  - Larreya, Paul, 1979 « *Enoncés performatifs, présupposition, éléments de sémantique et de pragmatique* », Edition linguistique générale, Nathan information,
  - Marouzeau, Jules, 1969 « Lexique de la terminologie linguistique » Paris, Geuthner
  - Piaget, J. 1966, *Le langage et la pensée chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Suisse.
  - Moeschler, Jacques, et Reboul, Anne, 1994 « Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique », Paris, Seuil.
  - Pinchon, Jean, Coulé, Bernard 1988, « Le système verbal du français » Nathan Université.
  - Porquier. R, 1984 « Etudier les apprentissages pour apprendre à enseigner », le français dans le monde, N° 185, Paris, Hachette – Larousse
  - Pottier, Bernbard, 1962 « Systématique des éléments de relation. Etude de morpho-syntaxe structurale romane », Paris, Seuil
  - Pottier.B. 1980, « essai de synthèse sur l'aspect » edt. david , J. et Martin , R, Paris ; Klincksieck.
  - Pottier, B. 1962 « Conjonction de subordination », PUF.
    - Porquier. R, 1977 « L'analyse des erreurs, problèmes et perspectives », in : études de linguistique appliquée, N°25 , mars 1977, Paris : Didier.
  - Réquédât. F&1980, « *Les exercices structuraux* », Hachette, Larousse, BELC.
  - Riegel, Marin, Pellat, jean-Christophe, Rioul, René, 1994 « Grammaire méthodique du français », Paris, PUF.
  - Roulet, E, 1980 « langue maternelle et langues secondes, vers une pédagogie intégrée, édit, Crédif – hatier-Didier
  - Ruck, H. 1999 « linguistique textuelle et enseignement du français », Crédif – Hatier,Didier.
  - Ruwet. N, 1967, « introduction à la grammaire générative », Paris :Plon.
  - Salem Chaker, 1991, « *Manuel de linguistique berbère I* », Edition Bouchène, Alger ,
  - Salem Chaker, 1996 « *Manuel de linguistique berbère, II* », Enag – Edition, Alger

- 
- M. R. L. Wagner, 1939, « Les phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française ; des origines à la fin du siècle XVIe », Paris, Droz
  - Widdowson, H/G, Richtérich, R. 1980, “description, présentation et enseignement des langues” Crédif –Hatier, Didier.
  - Widdowson, H.G, 1991, « une approche communicative de l’enseignement des langues », edit LAL, Crédif- hatier, dider.
  - Zemb, Jean- Marie, 1969 « Une critique constructive de la notion de proposition principale » in ; le français aujourd’hui 6, 16-23.

## **6-Thèses et articles**

### **Thèses :**

- Fève, Guy, « Le français scolaire en Algérie, pour une approche du système d’apprentissage », OPU, Alger, Sans date ni lieu d’édition,
- Siagh – Bouchentouf. Zohra, « Les usages linguistiques dans le théâtre amateur algérien », (1978-1981), Université R. Descartes, Paris V, 1984.

### **Articles :**

- Mme Amir Z. « Mémoire de sortie d’élève – inspecteur, analyse d’erreurs, Alger, 1989.
- Cuq, J. P. « L’expression de l’hypothèse en milieu scolaire marocain », Aix- en Provence, 1984. Quelle revue ?
- Cuq J. P, « Eléments d’analyse pragmatique de l’expression de l’hypothèse en français moderne information grammaticale », ELA N°26, 1975, pp. 36-41.
- Porquier, R., 1973 « Analyse contrastive et analyse d’erreurs », article ronéoté.

### **7- Revues :**

- *Echange pédagogique* N°16 et N° 40. Année ?
- *Pratiques*, le Français et les Reformes, N°71, Septembre 1991.
- *Rencontres* N°11, Avril 1970.

- 
- Perdue. C, 1977 « Etude d'un corpus de productions écrites, l'apprentissage de l'anglais par les adultes francophones » in : étude linguistique appliquée N°25, janvier- mars 1977, Paris : Didier.
  - Picabia. L, 1971 « Des adjectifs et de quelques problèmes de formalisation du lexique », in : Langue française, N° 11 septembre 1971, Paris, Larousse
  - Les langues modernes, 1984, N°2 !3, Psychologie de l'apprentissage, pédagogies nouvelles, APLV, Paris